

#### **REPUBLIQUE DU BENIN**



=-=-=-=-=-=

MINISTERE DE LA PROSPECTIVE, DU DEVELOPPEMENT ET DE L'EVALUATION DE L'ACTION PUBLIQUE (MPDEAP)

-=-=-=-=-=-=-=-=-=

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE L'ANALYSE ECONOMIQUE (INSAE)

-=-=-=-=-

# MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE TANGUIETA





DIRECTION DES ETUDES DEMOGRAPHIQUES

Décembre 2008

### **PREFACE**

Le Bénin a opté pour la décentralisation et la déconcentration de son administration à la Conférence des Forces Vives de la Nation de février 1990. Ce choix a été consacré par la Constitution de décembre 1990.

L'efficacité du processus de décentralisation et de développement communautaire à la base amorcé depuis 2002 recommande des plans de développement économique et social aussi proches que possible des réalités locales.

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitation est la meilleure source qui permet de disposer de façon exhaustive de données détaillées jusqu'aux plus petites unités administratives sur les caractéristiques démographiques, économiques et socioculturelles de la population. Il constitue de ce fait un précieux instrument pour l'élaboration des plans et programmes de développement, tant au niveau national que des collectivités locales à la base.

Comme les autres recensements, le troisième a permis d'actualiser les connaissances sur la structure de la population de l'ensemble du pays et des divisions administratives, d'évaluer les populations des groupes d'âges, cibles des programmes de développement, de déterminer les soldes migratoires internes et d'estimer les niveaux de fécondité et de mortalité au Bénin, notamment de la fécondité des adolescentes, de la mortalité infanto juvénile et de la mortalité maternelle. En outre, elle a enrichi le stock de données et d'indicateurs sociodémographiques, économiques et culturels disponibles et indispensables aux décideurs politiques, aux planificateurs, aux collectivités locales, aux agents économiques et à la société civile pour l'élaboration des futurs plans de développement socio-économique et de la prospective de la demande sociale.

Au terme du troisième recensement, vu le stock de données disponibles, il était nécessaire en appui à notre processus de décentralisation de réaliser pour nos différents départements et différentes communes des analyses monographiques permettant de cerner :

- les caractéristiques sociodémographiques, économiques et culturelles des populations;
- la répartition spatiale de la population et ses différentes composantes en terme de population par groupes d'âges utiles, cibles des programmes de développement;
- les éléments de la dynamique de la population et leur impact sur sa croissance et la demande sociale ;
- les conditions de vie des ménages et la pauvreté non monétaire.

La présente monographie de la commune de Tanguiéta s'inscrit dans ce cadre. Elle fournit une évaluation des différents programmes mis en œuvre au cours de ces dernières années dans Tanguiéta.

Avec les résultats de cette monographie, les élus locaux disposent désormais des éléments pour mieux affiner leurs plans de développent sur une base rationnelle dans tous les domaines : éducation, santé, emploi, logement, aménagement du territoire etc. A n'en point

douter, ils ont désormais des argumentaires pour leur plaidoyer auprès des partenaires au développement. Ces résultats constituent également un instrument à la disposition des différents acteurs des secteurs socio-économiques : Opérateurs économiques ; Organisations Non Gouvernementales; Associations de développement ; Organismes bilatéraux et multilatéraux de Coopération et d'Assistance qui pourront s'en servir pour éclairer leurs décisions.

Tous ces résultats n'ont été possibles que grâce à l'appui technique et financier des Partenaires au Développement, notamment le Fonds des Nations Unies pour la Population, la Coopération Suisse, l'UNICEF, la Banque Mondiale à travers le Projet Santé et Population, l'USAID et le Port Autonome de Cotonou

C'est pourquoi je voudrais renouveler, au nom du Gouvernement béninois et en mon nom personnel, mes sincères remerciements et mes compliments à tous les Représentants et à tous les Responsables de ces diverses institutions.

#### Mes remerciements vont également :

- aux Autorités politiques et administratives de notre pays pour leur participation active et désintéressée aux travaux de terrain ;
- aux membres du Comité National et des Comités Locaux du Recensement pour leur contribution à la recherche de solutions aux nombreux problèmes qui ont jalonné la réalisation de cette opération;
- à toute la population béninoise, pour son adhésion franche et massive à cette importante opération ;
- aux journalistes, toute presse confondue, pour la part active qu'ils ont prise dans la sensibilisation de la population ;
- aux Agents Recenseurs et autres personnels déployés sur le terrain, pour leur contribution décisive à l'exécution de cette opération.

Enfin, je voudrais saisir la présente occasion pour féliciter les cadres de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) qui se sont investis sans relâche et sans réserve dans les différentes activités de terrain, de traitement et d'analyse du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation.

Cosme Z. VODOUNOU

Directeur Général de l'INSAE

### TABLE DES MATIERES

PREFACE	0
NOTE METHODOLOGIQUE SUR LE RGPH-3	8
Bref aperçu de la stratégie de collecte et de traitement du RGPH3 Evaluation de l'exhaustivité du dénombrement et de la qualité des données collectée	8 s sur
certaines variables	8
Apurement et imputation des données	
Définitions des concepts de base du RGPH3	
I-GENERALITES	
I.1. Cadre géo-physique	
1.2. Caractéristiques démographiques	
1.3. Activités économiques	
1.4. Infrastructures sociocommunautaires	16
II- POPULATION RESIDENTE ET SA REPARTITION GEOGRAPHIQUE	
11-1 Population résidente selon le milieu de résidence	
11-2 Population résidente selon les Arrondissements	
11-3 Densités de population : Variations spatiales	
III STRUCTURE PAR SEXE ET AGE DE LA POPULATION	
11I-1 Structure de la population totale observée en 2002 selon le sexe	18
III-2 Structure de la population totale observée en 2002 selon l'age et sexe	19
III-3 Structure de la population totale observée en 2002 par sexe selon les grands grod'ages	
III.4 Structures des populations observées en 2002 par arrondissements selon les grai	
groupes d'âgesgroupes d'âges	
III.5 Structures des populations observées en 2002 par villages ou quartiers de villes	
de la commune de Tanguiéta avec disponibilité des infrastructures sociocommunaut	aires 23
IV : CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES DE LA POPULATION EN	
IV-1 Importance numérique des différents groupes ethniques	
IV-1-1 Au niveau communal	
IV-2 - Importance numérique des différentes religions	
IV-2-1 Au niveau communal	
IV-2-2 Au niveau des arrondissements	
IV-3 Etrangers résidents dans la commune de TANGUIETA	30
IV3-1 importance numérique selon le sexe, les grands groupes d'ages et la nation	
IV.3-2 Importance numérique des étrangers selon le sexe par arrondissement	
V- CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES	31
V- 1 Alphabétisme	
V-1-1 Au niveau communal selon le sexe et le milieu de résidence	
V-1-2 Disparités au sein des arrondissements selon le sexe	
V-1-3 Alphabétisme des jeunes et des adultes selon les arrondissements	
V-2-1 Instruction à Tanguiéta selon le sexe	34

V-2-2 Disparités au sein des arrondissements selon le sexe et le niveau d'instruction	35
V-2-3 Instruction des jeunes et des adultes selon les arrondissements	
V-3-1 Au niveau communal	
V-3-2 Disparités au sein des arrondissements	38
	40
V-3-3 Indice d'exclusion par commune	
V-3-4 Ménages et scolarisation des enfants	
VI- ETAT MATRIMONIAL ET NUPTIALITE AU BENIN	45
VI-1 APPROCHES CONCEPTUELLES ET METHODOLOGIQUES	46
VI-2 ETAT MATRIMONIAL DE LA POPULATION	46
VI-3 ETAT MATRIMONIAL SELON LES GROUPES D'AGES QUINQUENNAUX.	47
VI-3-1 Célibataires	48
VI-3-2 Marché matrimonial	
VI-4 CARACTERISTIQUES DES CONJOINTS	
VI-4-1 Écarts d'âges entre les conjoints	49
VI-4-2 Endogamie ethnique	
VI-5 REGIME MATRIMONIAL DE LA POPULATION	
VI-5-1 Répartition de la population selon le régime matrimonial	50
VI-5-2 Pratique de la polygamie	
VI-6 NUPTIALITE DES CELIBATAIRES	
VI-6-1 Age moyen au premier mariage de la population	52
CONCLUSION PARTIELLE	53
VII- FACTEURS DE CROISSANCE DE LA POPULATION	
VII-1 FECONDITE ET NATALITE DANS LA COMMUNE DE TANGUIETA	54
VII-1-1 La natalité : niveau et disparités régionales	
VII-1-2 : la fécondité dans la commune de Tanguiéta : Niveau, structure et disparités .	
régionales de la fécondité	
CONCLUSION PARTIELLE	57
VII-2 MORTALITE : NIVEAU, STRUCTURE ET DISPARITES REGIONALES	
VII-2-1 La mortalité des enfants de moins de cinq ans	
VII-2-1 La mortante des enfants de mons de cinq ans VII-3 SITUATION SANITAIRE DANS LA COMMUNE DE TANGUIETA	20 60
VII-3-1 Couverture sanitaire en infrastructures sanitaire	
VII-3-2 La situation sanitaire de la population de Tanguiéta	
CONCLUSION PARTIELLE	
VII-4 MIGRATION ET IMPACT SUR LA CROISSANCE URBAINE	62
VII-4-1 Migrations récentes internes entre la commune de Tanguiéta et le reste du	
Bénin (dernières migrations quinquennales).	62
VII-4-2 Caractéristiques des migrants	63
VIII SITUATION DES ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE	68
VIII.1 Survie des parents des enfants de moins 15 ans	68
VIII.2 Le travail très précoce des enfants	69
IX MENAGE ET CONDITION DE VIE ET D'HABITATION DES MENAGES	69
IX-1 VOLUME ET COMPOSITION DES MENAGES	70
IX-1 CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DES MENAGES	

IX-1-1 Le sexe du chef de ménage	72
IX-1-2 Le niveau d'instruction du chef de ménage	
IX-1-3 La profession du chef de ménage	
IX-1-4 Le nombre d'actifs occupés dans le ménage	74
IX-2 CONDITIONS D'HABITATION	75
IX-2 -1 Statut d'occupation	75
IX-2 -2 Qualité des matériaux de construction	
IX-2 -3 Qualité du confort des logements	77
X- PAUVRETE DES MENAGES ET DES REGIONS (ETUDE DE LA PAUVI	RETE
NON MONETAIRE)	
·	
X-1 Méthodologie	
X-1-1 Unité d'observation, unités d'analyse et quelques caractéristiques	
X-1-2 Un indice composite de niveau de vie fondé sur les caractéristiques de l'ha et les conditions de vie des ménages	
X-1-3 Catégories socio-économiques des ménages	
X-1-3 Categories socio-economiques des menages	
X-1-4 indices de pauvreté d'existence	
X-1-3 indice de pauviete numaine  X-2 Pauvreté des ménages	
X-2-1 Pauvreté et zones géographiques	
X-2-2 Impact de la taille du ménage	
X-2-3 Taille du ménage et nombre de personnes par pièce	
X-2-4 Indice de pauvreté humaine et indice de niveau de vie : deux indices comp	
fortement corrélés.	
CONCLUSION PARTIELLE	QQ
XI- PROJECTIONS DEMOGRAPHIQUES ET ETUDE PROSPECTIVE DI	
DEMANDE SOCIALE	
XI-1 PROJECTION DEMOGRAPHIQUE	89
XI-1-1 Projection de la population du département de l'Atacora de 2002 à 2025.	
XI-1-2 Projection de la population de la commune de Tanguiéta de 2002 à 2025	
XI-2 ETUDE PROSPECTIVE DE LA DEMANDE SOCIALE EN EDUCATION I	DE LA
COMMUNE DE TANGUIETA	
XI-2-1 Education	92
CONCLUSION PARTIELLE	94
XII SITUATION ECONOMIQUE DE LA COMMUNE	94
XII-1 LA POPULATION ECONOMIQUE DE LA COMMUNE	
XII-1-1 La population active	95
XII-1-2 La population active occupée : Prépondérance du secteur informel	
XII-2 PRODUCTION AGRICOLE DE LA POPULATION DE TANGUIETA	
CONCLUSION GENERALE	
ANNEXE	100

## Liste des tableaux

Tableau 2.1: Répartition de la population de Tanguiéta en effectif et pourcentage	17
Tableau 2.2 : Variations relatives de la population et évolution de densité entre 1992 et 2002	18
Tableau 3.1 : Pourcentage de femmes dans la population totale de la commune ou des	
arrondissements	19
Tableau 3.2 : Structure de la population résidente dans Tanguiéta en 2002 selon le sexe, les	
grands groupes d'âges (%), rapport de dépendance et âge médian	21
Tableau 3.3 : Structure de la population par sexe selon le groupe d'âges utiles (effectif et	
fréquences)	22
Tableau 3.4 : Structures des populations par arrondissement observées en	23
Tableau 4.1: Groupes ethniques dans Tanguiéta selon le sexe	
<b>Tableau 4.2:</b> Proportion en % des différentes ethnies par arrondissement de Tanguiéta	
<b>Tableau 4.3 :</b> Répartition de la population résidente à Tanguiéta selon le sexe et la religion	
Tableau 4.4: Proportion des adeptes des différentes religions par arrondissement	
Tableau 4.5 : Etrangers selon le sexe, le grand groupe d'âges et la nationalité	
Tableau 4.6 : Population étrangère résidente par arrondissement selon le sexe	
Tableau 5.1: Taux d'alphabétisme selon le sexe et le groupe d'âge	
Tableau 5.2 : Taux d'alphabétisme par commune selon le sexe et le milieu	32
Tableau 5.3: Taux d'alphabétisme des jeunes et des adultes selon le sexe par	
arrondissement	33
Tableau 5.4: Population de 3 ans et plus selon le niveau d'instruction par	
Tableau 5.5: Population de 3 ans et plus des arrondissements selon le niveau	
<b>Tableau 5.6</b> : Instruction des jeunes (15-24 ans) par arrondissement selon le sexe	
Tableau 5.7: Instruction des adultes (15 ans ou plus) par commune selon le sexe	
Tableau 5.8 : Effectif et Proportion des enfants de 6-14 ans scolarisés, ayant été scolarisés	
et non scolarisés en 2002	.38
Tableau 5.9: Taux bruts et taux nets de scolarisation des enfants de 6-14 selon les	38
Tableau 5.10: Taux bruts et taux nets de scolarisation des enfants de 6-11 ans selon les	
Tableau 5.11: Indices d'exclusion et d'abandon par arrondissement et selon le sexe	
<b>Tableau 5.12:</b> Répartition des ménages selon l'aptitude à scolariser par arrondissement	
Tableau 6.1: Répartition en pourcentage de la population de la commune de Tanguiéta de	
Tableau 6.2 : Marché matrimonial selon les arrondissements de Tanguiéta	
Tableau 6.3: Répartition des couples de conjoints selon l'écart d'âges	
Tableau 6.4: Indicateurs d'endogamie ethnique des couples de conjoints selon leur	
appartenance ethnique	50
Tableau 6.5: Répartition (%) de la population mariée selon le sexe et le régime matrimonial	51
Tableau 6.6: Variations régionales de la pratique de la polygamie par les hommes	
Tableau 6.7: Age moyen au premier mariage selon les départements (en années)	
Tableau 7.1: Indicateurs de fécondité selon le milieu de résidence de la commune	
Tableau 7.2 : Structure de la fécondité par âge dans l'Atlantique selon le milieu de résidence	
Tableau 7.3: Répartition des décès enregistrés selon l'âge au décès	
Tableau 7.4 : Quotient de mortalité infantile, juvénile et infanto-juvénile par sexe	59
Tableau 7.5 : Disponibilité des infrastructures sanitaires selon le type par arrondissement	
Tableau 7.6 : Situation épidémiologique de la commune de Tanguiéta en 2002	
Tableau 7.7: Répartition des migrants et Soldes migratoires entre Tanguiéta et les	
différents départements ou chef lieu de départementdipartements départements ou chef lieu de département	62
Tableau 7.8: Migrants internes dans Tanguiéta selon le sexe et la provenance	
<b>Tableau 7.9 :</b> Répartition des migrants internes de 10 ans ou plus selon le type	

Tableau 7.10 : Migrants occupés de 10 ans ou plus selon le statut dans la profession	65
Tableau 7.11 : Migrants occupés de 10 ans ou plus selon la branche d'activité économique	65
Tableau 7.12 : Immigrants externes selon la provenance et par sexe	66
Tableau 7.14 : Immigrants externes selon la nationalité et le sexe	67
Tableau 7.15 : Evolution de la Population de Tanguiéta selon le Milieu	67
Tableau 8.1 : Répartition des enfants de 0-15 ans selon la résidence avec leurs parents	
biologiques, l'âge et le sexe	69
Tableau 8.2 : Caractéristiques économiques des enfants de 6-9 ans	69
Tableau 9-1: Répartition des ménages par arrondissement et par sexe dans la commune de	70
Tableau 9.2: Répartition des ménages selon la taille et les arrondissements	71
Tableau 9.3 : Répartition de la population résidente des ménages ordinaires selon le lien de .	71
<b>Tableau 9.4 :</b> Répartition des ménages selon le sexe et l'arrondissement du chef de ménage	
Tableau 9.5 : Répartition (%) des chefs de ménages selon le niveau d'instruction et	
l'arrondissement	73
<b>Tableau 9.6 :</b> Répartition (%) des chefs de ménages par commune selon la profession exercée	e .73
Tableau 9.7 : Répartition des ménages selon le nombre d'actifs occupés par arrondissement .	
Tableau 9.8 : Répartition (%) des ménages selon le statut d'occupation par arrondissement	
<b>Tableau 9.9 :</b> Unités d'habitation selon la nature du toit et l'arrondissement de résidence (%,	
<b>Tableau 9.10 :</b> Unités d'habitation selon la nature du murs et la commune de résidence	
<b>Tableau 9.11 :</b> Unités d'habitation selon la nature du sol et la commune de résidence en %	
<b>Tableau 9.12 :</b> Répartition (%) des unités d'habitation selon et le moyen d'évacuation des	••• ,
ordures ménagères	78
Tableau 9.13 : Répartition (%) des unités d'habitation selon le mode d'évacuation des eaux	, 0
usées et la commune de résidence	78
Tableau 9.14 : Répartition des unités d'habitation selon le mode d'aisance et la commune de	
Tableau 9.15 : Répartition des unités d'habitation selon le mode d'éclairage et la commune	,
de résidence (%)de	79
<b>Tableau 9.16 :</b> Répartition des unités d'habitation selon le mode d'approvisionnement en eau	
par commune (%)	80
<b>Tableau 9.17 :</b> Répartition des unités d'habitation selon le moyen de cuisson le plus utilisé	00
par départementpar unites d'habitation seton le moyen de caisson le plus utilise	81
<b>Tableau 10.1 :</b> La population de la commune de Tanguiéta selon le milieu de résidence	
<b>Tableau 10.2 :</b> La population de la commune de Tanguiéta selon les grands groupes d'âges	
<b>Tableau 10.2 :</b> La population de la commune de Tangueta scion les grands groupes à ages <b>Tableau 10.3 :</b> Répartition des ménages (%) selon le quintile de niveau de vie et	02
l'arrondissementl'arrondissement de niveda de vic et	86
Tableau 10.4: Indices de pauvreté dans la population des ménages ordinaires	
<b>Tableau 10.5:</b> Taille moyenne des ménages et nombre moyen de personnes par pièce	
<b>Tableau 11.1:</b> Population résidente dans le département de l'Atacora selon la commune et le	
Sexe	
Tableau11. 2 : Evolution de la population du département de l'Atacora de 2002 à 2025	
<b>Tableau 11.3 :</b> Estimation de la population de la commune de Tanguiéta de 2002 à 2025	91
<b>Tableau 11.4 :</b> Population scolarisable (6-14ans) de la commune de Tanguiéta selon le sexe	02
par année de projection	
Tableau 11.5: Evolution des taux net de scolarisation des enfants de 6-14 ans	
Tableau 11.6: Evolution des besoins en salles de classes et en enseignants	94
Tableau 12.1 : Population active dans la commune de Tanguiéta, sa structure et sa	0.0
composition	
Tableau 12.2 : Carte de production agricole de la commune de Tanguiéta         Tableau 12.2 : Carte de production agricole de la commune de Tanguiéta	97
Tableau 12.3 : Contribution de la commune de Tanguiéta à la production agricole du	~ -
département de l'Atacoradépartement de l'Atacora	98

# Liste des graphiques

Graphique 2.1: Évolution des densités de population de Tanguiéta et de ses arrondissements
Graphique 3.1: Pyramide de la population résidente dans Tanguiéta en 2002 par sexe et
Groupes âges quinquennaux
Graphique 3.2 : Rapport de masculinité dans la commune de Tanguiéta selon les
groupes d'âges quinquennaux
Graphique 4.1: Groupes ethniques dans Tanguiéta
Graphique 5.1 et Graphique 5.2 : Inégalité des taux bruts et nets de scolarisation entre
garçons et filles dans la commune de Tanguiéta et dans ses arrondissements40
Graphique 5.3: Répartition des ménages possédant des enfants scolarisables selon
l'aptitude à scolariser
Graphique 5.4: Répartition des ménages possédant des enfants scolarisables selon
l'aptitude à scolariser des chefs de ménages et le sexe du chef de ménage
Graphique 5.5 : Répartition de 100 ménages suivant le niveau de vie et l'aptitude des
ménages à scolariser
Graphique 5.6: Répartition de 100 ménages suivant le niveau d'instruction et l'aptitude des
ménages à scolariser
Graphique 5.7: Répartition de 100 ménages suivant l'âge et l'aptitude des ménages à
scolariser
Graphique 6.1: Population de 10 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial
Graphique 6.2: Pourcentages par groupe d'âges de célibataires selon le sexe
Graphique 7.1 : Indice synthétique de fécondité (ISF) générale selon la commune et le milieu
de résidence
Graphique 7.2 : Taux de Fécondité Générale selon le milieu de résidence
Graphique 7.2 : Taux de l'econaite Générale selon le mitteu de résidence
Graphique 8.1: Proportion des enfants de moins de 15 ans selon la survie des parents 68
Graphique 10.1: Proportion (%) des ménages plus pauvres et pauvres par arrondissement 85
Graphique 11.1 : Evolution de la population de la commune de Tanguiéta entre 202 et 2025.
91 Compliance 12.1 (Proposition (Q/) do la manufactura activa a describina de la Manufactura del manufactura de la manufactura del manufactura de la manufac
<b>Graphique 12.1</b> : Proportion (%) de la population active selon les Arrondissements 95

# NOTE METHODOLOGIQUE SUR LE RGPH-3

Bref aperçu de la strategie de collecte et de traitement du RGPH3

Par décret N°99-459 du 22 septembre 1999, le Gouvernement Béninois a retenu d'organiser le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-3). Ce troisième Recensement a été réalisé du 15 février au 1<sup>er</sup> mars 2002, soit dix ans jour pour jour après le deuxième Recensement. C'est le deuxième Recensement après la "Conférence des Forces Vives de la Nation" de Février 1990.

Un Recensement Général de la Population et de l'Habitation est un comptage complet à une date déterminée de la population d'un pays donné, d'une ville ou d'une région et un inventaire de son habitation. Il s'agit ici de dénombrer, c'est-à-dire de compter, sans omission, ni répétition, les personnes et/ou les ménages. Cette opération a utilisé 7.506 Agents Recenseurs, 1.507 Chefs d'Equipe, 252 contrôleurs et 18 superviseurs régionaux pour collecter les informations sur toutes les personnes résidant au Bénin, ainsi que sur les conditions de vie des ménages à l'aide du questionnaire ménage. La technique de collecte utilisée est l'interview directe de porte à porte. Cette méthode consiste à se présenter dans chaque ménage, à poser des questions au Chef de Ménage et à tous ses membres capables d'y répondre et à inscrire sur le questionnaire ménage les renseignements recueillis.

Pour la réalisation de ce recensement, le Bénin a été découpé, lors de l'opération de la cartographie censitaire, en 7.352 petites portions appelées Zones de Dénombrement (ZD). Chaque Zone de Dénombrement est confiée à un Agent Recenseur dont le rôle a consisté à y dénombrer toutes les personnes, ainsi que les ménages y résidant.

Les informations collectées ont été codifiées, saisies, apurés et tabulées à l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) à Cotonou pendant 8 mois par 12 Agents vérifieurs, 60 Agents Codificateurs, 70 Agents de saisie sous la supervision de 2 cadres Analystes-Programmeurs et de 2 Analystes-Programmeurs Assistants. Le traitement des questionnaires ménages consiste d'une part à traduire en langage les informations collectées et de les rentrer dans les micro-ordinateurs pour faciliter la tabulation et l'analyse d'autre part.

EVALUATION DE L'EXHAUSTIVITE DU DENOMBREMENT ET DE LA QUALITE DES DONNEES COLLECTEES SUR CERTAINES VARIABLES

Dans plusieurs recensements, on assiste parfois à un double compte des personnes ou des ménages, ou encore à des omissions des individus et/ou des ménages. Pour s'assurer de l'exhaustivité du RGPH-3, il a été organisé trois mois après le dénombrement général, une Enquête Post-Censitaire dont le but principal était de mesurer la couverture du dénombrement : son exhaustivité territoriale et démographique, et la fiabilité des informations enregistrées pour certaines variables importantes. Cette enquête a utilisé la même stratégie de collecte que celle du dénombrement général afin de s'assurer de la comparabilité des données issues des deux sources. Cette opération a eu lieu du 10 au 24 Avril 2002. L'Enquête Post-Censitaire (EPC) consiste en un re-dénombrement des ménages dans un échantillon stratifié et tiré à un degré de 100 ZD proportionnellement à leur taille (effectifs préliminaires de population au RGPH3). La base de sondage est constituée des ZD découpées lors de la

cartographie du RGPH3. Les domaines d'étude retenus sont : Cotonou, la strate Autres Villes, la strate Rurale à Forte Croissance et la Strate Rurale à Faible Croissance.

#### APUREMENT ET IMPUTATION DES DONNEES

Dans les données issues d'une enquête ou d'un recensement, plusieurs erreurs peuvent s'y introduire, erreurs dues à la collecte elle-même, à la saisie des données, etc. Aussi, il existe entre certaines variables, une relation logique (par exemple: une fille de huit ans ne peut avoir accouché) qu'il est essentiel de préserver ou des modalités fixes de certaines variables qui ne doivent souffrir d'aucune ambiguïté (le sexe par exemple). Il est dès lors recommandé de procéder à des corrections par l'élaboration des tests de cohérence qu'on applique aux données pour éliminer toutes les erreurs possibles. Les méthodes d'imputation auxquelles a eu recours le RGPH3 sont :

- **-Les méthodes d'imputation déductive :** méthode permettant de déduire avec "certitude" une donnée dont la valeur est manquante ou incohérente; ce type d'imputation est fonction de l'ensemble de réponses fournies au titre des autres rubriques du questionnaire.
- **-Les méthodes d'imputation par la moyenne**: méthode ayant pour effet d'attribuer la valeur moyenne de la rubrique (calculée pour les enregistrements acceptés), à la réponse manquante ou incohérente de tous les enregistrements rejetés.

Cette phase a duré un mois (Juin 2003) et a regroupé six cadres démographes, statisticiens et informaticiens qui ont conduit le RGPH3.

#### DEFINITIONS DES CONCEPTS DE BASE DU RGPH3

Une multitude de concepts ont été utilisés lors du Recensement dont il est important de rappeler le contenu afin que tous les utilisateurs aient une compréhension unique. Il s'agit notamment du :

**Le ménage** : le concept de "ménage" est fondé sur les dispositions prises par les personnes individuellement ou de façon collective afin de pourvoir à leurs besoins vitaux. On distingue le ménage ordinaire et le ménage collectif.

- Le ménage ordinaire : c'est un ensemble de personnes apparentées ou non reconnaissant l'autorité d'un même individu appelé "chef de ménage" et dont les ressources et les dépenses sont également communes. Elles habitent le plus souvent sous un même toit, dans la même cour ou la même concession. Remarquons que la même définition a été retenue dans les recensements de 1979 et 1992. Cette définition renferme trois critères fondamentaux : l'unité de résidence, l'existence ou non de lien de parenté et la satisfaction en commun des besoins fondamentaux.
- Le ménage collectif est un groupe de personnes qui n'ont généralement pas de lien de parenté mais qui vivent en commun dans un établissement pour des raisons de discipline, de voyage et de santé, d'études ou de travail.

Le ménage collectif est généralement une caserne, un internat scolaire, une prison, un monastère, un couvent, une communauté religieuse, un orphelinat, un asile d'aliénés, un hôtel, un baraquement de chantier temporaire, un hôpital, etc..

L'unité d'habitation : dans le cadre du recensement, une unité d'habitation est un local (partie du bâtiment) ou un ensemble de locaux servant de logement à un ménage au moment du recensement. Cette définition contient les termes (local, logement) qu'il convient de préciser.

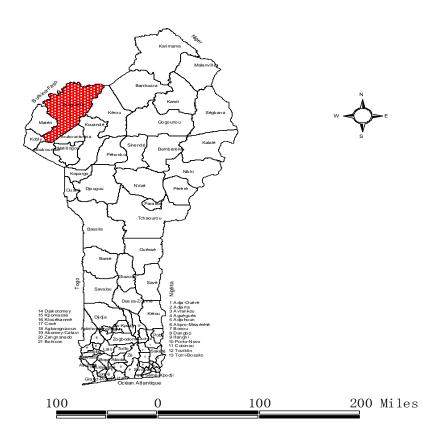
Le bâtiment : c'est une construction en un seul tenant couverte par un toit (quelle que soit sa nature) et généralement limitée par des murs extérieurs (quelle que soit leur nature). Un bâtiment peut être : i) une maison ou case isolée, ii) une maison en bande (souvent rectangulaire et compartimentée), iii) un immeuble : bâtiments à étages contenant plusieurs appartements.

- Milieu urbain: il est défini comme une zone hétérogène qui regroupe tout chef lieu de commune ayant au moins 10.000 habitants et au moins une des infrastructures ciaprès: bureau de poste et télécommunication, bureau de recette perception du trésor public, système d'adduction d'eau (SBEE), électricité (SBEE), centre de santé, collège d'enseignement général avec 2ème cycle, d'une part et tout arrondissement ayant au moins quatre des infrastructures énumérées ci-dessus et au moins 10.000 habitants.
- **Noyau familial :** C'est un sous groupe du ménage comportant un couple avec ou sans enfants, ou un adulte avec au moins un de ses enfants. Il s'agit des personnes unies par le lien conjugal et/ou le lien biologique (lien paternel ou maternel).
- **Personne occupée** : est toute personne ayant travaillé au moins une semaine de façon continue ou non au cours des trois (3) derniers mois précédant le recensement.
- **Secteur informel:** C'est un ensemble d'unités de production dont l'activité est informelle.
- Activité informelle : C'est toute activité non enregistrée et/ou dépourvue de comptabilité formelle écrite, exercée à titre d'emploi principal, par une personne en tant que patron ou à son propre compte.
- **Rentier (REN) :** C'est une personne qui dispose d'une fortune personnelle lui permettant de vivre sans travailler. C'est le cas des propriétaires de maison en location qui ne travaillent plus ou de quelqu'un qui a placé de l'argent c'est-à-dire un actionnaire à qui cela rapporte de l'argent pour survivre.
- **Retraité** (**RET**) : C'est toute personne (Homme ou Femme) qui a cessé d'exercer une activité économique et qui perçoit une forme quelconque de pension de retraite ou d'invalidité. Mais dès lors qu'un retraité exerce ou a exercé une activité économique durant la période de référence, il sera considéré comme actif même s'il continu de percevoir sa pension.
- Autre inactif (AINA): Est considéré comme autre inactif toute personne qui est dépourvue d'occupation, qui n'exerce aucune activité économique et n'est pas à la recherche d'un emploi.

- Chômeur (CHO): Est une personne qui a travaillé au moins une fois dans sa vie et qui a perdu son emploi avant la période de référence mais qui est actuellement en quête d'un nouvel emploi.
- **Ménagère** (**MEN**) : Elle est la femme qui s'occupe uniquement des travaux ménagers et des enfants sans en tirer un revenu.
- Cherche 1<sup>er</sup> emploi ou 1<sup>er</sup> travail (CT): Toute personne en quête de son premier emploi.
- Enfants confiés ou placés: Un enfant confié ou placé est un enfant placé par ses parents ou des tiers (tuteur, intermédiaire ...), chez d'autres parents ou personnes étrangères à la famille et pris en charge. Il est généralement placé à partir de 6 ans (ou moins

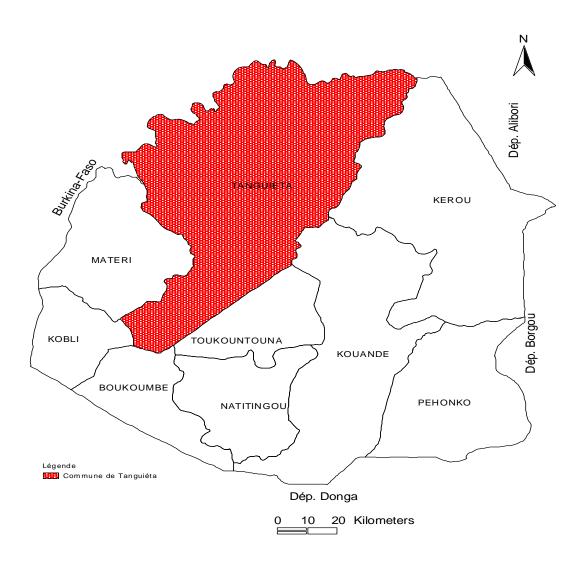
#### TABULATION DES DONNEES

Les données actuellement publiées décrivent la population résidente, c'est-à-dire la population qui vit habituellement au Bénin depuis au moins six mois ou qui a l'intention d'y vivre pour au moins six mois. Ainsi il a été dénombré 6.769.914 individus résidents présents, vivant dans 1.210.463 ménages ordinaires. Toutefois, il a été dénombré également 30.000 individus vivant dans les ménages collectifs.



Légende

Commune de Tanguieta



#### I-GENERALITES

#### I.1. CADRE GEO-PHYSIQUE

La commune de Tanguiéta est l'une des neuf (09) communes du Département de l'Atacora. Elle se situe au Nord-Ouest du département de l'Atacora, qui correspond à. la partie Nord-Ouest de la République du BENIN. Comprise entre 10°37 ' et 11°46' de Latitude Nord et entre 01°07' et 02° de longitude Est, elle est limitée au Nord par le parc de Pendjari ; au Sud par les communes de Toucountouna et de Boukombé ; à l'Ouest par les Communes de Matéri et de Cobly et à l'Est par les communes de Toucountouna, Kouandé et Kérou respectivement situées dans sa partie Sud-Est et Nord-Est.

Tanguiéta s'étend sur une superficie de 5 456et regroupe 39 villages ou quartiers de villes et cinq (5) arrondissements que sont Tanguiéta (301 km² avec 9 quartiers), Taïakou : (74 km² avec 12 villages), Tanongou (4816 km² avec 5 villages), Cotiacou (131 km² avec 6villages) et N'dahounta (134 km² avec 7 villages).

En ce qui concerne les sols, nous rencontrons plusieurs variétés de sols. Les plus courants sont :

- les sols latéritiques.
- Les sols gravillonnaires.
- Les sols argileux.
- Les sols sablo-limoneux, sablo-argileux
- Les sols limoneux.
- Les sols sablo-gravillonnaires;
- Les sols ferrugineux peu concrétionnés.

Pour ce qui est du climat, nous rencontrons un climat de type continental soudano-sahélien avec une saison pluvieuse qui va de mai à novembre et une saison sèche qui s'étend sur quatre mois environ (de novembre en mai). La saison sèche comprend deux types de temps : l'harmattan de novembre à février suivie d'une grande chaleur jusqu'en mai. La température varie tout le long de l'année entre 15°C et 35°C. La plus forte amplitude thermique est observée pendant l'harmattan entre les nuits et les jours.

Les précipitations sont abondantes dans les mois d'août et de septembre. La pluviométrie varie de 800 mm à 1100 mm

Le régime des vents est assez différencié suivant la latitude. Pendant la saison sèche, l'harmattan, vent chaud et sec, souffre du Nord-Est. Il est responsable de la baisse brutale de l'humidité relative (Hr) à compter du mois de novembre.

Quant à la végétation, cette zone comprend des savanes arborées et arbustives. Seule la zone allant de l'arrondissement de Cotiakou à Tanongou abrite encore des forêts galeries et le parc national de la Pendjari. La végétation dense de jadis a cédé la place actuellement, à une savane arbustive, herbacée et clairsemée.

Les espèces végétales qu'on y rencontre sont diverses et se répartissent de manière anarchique, sans grand rapport avec la formation végétale en place, dans l'espace. Il s'agit de façon générale des : le manguier, le fromager, le néré, le karité, le baobab et le rônier.

#### 1.2. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

La population de la commune de Tanguiéta après le dénombrement général de février 2002 est de 54.719 habitants dont 27.599 femmes contre 27.120 hommes. La densité de population au niveau communal est très faible avec 10.habitants au km². Elle varie à l'intérieur des différents arrondissements : Tanguiéta (67 hab/km²), Cotiakou (69,9 hab/km²), N'dahounta (65,2hab/km²), Taiakou (131,3hab/km²) et Tanougou (1,4 hab/km. On compte dans la commune de Tanguiéta 20 167 personnes vivant en milieu urbain soit (36,86 %) contre 34 552 personnes (63,14%) en milieu rural. La commune de Tanguiéta est composée en majorité d'un groupe sociolinguistique. Il s'agit des Gua ou Otamari et apparentés qui représentent 84,8 % de la population de cette commune. Parmi les autres groupes sociolinguistiques faiblement représentés on peut citer les Peulh ou Peul et les autres Ethnies du Bénin (respectivement 3,6 %). Les populations de cette commune pratiquent surtout les religions traditionnelles (45,5 %), Catholique (20,2%) et l'islam (14,4%).

#### 1.3. ACTIVITES ECONOMIQUES

Les activités économiques dominantes sont l'agriculture (70,5%) et le commerce et la restauration (24,1%). Dans la commune de Tanguiéta comme partout au Bénin les paysans continuent à pratiquer l'agriculture sur brûlis avec des outils rudimentaires tels que la houe, le coupe-coupe, la hache etc. Ceci limite la production qui sert essentiellement à la subsistance des populations rurales. Les cultures vivrières dominent : l'igname, le manioc, mil et le maïs sont à la base de l'alimentation des populations de la commune. Le coton et l'arachide viennent en tête de liste des cultures industrielles.

L'élevage est la seconde activité de la plus part des ménages de la commune de Tanguiéta. Les espèces élevées sont diverses. Elles comprennent principalement : la volaille (poulets, pintades, canards etc.), les caprins, les ovins, les bovins, les porcins.

Sur le plan commercial, la commune abrite des marchés d'importance locale. Les activités commerciales sont orientées aussi bien vers la consommation domestique que vers l'importation et l'exportation (cas du coton).

#### 1.4. Infrastructures sociocommunautaires

En matière d'infrastructures sociocommunautaires d'énormes disponibilités existent mais l'accès à l'eau potable reste un problème à régler car seul l'arrondissement de Tanguiéta (arrondissement urbain) est pourvu d'adduction et de forages publics.

Au plan sanitaire, pour trente neuf (39) villages regroupés au sein des cinq arrondissements, on dénombre 1 hôpital, 1 Centre de Santé de Commune, 7 maternités, 3 Centres de Santé d'Arrondissement, 9 pharmacies, 8 dispensaires et 32 unités villageoises de santé.

Sur le plan de l'éducation, on dénombre 28 écoles primaires, 1 collèges à 1<sup>er</sup> cycle et 1 à 2<sup>ème</sup> cycle. Rapportées à l'effectif de la population de la commune et à sa dispersion, ces infrastructures semblent insuffisantes.

# II- POPULATION RESIDENTE ET SA REPARTITION GEOGRAPHIQUE

#### 11-1 POPULATION RESIDENTE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE

Le volume de la population résidente dénombrée dans la commune de Tanguiéta est de 54 719 habitants en 2002, soit 0,81% de la population nationale et 9,96% de la population de l'Atacora.

Selon le milieu de résidence, 34552 habitants résident en milieu rural contre 20167 habitants en milieu urbain (le milieu urbain est constitué de l'arrondissement de Tanguiéta), soit 63,14% de la population en milieu rural et 36,86% en milieu urbain. Ainsi, la commune de Tanguiéta est fortement rurale. Le rapport de masculinité est de 98,3 hommes pour 100 femmes dans la commune de Tanguiéta avec 102,2 hommes pour 100 femmes en milieu urbain contre 191,1 hommes pour 100 femmes en milieu rural. Le déficit d'hommes en milieu rural pourrait s'expliquer par les migrations internes d'hommes au sein de la commune vers son chef-lieu ou vers la ville de Parakou (capitale économique) du Septentrion ou d'autres horizons pour des raisons d'opportunités d'emplois dans le secteur moderne.

#### 11-2 POPULATION RÉSIDENTE SELON LES ARRONDISSEMENTS

Les poids démographiques varient selon l'arrondissement. L'arrondissement urbain Tanguiéta, chef lieu de la commune concentre le plus fort pourcentage de la population de la commune (36,9%). En effet sa contribution à la population a évolué au cours des années passant de 33,5% en 1979 à 34,4% en 1992 en défaveur de celles des autres arrondissements qui enregistrent une baisse de leur contribution au cours des années sauf celui de Tanongou qui voit sa contribution à la population augmenter passant de 11,9% en 1979 à 12,2% en 1992 puis à 12,7% en 2002. Ceci serait du à la proximité avec le Parc National de la Pendjari. Entre 1992 et 2002, les fréquences des populations des différents arrondissements par rapport à la population communale sont restées très stables. Cependant les populations par arrondissement ont cru très sensiblement avec un taux moyen communal de 3,1%. Les taux d'accroissement les plus élevés sont enregistrés par Tanguiéta (3,8%) et Tanougou (3,5%).

**Tableau 2.1:** Répartition de la population de Tanguiéta en effectif et pourcentage selon le milieu de résidence et les arrondissements couverts

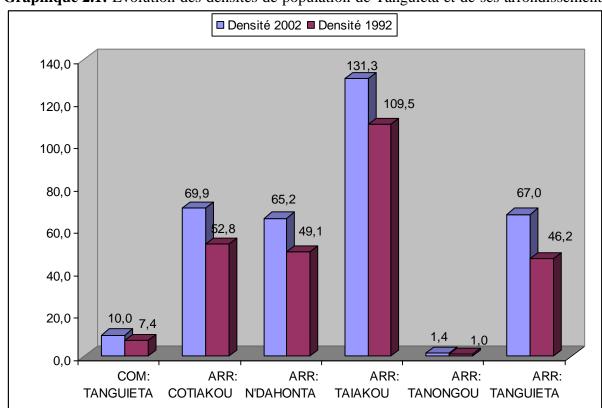
	Effectif de	population	Contribution des arrondissements			
	RGPH3, RGPH2, R		RGPH1,	RGPH3,	RGPH2,	RGPH1,
	2002	1992	1979	2002	1992	1979
<b>COM: TANGUIETA</b>	54 719	40 430	27 242	100	100	100
Milieu rural	34 552	26 536	18 115	63,1	65,6	66,5
ARR: COTIAKOU	9 163	6 917	4 965	16,7	17,1	18,2
ARR: N'DAHONTA	8 735	6 585	4 654	16,0	16,3	17,1
ARR: TAIAKOU	9 716	8 105	5 259	17,8	20,0	19,3
ARR: TANONGOU	6 938	4 929	3 237	12,7	12,2	11,9
Milieu urbain	20 167	13 894	9127	36,9	34,4	33,5
AR: TANGUIETA	20 167	13 894	9127	36,9	34,4	33,5

11-3 DENSITÉS DE POPULATION : VARIATIONS SPATIALES

#### Densités de Population

En rapportant la population recensée dans la commune de Tanguiéta (54 719 habitants) à sa superficie (5 456 km²), il se dégage une densité de 10 habitants au kilomètre carré. Le niveau de cet indicateur permet de qualifier la commune de faiblement peuplé.

La densité varie selon les arrondissements. Cette variation résulte de l'évolution de la population dans le temps. Tous les arrondissements ont une densité supérieure au niveau moyen de la commune de Tanguiéta sauf l'arrondissement de Tanongou qui a une densité très inférieure de celle du niveau communal (1,4 hab/km²). Ceux dont les densités sont supérieures au niveau national sont : Taiakou (131,3 hab/km²); Cotiakou (69.9 hab/km²); N'dahounta (65,2 hab/km²); et Tanguiéta (65.0 hab/km²).



Graphique 2.1: Évolution des densités de population de Tanguiéta et de ses arrondissements

**Tableau 2.2 :** Variations relatives de la population et évolution de densité entre 1992 et 2002

	Population	Population	Variation relative		Densité
Commune/Arrondissements	2002	1992	1992-2002	Densité 2002	1992
COM: TANGUIETA	54 719	40 430	52,5	10,0	7,4
ARR: COTIAKOU	9 163	6 917	45,2	69,9	52,8
ARR: N'DAHONTA	8 735	6 585	46,2	65,2	49,1
ARR: TAIAKOU	9 716	8 105	30,6	131,3	109,5
ARR: TANONGOU	6 938	4 929	62,1	1,4	1,0
ARR: TANGUIETA	20 167	13 894	68,7	67,0	46,2

# III STRUCTURE PAR SEXE ET AGE DE LA POPULATION

#### 11I-1 STRUCTURE DE LA POPULATION TOTALE OBSERVEE EN 2002 SELON LE SEXE

Sur les 549 417 habitants dénombrés en 2002 dans le département de l'Atacora, la commune de Tanguiéta compte 54.719 habitants dont 27.120 hommes et 27.599 femmes, soit respectivement 49,56% et 50,44%. La population de Tanguiéta comprend un peu moins

d'hommes que de femmes. Cette situation est presque analogue au niveau des arrondissements comme l'atteste le tableau.

**Tableau 3.1 :** Pourcentage de femmes dans la population totale de la commune ou des arrondissements

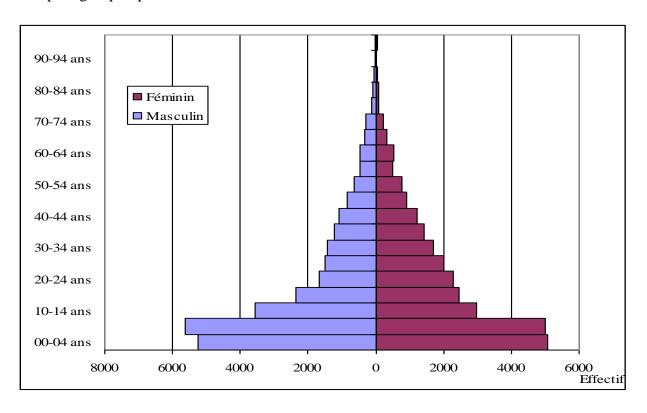
	Pourcentage de femmes				
	RGPH3,	RGPH2,	RGPH1,		
	2002	1992	1979		
COM: TANGUIETA	50,4	51,3	51,7		
ARR: COTIAKOU	51,4	51,9	52,9		
ARR: N'DAHONTA	51,7	51,8	52,4		
ARR : TAIAKOU	51,1	51,0	51,2		
ARR: TANONGOU	49,5	51,2	51,2		
ARR: TANGUIETA	49,5	51,0	51,3		

En observant l'évolution de la part de population féminine dans le temps, on constate que celle-ci diminue dans le temps, à l'exception de l'arrondissement de Taiakou où cette part augmente légèrement en passant de 51 % en 1992 à 51,1% en 2002.

#### III-2 STRUCTURE DE LA POPULATION TOTALE OBSERVEE EN 2002 SELON L'AGE ET SEXE

L'étude de la structure par âge et sexe s'analysera à travers la pyramide des âges et les rapports de masculinité

**Graphique 3.1**: Pyramide de la population résidente dans Tanguiéta en 2002 par sexe et Groupes âges quinquennaux



La pyramide de Tanguiéta (graphique 3.1) fait ressortir :

- une base très large que celle de la pyramide nationale et aussi large que celle de la pyramide de l'Atacora . En effet, la fécondité est très élevée (ISF=7,81 enfant par femme contre 6,91 pour l'Atacora et 5,53 pour le Bénin) dans cette commune faiblement urbanisée (la population urbaine représente 36,86%).

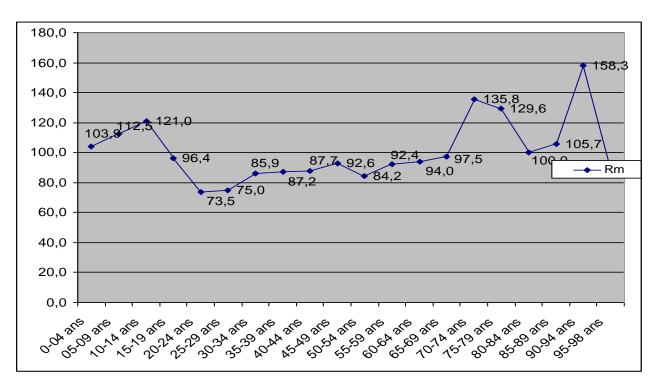
-une légère représentativité des garçons de 5-9 ans et 10-14 ans par rapport aux filles des mêmes âges (10,3% et 9,2% contre 6,5% et 5,4% pour les filles); le déficit d'effectif féminin à 10-14 ans pourrait être expliqué par les migrations de jeunes filles sans instruction ou déscolarisées qui préfèrent servir comme domestiques, aides ménagères ou aides familiales à Cotonou, dans autres villes du Bénin et des pays limitrophes.

-un léger rétrécissement précoce de la pyramide à partir de 20-24 ans, très évident du côté masculin et attribuable à l'émigration de certains hommes, en raison de la faiblesse du développement de cette commune par rapport à certaines grandes villes du Bénin.

La courbe de masculinité (graphique 3.2) montre également que c'est dans les groupes d'âges 20-24 ans et 25-29 ans que siège le plus ce phénomène car ils enregistrent les taux de masculinité les plus faibles (respectivement 73,5 et 75 hommes pour 100 femmes.)

- un creux au niveau du groupe d'âges 80-84 ans qui serait peut-être lié à une mortalité de la génération de 1921-1926.

**Graphique 3.2** : Rapport de masculinité dans la commune de Tanguiéta selon les groupes d'âges quinquennaux



III-3 STRUCTURE DE LA POPULATION TOTALE OBSERVÉE EN 2002 PAR SEXE SELON LES GRANDS GROUPES D'AGES

L'examen du tableau 3.2 de la structure par sexe et par grands groupes d'âges témoigne de la jeunesse de la population résidente dans Tanguiéta. Sur la base des différents résultats, il ressort que :

- Les moins de 15 ans représentent un peu plus de la moitié (50,3% de la population communale). Les hommes sont proportionnellement plus nombreux au niveau dans cette tranche d'âges (26,4% pour les hommes contre 23,8% pour les femmes de la population de la commune).
- La population d'âges actifs représente 44,8% de la population totale et par conséquent les personnes âgées (60 ans et plus) ne représentent que 4,9% de la population totale.
- Les femmes d'âges actifs sont plus nombreuses que les hommes (20,6% pour les hommes contre 24,2% pour les femmes). Ce déficit pourrait s'expliquer par l'émigration de la population masculine. Pour des raisons déjà évoquées, certains hommes émigrent sans leurs conjoints et leur progéniture. Ce phénomène explique certainement l'écart observé entre les âges médians masculin et féminin (13,1 ans pour les hommes et 17,6 ans pour les femmes).
- Le rapport de dépendance de l'âge (somme des effectifs d'âges inactifs sur l'effectif des personnes d'âges actifs) est égal à 1,2 soit une charge potentielle supplémentaire de 2 inactifs par 10 actifs.

**Tableau 3.2**: Structure de la population résidente dans Tanguiéta en 2002 selon le sexe, les grands groupes d'âges (%), rapport de dépendance et âge médian

Groupe âges	Masculin	Féminin	Total
0-14	26,4	23,8	50,3
15-59	20,6	24,2	44,8
60 et plus	2,5	2,4	4,9
Total	49,6	50,4	100,0
Age médian (ans)	13,1	17,6	13,9
Rapport de dépendance âge	1,4	1,1	1,2

Pour les besoins de certains programmes de développement qui concernent des populations d'âges spécifiques, certaines fréquences ont été calculées au sein de la population résidente au Bénin. Il s'agit, selon les programmes, des groupes d'âges consignés en annexe. Les effectifs et les fréquences selon le sexe de ces différents sous-groupes de la population résidente dans Tanguiéta en 2002 figurent dans le tableau 3.3.

**Tableau 3.3** : Structure de la population par sexe selon le groupe d'âges utiles (effectif et fréquences)

Groupe d'âge utile					Pourcentages	
<u> </u>	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
0 ans	2155	1057	1098	3,9	3,9	4,0
1 à 3	6046	3124	2922	11,0	11,5	10,6
0 à 3	8201	4181	4020	15,0	15,4	14,6
1 à 4	8156	4197	3959	14,9	15,5	14,3
0 à 4	10311	5254	5057	18,8	19,4	18,3
3 à 5	7201	3723	3478	13,2	13,7	12,6
6 à 11	11174	5998	5176	20,4	22,1	18,8
6 à 14	14795	7993	6802	27,0	29,5	24,6
0 à 8	19026	9845	9181	34,8	36,3	33,3
0 à 17	30238	15951	14287	55,3	58,8	51,8
10 à 18	10538	5591	4947	19,3	20,6	17,9
18 et plus	24481	11169	13312	44,7	41,2	48,2
55 et plus	3662	1849	1813	6,7	6,8	6,6
15 à 49	22138	10150	11988	40,5	37,4	43,4
15 à 59	24514	11258	13256	44,8	41,5	48,0
60 à 79	2382	1225	1157	4,4	4,5	4,2
80 et plus	322	164	158	0,6	0,6	0,6

III.4 STRUCTURES DES POPULATIONS OBSERVÉES EN 2002 PAR ARRONDISSEMENTS SELON LES GRANDS GROUPES D'ÂGES

Les données du tableau 3.4 révèlent que les populations des différents arrondissements de la commune de Tanguiéta sont relativement jeunes. Globalement, les populations des arrondissements de Tanguiéta sont très jeunes avec des âges moyens qui varient de 13,1 ans dans Tanougou à 13,9 ans dans Tanguiéta et Taiakou. Les personnes âgées de moins de 15 ans sont plus représentées dans Tanougou (53,3%). Les arrondissements de Taiakou et Cotiakou abritent plus de vielles personnes (respectivement 5,6% et 5,1%). Les arrondissements de Tanguiéta (47,6%) et Taiakou (43,9%) renferment plus de personnes d'âges actifs (15-59 ans).

Ces structures sont caractéristiques de populations à forte fécondité, à forte mortalité et affectées par l'exode rural des personnes en âge de travailler. L'importance relative des effectifs féminins du groupe d'âges 15-59 ans dans tous les arrondissements indique que tous les arrondissements sont apparemment affectés par l'émigration sélective des hommes en âge de travailler vers les villes du Bénin et de la sous région du fait de l'insuffisance d'infrastructures économiques qui offriraient des opportunités professionnelles plus rémunératrices.

Cependant, les âges médians calculés pour les différents arrondissements attestent que les non migrants (hommes) sont pour la plupart encore très jeunes. Le niveau élevé de l'âge médian

des femmes n'est autre que la preuve qu'il s'agit des migrations récentes et que certains hommes actifs ont migré sans leurs femmes.

**Tableau 3.4**: Structures des populations par arrondissement observées en 2002 par sexe selon les grands groupes d'âges (%), taux de dépendance et âge médian

						Taux de	Age
Communes	Sexe	0-14	15-59	60 et plus	Total	dépendance	-
	Masc.	26,4	20,6	2,5	49,6	1,4	13,1
	Fém.	23,8	24,2	2,4	50,4	1,1	17,6
Tanguiéta	Total	50,3	44,8	4,9	100,0	1,2	13,9
	Masc.	26,9	19,1	2,7	48,6	1,5	12,7
	Fém.	24,7	24,3	2,4	51,4	1,1	16,8
Cotiakou	Total	51,6	43,3	5,1	100,0	1,3	13,6
	Masc.	27,8	17,8	2,7	48,3	1,7	12,2
	Fém.	24,1	25,4	2,2	51,7	1,0	18,0
N'dahounta	Total	52,0	43,2	4,9	100,0	1,3	13,5
	Masc.	26,6	19,2	3,0	48,9	1,5	12,9
	Fém.	23,9	24,7	2,5	51,1	1,1	17,9
Taiakou	Total	50,5	43,9	5,6	100,0	1,3	13,9
	Masc.	28,5	19,6	2,4	50,5	1,6	12,4
	Fém.	24,8	22,4	2,3	49,5	1,2	14,0
Tanougou	Total	53,3	42,0	4,8	100,0	1,4	13,1
Commune de	Masc.	24,9	23,4	2,2	50,5	1,2	15,7
Tanguiéta	Fém.	22,9	24,1	2,4	49,5	1,0	18,4
	Total	47,8	47,6	4,7	100,0	1,1	17,1

III.5 STRUCTURES DES POPULATIONS OBSERVÉES EN 2002 PAR VILLAGES OU QUARTIERS DE VILLES

DE LA COMMUNE DE TANGUIÉTA AVEC DISPONIBILITÉ DES INFRASTRUCTURES SOCIOCOMMUNAUTAIRES

La disponibilité des informations sur la population, ainsi que sur la disponibilité des infrastructures sociocommunautaires au niveau des villages ou quartiers de villes constitue l'un des objectifs du RGPH3. Ainsi, les données issues du RGPH3 nous permettent de donner les informations ci-dessous :

### CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET EQUIPEMENTS SOCIOCOMMUNAUTAIRES DES UNITES ADMNISTRATIVES

		T	OUS MENAGES	3		MENAGES AC	GRICOLES		STRUCT	URE DE LA	A POPULA	TION		INFRAS	STRUCTL	JRES SC	CIOCO	MMUNA	AUTA	AIRES		
DIVISIONS ADMINISTRATIVES	NOMBRE MENAGES	TOTAL	POPULATION MASCULIN	FEMININ	TAILLE MENAGE	NOMBRE MENAGES	POPU- LATION	0-5 ans	6-11 ans	0-14 ans	15-59 ans	60 ans & plus	18 ans & plus	ADDUC TION	Primair		1 & 2 <sup>n</sup>	d MATE		SC CS	DISPEI SA SAIRE	
COM: TANGUIETA	8 516	54 719	27 120	27 599	6,4	6 877	46 621	12 706	11 174	27 501	24 514	2 703	24 480		28	1		1	1	1	3	1
ARROND: COTIACOU	1 263	9 163	4 452	4 711	7,3	1 230	9 012	2 149	1 943	4 726	3 971	466	3 989		3	0	1	0	0	0	0	0
BOUNTA	102	574	316	258	5,6	100	571	141	142	318	234	22	239	Non	0	0	١	0	0	0	0	0
CORONCORE	200	1 241	621	620	6,2	189	1 187	259	285	611	570	60	566	Non	0	0	١	0	0	0	0	0
COTIAKOU	305	2 136	1 022	1 114	7,0	288	2 052	526	433	1 141	861	134	881	Non	1	0	1	0	0	0	0	0
MANOUNGOU	109	689	346	343	6,3	108	681	147	118	311	319	59	341	Non	1	0	1	0	0	0	0	0
NOWERERE	232	1 829	895	934	7,9	230	1 827	437	417	995	774	60	730	Non	0	0	1	0	0	0	0	0
TORA	315	2 694	1 252	1 442	8,6	315	2 694	639	548	1 350	1 213	131	1 232	Non	1	0	1	0	0	0	0	0
ARROND: N'DAHONTA	1 359	8 735	4 220	4 515	6,4	1 336	8 631	2 308	1 788	4 539	3 771	425	3 835		4	0	1	0	0	0	1	0
DONDONGOU	247	1 566	744	822	6,3	240	1 524	419	294	806	698	62	698	Non	1	0	١	0	0	0	0	0
NANTAGATA	163	1 005	476	529	6,2	163	1 005	299	222	563	413	29	412	Non	1	0	1	0	0	0	0	0
N'DAHONTA	324	2 050	1 014	1 036	6,3	310	1 994	502	455	1 066	888	96	881	Non	2	0	١	0	0	0	1	0
NIGNERI	86	507	256	251	5,9	86	507	136	104	256	225	26	235	Non	0	0	١	0	0	0	0	0
SAMMOUANGOU	265	1 826	873	953	6,9	265	1 826	474	352	932	785	109	808	Non	0	0	١	0	0	0	0	0
TANHINKOU	69	438	209	229	6,3	69	438	121	92	225	200	13	205	Non	0	0	١	0	0	0	0	0
TCHAETA	205	1 343	648	695	6,6	203	1 337	357	269	691	562	90	596	Non	0	0	١	0	0	0	0	0
ARROND: TAIAKOU	1 745	9 716	4 749	4 967	5,6	1 703	9 562	2 377	1 988	4 908	4 267	541	4 422		6	0	)	0	0	0	1	0
BOUGOU	276	1 546	754	792	5,6	275	1 541	439	276	788	697	61	706	Non	1	0	1	0	0	0	0	0
FINTA	173	996	493	503	5,8	173	996	216	219	495	449	52	442	Non	1	0	١	0	0	0	0	0
KOTCHEKONGOU	195	1 108	529	579	5,7	194	1 107	288	243	584	454	70	492	Non	1	0	1	0	0	0	0	0
KOUAYOTI	101	591	268	323	5,9	97	585	139	105	288	264	39	276	Non	1	0	١	0	0	0	1	C
KOUTCHOUCHOUNGOU	60	270	122	148	4,5	59	269	48	68	128	121	21	100	Non	0	0		0	0	0	0	0

# CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET EQUIPEMENTS SOCIOCOMMUNAUTAIRES DES UNITES ADMNISTRATIVES

		T	OUS MENAGES	S		MENAGES AG	GRICOLES		STRUCT	URE DE LA	A POPULAT	ΓΙΟΝ		INFRAS	STRUCTU	JRES SC	OCIOC	COMMUN	IAUT	AIRES	;	
DIVISIONS ADMINISTRATIVES	NOMBRE MENAGES	TOTAL	POPULATION MASCULIN	N FEMININ	TAILLE MENAGE	NOMBRE MENAGES	POPU- LATION	0-5 ans	6-11 ans	0-14 ans	15-59 ans	60 ans & plus	18 ans & plus	ADDUC TION	Primair		1 & 2	LL, 2 <sup>nd</sup> MATI CLE NIT		SC C	DISP SA SAIR	
NAFAYOTI	114	603	289	314	5,3	107	589	151	118	295	257	51	295	Non	0	0	)	0	0	0	0	(
NONTINGOU	154	792	395	397	5,1	150	780	174	165	382	356	54	370	Non	0	0	)	0	0	0	0	(
OUANKOU	155	976	482	494	6,3	141	894	259	204	527	404	45	405	Non	1	0	)	0	0	0	0	(
TAHONGOU	151	845	425	420	5,6	146	831	193	186	418	387	40	394	Non	0	0	)	0	0	0	0	(
TAIACOU	23	115	54	61	5,0	23	115	28	26	58	50	7	57	Non	0	0	)	0	0	0	0	C
YEHONGOU	267	1 425	721	704	5,3	263	1 407	341	280	713	635	77	652	Non	1	0	)	0	0	0	0	C
YEYEDI	76	449	217	232	5,9	75	448	101	98	232	193	24	201	Non	0	0	)	0	0	0	0	0
ARROND: TANONGOU	819	6 938	3 507	3 431	8,5	793	6 833	1 675	1 535	3 696	2 911	331	2 922		6	0	)	0	1	1	0	1
BATIA	152	1 447	766	681	9,5	151	1 393	313	336	802	578	67	571	Non	1	0	)	0	0	0	0	0
TANNONGOU	213	1 876	935	941	8,8	207	1 862	446	442	1 022	768	86	773	Non	1	0	)	0	1	1	0	1
TCHAFARGA	95	821	389	432	8,6	93	807	184	192	435	343	43	341	Non	1	0	)	0	0	0	0	C
TCHANWASSAGA	173	1 472	722	750	8,5	157	1 453	403	312	774	632	66	645	Non	2	0	)	0	0	0	0	C
TCHATINGOU	186	1 322	695	627	7,1	185	1 318	329	253	663	590	69	592	Non	1	0	)	0	0	0	0	0
ARROND: TANGUIETA	3 330	20 167	10 192	9 975	6,1	1 815	12 583	4 197	3 920	9 632	9 594	940	9 312		9	1	l	1	0	0	1	0
BOUNIESSOU	188	1 321	642	679	7,0	188	1 321	332	268	692	554	75	553	Oui	0	0	)	0	0	0	0	C
DJIDJIRE BERI	458	2 714	1 359	1 355	5,9	121	1 037	425	438	1 113	1 477	124	1 381	Oui	0	0	)	0	0	0	0	C
GORO BANI	432	2 566	1 332	1 234	5,9	84	801	439	476	1 125	1 315	126	1 280	Oui	0	0	)	0	0	0	0	C
MAMOUSSA	280	1 767	806	961	6,3	278	1 762	481	379	948	733	86	721	Non	2	0	)	0	0	0	0	(
NANEBOU	155	1 144	550	594	7,4	152	1 112	281	246	580	504	60	512	Non	2	0	)	0	0	0	0	C
PORGA	466	2 632	1 368	1 264	5,6	118	749	503	534	1 222	1 344	66	1 258	Oui	1	0	)	0	0	0	0	C
TCHOUTCHOUBOU	770	4 429	2 298	2 131	5,8	463	2 992	900	839	2 122	2 101	205	2 040	Oui	2	0	)	0	0	0	0	C
TIELE	232	1 551	791	760	6,7	227	1 514	400	348	846	590	115	655	Non	1	0	)	0	0	0	0	(
YARKA	349	2 043	1 046	997	5,9	184	1 295	436	392	984	976	83	912	Oui	1	1		1	0	0	1	0
COM: TOUCOUNTOUNA	4 169	30 154	14 722	15 432	7,2	3 891	28 916	6 744	6 134	14 821	13 472	1 859	13 885		21	1	ı	0	3	0	4	3

# CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET EQUIPEMENTS SOCIOCOMMUNAUTAIRES DES UNITES ADMNISTRATIVES

		T	OUS MENAGES	3		MENAGES AC	GRICOLES		STRUCT	URE DE LA	POPULA	TION		INFRAS	STRUCTL	JRES SO	CIOCOI	MMUNA	UTAIF	ES		
DIVISIONS ADMINISTRATIVES	NOMBRE MENAGES	TOTAL	POPULATION MASCULIN	I FEMININ	TAILLE MENAGE	NOMBRE MENAGES	POPU- LATION	0-5 ans	6-11 ans	0-14 ans	15-59 ans	60 ans & plus	18 ans & plus	ADDUC TION	Primair	COLL, 1 <sup>er</sup> CYCLE	1 & 2 <sup>nd</sup>	MATER NITE		: CS	DISPEN A SAIRE	1-
ARROND: KOUARFA	1 232	9 809	4 845	4 964	8,0	1 160	9 431	2 164	1 995	4 759	4 421	629	4 633		9	0	C	, .	1 (	)	1	1
BOUYAGNINDI	81	801	402	399	9,9	79	790	199	149	388	374	39	387	Non	1	0	C	) (	) (	)	0	0
KOUARFA	204	1 685	853	832	8,3	189	1 606	345	360	820	738	127	792	Non	1	0	C	,	1 (	)	1	1
KOUBA	267	1 884	937	947	7,1	256	1 844	451	397	950	830	104	848	Non	1	0	C	) (	) (	)	0	0
PEPERKOU	77	588	294	294	7,6	70	573	123	124	284	246	58	281	Non	1	0	C	) (	) (	)	0	0
TAKISSARI	150	1 164	556	608	7,8	126	994	228	236	530	528	106	582	Non	2	0	C	) (	) (	)	0	0
TAMPOBRE	224	1 837	878	959	8,2	215	1 794	415	372	908	836	93	856	Non	1	0	C	) (	) (	)	0	0
TANDAFA	102	668	335	333	6,5	102	668	157	130	337	300	31	297	Non	1	0	C	) (	) (	)	0	0
WABOU	127	1 182	590	592	9,3	123	1 162	246	227	542	569	71	590	Non	1	0	C	) (	0 (	)	0	0
ARROND: TAPEGRE	1 289	8 560	4 152	4 408	6,6	1 190	8 168	1 852	1 739	4 148	3 849	562	3 995		5	0	C	) :	2 (	)	2	2
DIKOKORE	110	631	292	339	5,7	107	613	142	107	284	304	43	320	Non	0	0	C	) (	) (	)	0	0
KOKOTA	74	529	249	280	7,1	68	511	108	106	255	221	53	242	Non	1	0	C	) (	0 (	)	0	0
NABAGA	97	680	333	347	7,0	97	680	153	134	324	306	50	315	Non	1	0	C	) (	0 (	)	0	0
TAMPEGRE	343	2 341	1 117	1 224	6,8	316	2 271	524	449	1 136	1 053	152	1 086	Non	1	0	C		1 (	)	1	1
TANTOUGOU	109	859	425	434	7,9	91	769	201	165	426	382	51	403	Non	1	0	C	) (	0 (	)	0	0
WANSOKOU	556	3 520	1 736	1 784	6,3	511	3 324	724	778	1 723	1 583	213	1 629	Non	1	0	C		1 (	)	1	1
ARROND: TOUCOUNTOUNA	1 648	11 785	5 725	6 060	7,2	1 541	11 317	2 728	2 400	5 914	5 202	: 668	5 257		7	1	c	) (	D (	)	1	0

# IV : CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES DE LA POPULATION EN 2002

L'étude des caractéristiques socioculturelles s'appesantira essentiellement sur l'étude de l'ethnie, la religion, la communauté étrangère, de l'alphabétisation-Instruction-Scolarisation et de l'état matrimonial-Nuptialité.

IV-1 IMPORTANCE NUMÉRIQUE DES DIFFÉRENTS GROUPES ETHNIQUES

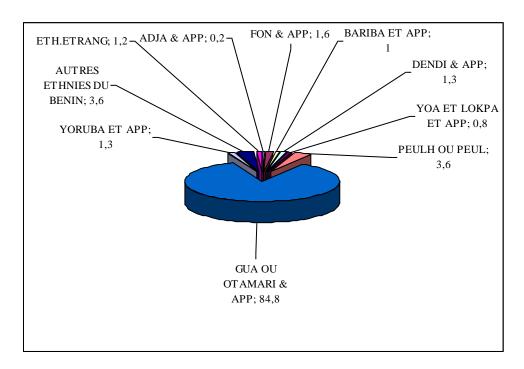
#### IV-1-1 AU NIVEAU COMMUNAL

L'émiettement ethnique observé au niveau du Bénin est presque inexistant dans la commune de Tanguiéta. Elle est principalement composée du groupe ethnique Gua ou Otamari et apparentés qui représentent 84,8% de la commune et des peulhs qui ne représentent que 3,6%. Il n'existe que de petites colonies des autres ethnies dans la commune de Tanguiéta. Les Adja n'y résident pratiquement pas (0,2%).

Tableau 4.1: Groupes ethniques dans Tanguiéta selon le sexe

Ethnies	Total	Masculin	Féminin
Total (%)	100	49,6	50,4
ADJA & APP	0,2	0,3	0,2
FON & APP	1,6	1,6	1,5
BARIBA ET APP	1,0	1,0	1,0
DENDI & APP	1,3	1,2	1,4
YOA ET LOKPA ET APP	0,8	0,7	0,9
PEULH OU PEUL	3,6	3,8	3,5
GUA OU OTAMARI & APP	84,8	84,3	85,4
YORUBA ET APP	1,3	1,3	1,2
AUTRES ETHNIES DU BENIN	3,6	3,8	3,4
ETH.ETRANG	1,2	1,3	1,1
Effectif	54719	27120	27599

Graphique 4.1: Groupes ethniques dans Tanguiéta



#### IV-1-2 AU NIVEAU DES ARRONDISSEMENTS

Comme au niveau communal, la majorité de la population de Tanguiéta dans tous ses arrondissements provient du groupe ethnique Gua ou Otamari et les autres ethnies sont presque absentes. Mais il faut noter que dans le l'arrondissement urbain contrairement aux autres arrondissement du milieu rural, on remarque la présence des autres ethnies du Bénin (9,4%), des Peulhs (4,3%), des Fons (4,1%).

**Tableau 4.2:** Proportion en % des différentes ethnies par arrondissement de Tanguiéta

P08_ETHNIE_NAT	Total	Cotiakou	N'dahounta	Taiakou	Tanougou	Tanguiéta
Total (%)	100	100	100	100	100	100
ADJA & APP	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6
FON & APP	1,6	0,0	0,1	0,1	0,2	4,1
BARIBA ET APP	1,0	0,0	0,1	0,0	0,1	2,7
DENDI & APP	1,3	0,0	0,0	0,0	0,0	3,5
YOA ET LOKPA ET APP	0,8	0,0	0,0	0,0	0,1	2,2
PEULH OU PEUL	3,6	1,8	3,9	2,1	5,9	4,3
GUA OU OTAMARI & APP	84,8	97,5	95,1	97,1	92,6	66,1
YORUBA ET APP	1,3	0,0	0,0	0,0	0,0	3,4
AUTRES ETHNIES DU BENIN	3,6	0,2	0,3	0,2	0,0	9,4
ETH.ETRANG	1,2	0,0	0,2	0,0	0,2	3,0
Effectif	54719	9163	8735	9716	6938	3 20167

#### IV-2 - IMPORTANCE NUMERIQUE DES DIFFERENTES RELIGIONS

Il n'est pas possible d'envisager la société sans parler des croyances qui imprègnent profondément tous les actes de la vie sociale. Certaines de ces croyances ont marqué l'histoire des peuples du Bénin, même si aujourd'hui des groupes sociaux, en rupture avec ces croyances ont adopté les religions "révélées" telles que l'Islam et la religion chrétienne.

#### IV-2-1 AU NIVEAU COMMUNAL

Le tableau 4.3 porte sur le nombre d'adeptes ou de fidèles par religion selon le sexe. Dans l'ensemble trois religions sont les plus pratiquées dans Tanguiéta : les Autres religions traditionnelles à l'exception de la religion Vodoun (45,5 %), le Catholicisme (20,2 %) et l'Islam (14,4) %). Les personnes qui se sont déclarées athées forment 12,2 % de la population. Les femmes sont légèrement plus nombreuses dans le Catholicisme (99,9 hommes pour 100 femmes) et la Religion traditionnelle (96,7 hommes pour 100 hommes) et les hommes majoritaires dans l'Islam à Tanguiéta (105,4 hommes pour 100 femmes).

**Tableau 4.3 :** Répartition de la population résidente à Tanguiéta selon le sexe et la religion

RELIGION	Total	Masculin	Féminin	Rm
Total	54719	27120	27599	98,3
Aucune Religion	12,2	11,8	12,5	92,9
Vodoun	0,1	0,1	0,1	122,2
Catholique	20,2	20,3	20,0	99,9
Protestant Méthodiste	2,0	2,0	1,9	102,3
Autres Protestant	2,4	2,4	2,4	99,5
Céleste	0,2	0,2	0,2	92,0
Islam	14,4	14,9	13,9	105,4
Autre Chrétien	0,3	0,4	0,2	166,1
Autre Religion Traditionnelle	45,5	45,1	45,9	96,7
Autre Religion	2,2	2,2	2,2	95,6

#### IV-2-2 AU NIVEAU DES ARRONDISSEMENTS

L'examen du tableau 4.4 fait ressortir comme religion dominante les Autres religions dans tous les arrondissements du milieu rural, et de façon notable à Cotiakou (79,7%). Dans l'arrondissement de Tanougou l'Islam est la religion secondaire (21,5%). Par contre dans l'arrondissement urbain Tanguiéta le Catholicisme est la religion la plus pratiquée (32,6%) ensuite vient l'islam (28,1%).

Tableau 4.4: Proportion des adeptes des différentes religions par arrondissement

RELIGION	Total	Cotiakou	N'dahounta	Taiakou	Tanougou	Tanguiéta
Total	100	100	100	100	100	100
Aucune Religion	12,2	7,7	18,9	8,1	3,6	16,2
Vodoun	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,2
Catholique	20,2	9,5	14,7	13,2	15,0	32,6
Protestant Méthodiste	2,0	0,0	3,7	1,4	1,1	2,7

Autres Protestant	2,4	0,2	3,5	0,5	4,5	3,0
Céleste	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5
Islam	14,4	1,7	4,0	2,0	21,5	28,1
Autre Chrétien	0,3	0,0	0,1	1,0	0,0	0,3
Autre Religion						
Traditionnelle	45,5	79,7	54,4	62,4	53,6	15,2
Autre Religion	2,2	0,3	0,3	10,5	0,1	0,6
Effectif	54719	9163	8735	9716	6938	20167

#### IV-3 ETRANGERS RESIDENTS DANS LA COMMUNE DE TANGUIETA

# IV-.3-1 IMPORTANCE NUMERIQUE SELON LE SEXE, LES GRANDS GROUPES D'AGES ET LA NATIONALITE

Le nombre d'étrangers recensés dans la commune de Tanguiéta lors du troisième recensement s'élève à 637 (1,2% de la population communale) dont 348 hommes et 289 femmes, soit un rapport de masculinité de 120,4 hommes pour 100 femmes. Leur communauté est composée de plus d'actifs potentiels de 15 à 59 ans (66,2%) que d'enfants de 0-14 ans (28,6%) et de personnes âgées de 60 ans et plus (5,2%).

Les Nigériens, les Togolais et les Burkinabé constituent les plus fortes colonies étrangères dans Tanguiéta. Ils représentent respectivement 40,0%, 27,6% et 14,4% des étrangers de la commune avec un déséquilibre en faveur des hommes (13 nigériens pour 10 nigériennes et 9 togolais pour 10 togolaises, 11 hommes burkinabé pour 10 femmes burkinabé). On en déduit que les étrangers dans Tanguiéta sont majoritairement des ressortissants des pays limitrophes (89%). Le Nigeria et le reste de l'Afrique Occidentale ne sont représentés respectivement que par 6,9% et 6,1% des étrangers.

Tableau 4.5 : Etrangers selon le sexe, le grand groupe d'âges et la nationalité

	Total	00-14 ans	15-59 ans	60 ans et plus	Masculin	Féminin	Rm
Effectif	637	182	422	33	348	289	
Total	100	28,6	66,2	5,2	54,6	45,4	120,4
Burkina-Faso	14,4	22,0	10,9	18,2	13,5	15,6	104,4
Niger	40,0	39,6	40,3	39,4	40,8	39,1	125,7
Nigeria	6,9	6,0	7,3	6,1	9,2	4,2	266,7
Togo	27,6	26,4	29,1	15,2	24,1	31,8	91,3
Afrique Occidentale	6,1	4,9	6,6	6,1	6,9	5,2	160,0
Afrique Centrale	1,1	1,1	1,2	0,0	1,1	1,0	133,3
Reste Afrique	0,2	0,0	0,2	0,0	0,3	0,0	-
Amériques	0,6	0,0	0,9	0,0	0,6	0,7	100,0
Asie	0,3	0,0	0,5	0,0	0,6	0,0	-
Europe	2,7	0,0	2,8	15,2	2,9	2,4	142,9
Océanie	0	0	0	0	0	0	

#### IV.3-2 IMPORTANCE NUMERIQUE DES ETRANGERS SELON LE SEXE PAR ARRONDISSEMENT

Les étrangers de Tanguiéta résident majoritairement dans le chef-lieu Tanguiéta de la commune et à concurrence de 93,8 % et on ne remarque que leur trace dans certains arrondissements comme N'dahounta et Tanougou (respectivement 3,3% et 2,5%). Ils sont en généralement d'âges actifs et sont partout des hommes dans les arrondissements de Tanougou et Tanguiéta (les rapports de masculinité sont partout supérieurs à 100).

<b>Tableau 4.6 :</b> Population étrangère résidente par arrondissement se
---

	Total	00-14 ans	15-59 ans	60 ans et plus	Masculin	Féminin	Rm
Total	640	182	424	34	349	291	
Total (%)	100	28,4	66,3	5,3	54,5	45,5	119,9
Cotiakou	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-
N'dahounta	3,3	6,0	2,1	2,9	1,6	1,7	90,9
Taiakou	0,5	0,0	0,7	0,0	0,0	0,5	0,0
Tanougou	2,5	0,0	3,5	2,9	2,3	0,2	1500,0
Tanguiéta	93,8	94,0	93,6	94,1	50,6	43,1	117,4

## V- CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES

#### V-1 ALPHABETISME

Le niveau d'alphabétisme est mesuré par le taux brut d'alphabétisme. Les taux d'alphabétisme calculés au recensement sont des indicateurs de stock d'alphabétisés après les campagnes successives d'alphabétisation. Ils ne sont donc pas comparables à ceux publiés par la Direction de l'Alphabétisme qui sont des indicateurs de performance de la campagne annuelle d'alphabétisation.

Dans le cadre du troisième recensement général de la population et l'habitation, quatre (4) sous-groupes d'alphabétisés ont été identifiés :

- ceux qui ne savent lire, écrire et comprendre qu'en français
- ceux qui ne savent lire, écrire et comprendre qu'en langues nationales
- ceux qui ne savent lire, écrire et comprendre qu'en français et en langues nationales
- ceux qui ne savent lire, écrire et comprendre qu'en d'autres langues.

#### V-1-1 AU NIVEAU COMMUNAL SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE

Le taux d'alphabétisme dans la commune est encore très faible 16,2% en 2002. Plus de 80% de la population de Tanguiéta reste encore analphabète. On note un déséquilibre de l'alphabétisme en faveur des hommes. Le taux d'alphabétisme des hommes est de 22,9% et celui des femmes est de 9,6%, soit un indice de parité du genre (0,4) largement inférieur à l'unité, ce qui traduit une inégalité en faveur de l'homme. Aux premiers âges du fait de la scolarisation au primaire des nouvelles générations, le taux d'alphabétisme connaît une ascension rapide jusqu'à 29% entre 10-14 ans et décroît lentement au niveau des anciennes

générations qui n'ont certainement pas connu une forte scolarisation. Cette concentration des alphabétisés aux bas âges fait envisager la grande jeunesse de la population alphabétisée dans la commune.

**Tableau 5.1:** Taux d'alphabétisme selon le sexe et le groupe d'âge

Groupe d'âges	Total		Masculin	Féminin	Indice de parité genre
Total	16	,2	22,9	9,6	0,4
06-09 ans	6	,6	8,1	5,0	0,6
10-14 ans	29	,0	35,5	21,1	0,6
15-19 ans	26	,7	37,7	16,1	0,4
20-24 ans	18	,7	30,7	9,9	0,3
25-29 ans	18	,6	29,8	10,2	0,3
30-34 ans	18	,8	29,0	10,1	0,4
35-39 ans	16	,2	26,4	7,3	0,3
40-44 ans	11	,1	18,3	4,7	0,3
45-49 ans	8	,2	13,3	3,4	0,3
50-54 ans	7	,0	11,7	3,0	0,3
55-59 ans	7	,4	13,0	2,2	0,2
60-64 ans	4	,2	5,8	2,7	0,5
65-69 ans	2	,8	4,1	1,5	0,4
70-74 ans	1	,9	3,0	0,5	0,2
75-79 ans	3	,6	5,5	1,0	0,2
80-84 ans	1	,3	2,6	0,0	0
85-89 ans	0	,0	0,0	0,0	-
90-94 ans	0	,0	0,0	0,0	-
95-98 ans	0	,0	0,0	0,0	

V-1-2 Disparites au sein des arrondissements selon le sexe

Les taux d'alphabétisme sont également faibles dans les arrondissements. Quelques variations non négligeables sont observées d'un arrondissement à un autre. Seul l'arrondissement de Tanguiéta (28,3%) enregistre le taux, le plus élevé (au dessus du niveau départemental (14.1%). Le taux d'alphabétisme le plus faible s'observe dans l'arrondissement de Cotiakou (3,3%). Dans plusieurs arrondissements de la commune, il subsiste une inégalité du genre en faveur des hommes sauf au niveau de l'arrondissement de Tanguiéta et de celui de Cotiakou où le niveau d'alphabétisation entre genre reste le même. Ainsi on note 4 femmes alphabétisées pour 10 hommes dans l'arrondissement de Tanougou et 2 femmes alphabétisées pour 10 hommes dans chacun des arrondissements de N'dahounta et de Taiakou.

Tableau 5.2 : Taux d'alphabétisme par commune selon le sexe et le milieu

Arrondissement	Т	M	F	Indice de parité
Total	16,2	22,9	9,6	0,4
Cotiakou	3,3	4,3	2,3	0,5
N'dahounta	8,8	15,0	3,3	0,2
Taiakou	13,5	22,1	5,5	0,2
Tanougou	9,4	13,7	5,1	0,4
Tanguiéta	28,3	36,9	19,3	0,5

#### V-1-3 Alphabetisme des jeunes et des adultes selon les arrondissements

Le taux d'alphabétisme au niveau des jeunes (15-24 ans) s'établit à 23,1% au niveau communal. Au niveau des personnes de 15 ans et plus, le taux d'alphabétisme est évalué à 16%. Les femmes sont sous alphabétisées dans les deux univers (13,1% contre 34,8% pour les hommes chez les 15-24 ans et 8,5% contre 24,6% chez les 15 ans et plus). L'indice de parité du genre à l'alphabétisme est égal à 0,4% pour les 15-24 ans et 0,3pour les 15 ans et plus.

Les taux d'alphabétisme sont également plus élevés chez les jeunes du chef-lieu de la commune (40,6%) et Taiakou (16,8%). Il en est de même des adultes avec respectivement 29,8% et 10,2%. Les taux les plus faibles sont également obtenus dans les arrondissements de Cotiakou et Tanougou qui affichent respectivement 4,4% et 9,1% de fréquences de jeunes alphabétisés et 3,3% et 7,8% de fréquences d'adultes alphabétisés. Dans tous les arrondissements les femmes alphabètes sont sous-représentées sauf au niveau de l'arrondissement de Cotiakou où l'indice de parité affiche 7 femmes alphabétisées pour 10 hommes chez les jeunes et une égalité chez les adultes. L'inégalité de l'alphabétisme selon le sexe reste plus accentuée dans Taiakou qui s'illustre par un indice de parité du genre de 1 femme pour 10 hommes chez les jeunes et de 2 femmes alphabètes pour 10 hommes chez les adultes.

**Tableau 5.3:** Taux d'alphabétisme des jeunes et des adultes selon le sexe par arrondissement

15-24 ans				15 ans et plus				
				Indice de				Indice de
Communes	Ensemble	Masculin	Féminin	parité	Ensemble	Masculin	Féminin	parité
Total	23,1	34,8	13,1	0,4	16,0	24,6	8,5	0,3
Cotiakou	4,4	5,2	3,8	0,7	3,3	4,6	2,2	0,5
N'dahounta	12,0	23,8	4,9	0,2	7,8	14,4	2,9	0,2
Taiakou	16,8	33,2	4,6	0,1	10,2	18,6	3,3	0,2
Tanougou	9,1	14,0	5,0	0,4	7,8	12,9	3,2	0,2
Tanguiéta	40,6	52,9	27,5	0,5	29,8	41,7	18,3	0,4

#### V-2-1 Instruction a Tanguieta selon le sexe

La répartition de la population selon le niveau d'instruction est utilisée comme mesure de la qualité des ressources humaines d'un pays (indice de capital humain). A partir des informations sur la dernière classe suivie, nous distinguerons la population non scolarisée de celle ayant atteint un niveau d'instruction donné (primaire, secondaire ou supérieur). Le niveau d'instruction est étudié à partir de la proportion de la population ayant un niveau correspondant à un ordre d'enseignement donné.

L'instruction est indispensable pour un mieux être personnel et social. C'est pourquoi tous les gouvernements s'attèlent à sa généralisation. Mais en dépit de sa fonction sociale et de tous ses indéniables avantages, il subsiste encore au Bénin une importante population qui vit sans instruction.

La population sans instruction représente 75,4% (67,1% des hommes et 83,5% des femmes). Une petite partie de la population s'est limitée à l'instruction maternelle (0,1).

L'enseignement primaire est relativement plus fréquenté parce qu'il a toujours été une priorité pour les gouvernements béninois. En dépit de la persistance des résistances les personnes de niveau primaire représentent 19,7% de la population de Tanguiéta, celles de niveau secondaire (4,5%) et celles de l'enseignement supérieur sont quasi-inexistantes (seulement 0,2%). Tout comme dans la plupart des pays de la sous région, les cadres de haut niveau résident soit dans les grandes villes où sont concentrées les unités de production économiques et l'administration publique, soit dans les cités-dortoir de leurs périphéries.

A tous les niveaux les femmes instruites sont faiblement représentées, l'indice de parité est partout largement en faveur des hommes.

**Tableau 5.4:** Population de 3 ans et plus selon le niveau d'instruction par

				Indice de
Niveau d'instruction	Total	Masculin	Féminin	parité
Total	100	100	100	-
Maternel	0,1	0,1	0,1	1,1
Primaire	19,7	25,5	14,0	1,8
Secondaire Général 1er cycle	3,5	5,0	2,1	2,4
Secondaire Général 2nd cycle	1,0	1,8	0,3	6,3
Secondaire Technique 1er cycle	0,0	0,0	0,0	5,6
Secondaire Technique 2nd cycle	0,0	0,1	0,0	5,8
Supérieur	0,2	0,4	0,0	10,0
Aucun niveau	75,4	67,1	83,5	0,8
Effectif	49213	24362	24851	1,0

V-2-2 DISPARITES AU SEIN DES ARRONDISSEMENTS SELON LE SEXE ET LE NIVEAU D'INSTRUCTION

Les écarts non négligeables s'observent d'un arrondissement à un autre du point de vue du niveau d'instruction.

Au niveau maternel, la fréquence la plus élevée des instruits exclusivement de niveau maternel est observée dans les arrondissements de Tanguiéta (0,2% des populations).

À niveau primaire, les arrondissements de Tanguiéta (27,9%) et Taiakou (20,7%) abritent plus d'instruits de niveau primaire. Cotiakou (7,2%) détient la plus faible fréquence d'instruits du niveau primaire.

À niveau secondaire, l'arrondissement de Tanguiéta (11,1%) se distingue par la proportion la plus élevée des instruits de cet ordre d'enseignement. Dans les autres arrondissements les fréquences observées sont très faibles et la plus faible est observée au niveau de Cotiakou (0,2%).

Au niveau supérieur, les personnes de niveau supérieur sont partout presque absentes.

**Aucun niveau d'instruction**, les personnes n'ayant aucun niveau d'instruction sont légion dans Tanguiéta. Elles sont en proportion plus élevées dans Cotiakou (92,5%). Dans tous les arrondissements, les hommes sont proportionnellement plus instruits que les femmes. Ceci résulte du fait que les femmes de cette région restent encore soumises aux pesanteurs traditionnelles sociologiques qui les empêchent de s'inscrire à l'école.

**Tableau 5.5 :** Population de 3 ans et plus des arrondissements selon le niveau d'instruction par sexe

Niveau d'instruction	Total	Cotiakou	N'dahounta	Taiakou	Tanougou	Tanguiéta
Ensemble						
Total	100	100	100	100	100	100
Maternel	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2
Primaire	19,7	7,2	17,0	20,7	14,2	27,9
Général 1 <sup>er</sup> Cycle	3,5	0,2	0,7	1,2	0,5	8,4
Général 2nd Cycle	1,0	0,0	0,1	0,2	0,1	2,6
Technique 1er Cycle	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Technique 2nd Cycle	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Supérieur	0,2	0,0	0,1	0,0	0,0	0,5
Jamais Fréquenté	75,4	92,5	82,1	78,0	85,2	60,3
Effectif	49213	8265	7714	8685	6275	18274
Masculin						
Total	100	100	100	100	100	100
Maternel	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,2
Primaire	25,5	8,4	25,6	31,1	18,8	32,7
Général 1 <sup>er</sup> Cycle	5,0	0,2	1,2	2,1	0,7	11,3
Général 2nd Cycle	1,8	0,1	0,2	0,2	0,2	4,4
Technique 1er Cycle	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Technique 2nd Cycle	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2
Supérieur	0,4	0,0	0,1	0,0	0,0	0,9
Jamais Fréquenté	67,1	91,2	72,8	66,5	80,3	50,3
Effectif	24362	4013	3708	4239	3148	9254
Féminin						
Total	100	100	100	100	100	100
Maternel	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2
Primaire	14,0	6,0	9,0	10,8	9,7	23,0
Général 1 <sup>er</sup> Cycle	2,1	0,1	0,2	0,2	0,3	5,4
Général 2nd Cycle	0,3	0,0	0,0	0,1	0,0	0,7
Technique 1er Cycle	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Technique 2nd Cycle	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Supérieur	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Jamais Fréquenté	83,5	93,8	90,7	88,9	90,1	70,6
Effectif	24851	4252	4006	4446	3127	9020
Indice de parité						
sans instruction	1,2	1,0	1,2	1,3	1,1	1,4

#### V-2-3 Instruction des jeunes et des adultes selon les arrondissements

Au niveau des arrondissements (tableau 5.6), parmi les jeunes dont l'âge est compris entre 15 et 24 ans, on dénombre 71% qui n'ont aucun niveau d'instruction. Ce taux est plus élevé chez les adultes de 15 ans et plus (79,6%). Le constat dans ce tableau est que tous les arrondissements de Tanguiéta se particularisent par leur très faible niveau d'instruction des jeunes et des adultes.

Le niveau d'instruction des 15-24 ans comme celui des 15 ans et plus est très bas lorsque l'on s'intéresse à ceux qui ont au moins un niveau d'instruction correspondant à un ordre d'enseignement donné (primaire, secondaire et supérieur). Bien que l'instruction primaire soit une priorité ancienne, le niveau d'instruction primaire reste en deçà de 20% de la population dans tous les arrondissements sauf au niveau de l'arrondissement de Tanguiéta (21,5%). Il en est de même des adultes. L'inégalité d'instruction selon le sexe reste une donnée transversale dans tous les arrondissements.

**Tableau 5.6**: Instruction des jeunes (15-24 ans) par arrondissement selon le sexe

				15ans -24ans	S	
Niveau d'instruction	Ensemble	Cotiakou	N'dahounta	Taiakou	Tanougou	Tanguiéta
Total	100	100	100	100	100	100
Maternel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Primaire	16,6	6,4	16,1	19,3	10,3	21,5
Secondaire Général 1er cycle	9,9	0,4	1,7	3,1	0,9	21,5
Secondaire Général 2nd cycle	2,4	0,0	0,3	0,1	0,2	5,5
Secondaire Technique 1er cycle	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1
Secondaire Technique 2nd cycle	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Supérieur	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,2
Jamais fréquenté	71,0	93,2	81,7	77,4	88,6	51,2
Effectif	8792	1445	1280	1396	1006	3665
Indice de parité des sans instruction	1,4	1,0	1,4	1,6	1,1	1,8

**Tableau 5.7:** Instruction des adultes (15 ans ou plus) par commune selon le sexe

			1	5ans et plus		
Niveau d'instruction	Ensemble	Cotiakou	N'dahounta	Taiakou	Tanougou	Tanguiéta
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Maternel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Primaire	12,4	4,6	9,7	13,0	8,4	17,7
Secondaire Général 1er cycle	5,6	0,2	1,2	2,0	0,9	12,7
Secondaire Général 2nd cycle	1,9	0,1	0,2	0,3	0,2	4,5
Secondaire Technique 1er cycle	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Secondaire Technique 2nd cycle	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2
Supérieur	0,4	0,0	0,1	0,1	0,1	0,8
Jamais fréquenté	79,6	95,0	88,8	84,7	90,4	63,9
Effectif	27217	4437	4196	4808	3242	10534
Indice de parité des sans instruction	1,3	1,0	1,2	1,3	1,1	1,5

V-3 Fréquentation scolaire des enfants de 6-14 ans : Taux Brut et Taux Nets de Scolarisation

#### V-3-1 AU NIVEAU COMMUNAL

Conformément au tableau 5.8, 39,8% des enfants fréquentent l'école en 2002, 2,1% l'ont abandonné et 56,6% n'ont jamais été scolarisés. Dans la commune de Tanguiéta les filles sont légèrement les moins scolarisées actuellement : (30,8% contre 47,5% pour les garçons).

**Tableau 5.8 :** Effectif et Proportion des enfants de 6-14 ans scolarisés, ayant été scolarisés et non scolarisés en 2002.

	Effectif			Proportions			
Fréquentation	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	
Total	14795	7993	6802	100	100	100	
Fréquente							
actuellement	5892	3796	2096	39,8	47,5	30,8	
Ayant fréquenté	307	162	145	2,1	2,0	2,1	
Jamais fréquenté	8380	3925	4455	56,6	49,1	65,5	
Non déclaré	216	110	106	1,5	1,4	1,6	

Au niveau communal, le taux brut de scolarisation (TBS) qui traduit la capacité d'un système éducatif à inscrire les enfants d'un groupe d'âge donné est égal à 5624% pour la tranche d'âge officiel de scolarisation (6-11 ans) et 42,4% pour la tranche 6-14 ans.

Le taux net de scolarisation (TNS) qui fournit une mesure plus précise du niveau de participation dans un ordre d'enseignement donné des enfants appartenant à la tranche d'âge officiel est égal à 39,8% pour la tranche 6-11 ans et 38,9% si l'on considère la tranche 6-14 ans.

Les données du RGPH3 indiquent que la scolarisation des garçons est plus avancée que celle des filles. A titre d'illustration, on observe au niveau national, pour la tranche 6-11 ans que le TBS et le TNS pour les garçons s'établissent respectivement à 50,9% et à 36,8% contre 46,3% et 34,1% pour les filles. Le passage à la tranche d'âge officiel de 6-14 ans ne modifie cette situation. Les taux brut et net de scolarisation sont évalués respectivement à 38% et 33,9% pour les garçons contre 35,5% et 31,8 % pour les filles.

#### V-3-2 DISPARITES AU SEIN DES ARRONDISSEMENTS

Il existe des disparités de scolarisation au sein des arrondissements. Les taux bruts et nets sont relativement plus élevés dans les arrondissements de Tanguiéta, de Taiakou et de N'dahounta (respectivement 59,4%, 45,3% et 42,4% comme taux bruts pour la tranche d'âge officiel 6-14 ans et respectivement comme taux nets 54,2%, 42,3% et 38,6% pour la même tranche d'âge). Pour la tranche d'âges 6-11 ans, les trois arrondissements affichent respectivement 82,3%, 57,7% et 53,2% de taux bruts et 57,1%, 41,5% et 37,8% de taux nets. Dans les autres arrondissements les taux sont en général faibles (inférieurs à 30%), mais c'est Cotiakou qui accuse le plus de retard dans la scolarisation avec son taux brut de 14,5% et son taux net de 13,3% pour les enfants de 6-14 ans contre respectivement 19,3% et 13,7% pour les enfants de 6-11 ans.

**Tableau 5.9 :** Taux bruts et taux nets de scolarisation des enfants de 6-14 selon les arrondissements par sexe (Scolarisés du RGPH3)

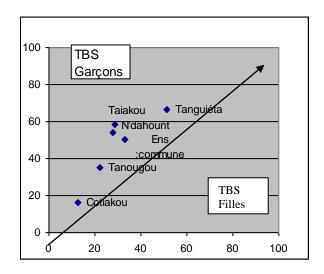
Taux brut de scolarisation					Taux ne	et de scolaris	ation	
Arrondissements	Total	Masculin	Féminin	Ecart	Total	Masculin	Féminin	Ecart
Ens. Commune	42,4	50,3	33,1	17,2	38,9	46,1	30,4	15,7
Cotiakou	14,5	16,3	12,7	3,6	13,3	14,9	11,5	3,4
N'dahounta	42,4	54,0	27,7	26,3	38,6	49,4	24,9	24,5
Taiakou	45,3	58,4	28,9	29,4	42,3	54,4	27,2	27,2
Tanougou	29,1	35,2	22,0	13,2	26,6	32,6	19,7	13,0
Tanguiéta	59,4	66,4	51,3	15,0	54,2	60,3	47,2	13,0

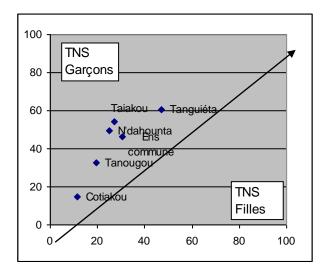
**Tableau 5.10 :** Taux bruts et taux nets de scolarisation des enfants de 6-11 ans selon les Arrondissements par sexe (Scolarisés du RGPH3)

Taux brut de scolarisation						net de scolar	isation	
Arrondissements	Total	Masculin	Féminin	Ecart	Total	Masculin	Féminin	Ecart
Ens. Commune	56,2	67,1	43,6	23,5	39,8	46,9	31,6	15,3
Cotiakou	19,3	21,5	16,8	4,7	13,7	15,1	12,1	2,9
N'dahounta	53,2	68,8	34,2	34,7	37,8	48,1	25,1	23,0
Taiakou	57,7	76,0	35,9	40,1	41,5	52,5	28,5	24,0
Tanougou	38,4	46,3	29,2	17,1	29,0	35,3	21,6	13,7
Tanguiéta	82,3	92,2	71,0	21,2	57,1	63,4	49,9	13,6

Cette description de la scolarisation au primaire masque un peu le déséquilibre de la scolarisation en faveur des garçons sur le plan communal. L'examen des graphiques cidessous met en évidence les inégalités au niveau de la scolarisation des garçons et des filles dans les arrondissements. A l'exception de l'arrondissement de Cotiakou sensible aux effets des programmes de l'UNICEF en l'occurrence du projet EDUCOM (Education pour la Communauté) visant la parité de scolarisation, les TBS et TNS sont en faveur des garçons dans les autres arrondissements (les taux sont au-dessus de la bissectrice d'égalité des taux pour les deux sexes dans ces arrondissements) et l'écart de scolarisation varie d'un arrondissement à un autre. Les arrondissements de Taiakou et de N'dahounta sont plus sensibles à l'inégalité entre sexes des taux bruts et nets de scolarisation en faveur du sexe masculin.

**Graphique 5.1 et Graphique 5.2 :** Inégalité des taux bruts et nets de scolarisation entre garçons et filles dans la commune de Tanguiéta et dans ses arrondissements





GRAPHIQUE 5-1: INEGALITE DE TAUX BRUTS DE SCOLARISATION ENTRE GARÇONS ET FILLES DANS TANGUIETA ET DANS SES ARRONDISSEMENTS (AGE OFFICIEL = 6-14 ANS)

GRAPHIQUE 5-2 : INEGALITE DE TAUX NETS DE SCOLARISATION ENTRE GARÇONS ET FILLES DANS TANGUIETA ET DANS SES ARRONDISSEMENTS (AGE OFFICIEL = 6-14 ANS)

#### V-3-3 INDICE D'EXCLUSION PAR COMMUNE

L'exclusion des enfants du système scolaire est mesurée par deux indicateurs conçus spécifiquement à cet effet. Il s'agit de l'indice d'exclusion au sens strict et de l'indice d'exclusion au sens large. L'indice d'exclusion scolaire au sens large est obtenu en rapportant le nombre total des déscolarisés (abandons) auquel on ajoute ceux qui n'ont jamais fréquenté au nombre total des enfants scolarisables (population de 6-14 ans). De façon stricte, on considère au numérateur uniquement ceux qui n'ont jamais fréquenté rapporté au nombre total d'enfants scolarisables.

Les faits marquants qui se dégagent du calcul de ces indicateurs révèlent que sur l'ensemble de la commune de Tanguiéta , 57,5% des enfants de 6-14 ans sont exclus strictement (n'ont jamais mis pied à l'école) du système scolaire. Les filles du groupe d'âges 6-14 ans affichent un indice d'exclusion strict plus élevé que celui des garçons (66,5% contre 49,8% pour les garçons). Au niveau des arrondissements, Cotiakou et Tanougou affichent de forts niveaux d'exclusion stricte (respectivement 85.5% et 71%). A l'opposé, on remarque que Tanguiéta (39,2%) s'illustre par un taux relativement moins élevé (en dessous de la moyenne communale (57,5%).

**Tableau 5.11 :** Indices d'exclusion et d'abandon par arrondissement et selon le sexe

	Tous sexes			Masculin			Féminin		
		Indice	Indice		Indice	Indice		Indice	Indice
	Indice	Exclusion	Exclusion	Indice	Exclusion	Exclusion	Indice	Exclusion	Exclusion
Communes	d'abandon	Large	stricte	d'abandon	Large	stricte	d'abandon	Large	stricte
Total	2,1	59,6	57,5	2,1	51,8	49,8	2,2	68,7	66,5
Cotiakou	1,0	86,4	85,5	0,9	84,7	83,8	1,1	88,3	87,3
N'dahounta	1,2	61,1	59,9	1,6	50,0	48,5	0,7	75,0	74,3
Taiakou	2,4	57,5	55,1	2,3	45,3	43,0	2,5	72,7	70,2
Tanougou	2,2	73,2	71,0	2,5	67,3	64,8	1,9	80,1	78,2
Tanguiéta	2,8	42,0	39,2	2,5	34,7	32,2	3,2	50,5	47,3

#### V-3-4 MENAGES ET SCOLARISATION DES ENFANTS

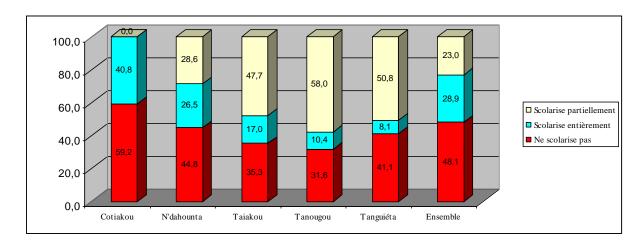
Ménages et niveau de scolarisation des enfants

Le taux de scolarisation (brut ou net) met en évidence la part des enfants qui se retrouvent à l'école parmi la population scolarisable (6-11 ans ou 6-14 ans). Il est d'un intérêt appréciable de savoir où sont localisés ces enfants. Autrement dit, quels sont les types de ménage qui scolarisent mieux? Les données du recensement offrent l'opportunité d'appréhender ces facteurs.

L'exploitation de la base de données sur les ménages du RGPH3 permet de mettre en évidence que presque la moitié (48,1%) des ménages ayant des enfants scolarisables n'en scolarisent aucun pendant que près du quart seulement (23,0%) scolarisent en partie leurs enfants scolarisables et un peu plus du quart (28,9%) des ménages scolarisent tous leurs enfants scolarisables.

Le graphique ci-après illustre que plus le nombre d'enfants scolarisables augmente, plus la probabilité de scolariser tous les enfants diminue (voir couleur bleue).

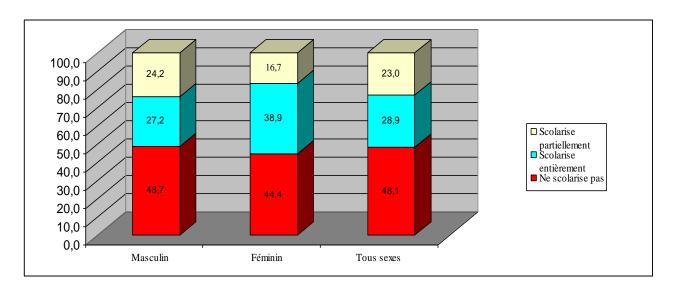
*Graphique 5.3*: Répartition des ménages possédant des enfants scolarisables selon l'aptitude à scolariser



### Aptitude à scolariser et sexe du chef de ménage

Plusieurs études ont mis en évidence l'influence du sexe du chef de ménage dans la décision de scolariser. On peut citer à juste titre l'un des résultats de l'étude intitulée « Comportements des ménages en matière de scolarisation des enfants au Bénin » qui postule que les ménages dirigés par les femmes scolarisent davantage leurs enfants : 41% d'entre eux scolarisent tous leurs enfants contre 29% pour les ménages dirigés par les hommes. La disponibilité des données du RGPH3 permet de vérifier ce résultat. En effet, on retrouve au niveau du RGPH3 dans la commune de Tanguiéta, 27,2% des ménages dirigés par les hommes scolarisent tous leurs enfants scolarisables contre 38,9% pour les ménages dirigés par les femmes comme l'illustre le graphique ci-après :

*Graphique 5.4*: Répartition des ménages possédant des enfants scolarisables selon l'aptitude à scolariser des chefs de ménages et le sexe du chef de ménage



La répartition de 100 ménages suivant leur aptitude à scolariser permet de constater que dans les arrondissements de Cotiakou, Tanougou et N'dahounta on observe une forte réticence des ménages à scolariser. En effet dans ces arrondissements les taux de scolarisation sont plus faibles et les proportions de ménages qui ne scolarisent pas intégralement les enfants sont respectivement de 76,5%, 52,1% et 51,5%.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cette étude a été menée à partir de trois principales sources de données : EDSB de 1996 (EDS1-B), le RGPH2 de 1992 et l'Enquête Légère auprès des ménages édition 1997 (ELAM 97 et 97 bis). Cette étude a été réalisée par un groupe de chercheurs composé de DOSSOU Sulpice, GUINGNIDO Gaye, LAOUROU Martin et ZOUNON Kokou

**Tableau 5.12 :** Répartition des ménages selon l'aptitude à scolariser par arrondissement selon le sexe du chef de ménage

		Ne			
Arrondis-		scolarise	Scolarise	Scolarise	
sement	Sexe	Pas	Entièrement	partiellement	Total
	Masculin	75,9	7,6	16,5	100,0
	Féminin	83,3	12,5	4,2	100,0
Cotiakou	Les 2 sexes	76,5	8,0	15,5	100,0
	Masculin	51,2	22,1	26,7	100,0
	Féminin	53,7	22,2	24,1	100,0
N'dahounta	Les 2 sexes	51,5	22,1	26,4	100,0
	Masculin	45,9	28,3	25,8	100,0
	Féminin	49,2	33,0	17,8	100,0
Taïakou	Les 2 sexes	46,5	29,1	24,3	100,0
	Masculin	52,4	15,2	32,4	100,0
	Féminin	47,2	25,0	27,8	100,0
Tanougou	Les 2 sexes	52,1	15,7	32,1	100,0
_	Masculin	32,7	44,5	22,8	100,0
	Féminin	32,2	52,4	15,4	100,0
Tanguiéta	Les 2 sexes	32,6	46,1	21,3	100,0
	Masculin	48,7	27,2	24,2	100,0
Ensemble	Féminin	44,4	38,9	16,7	100,0
Commune	Les 2 sexes	48,1	28,9	23,0	100,0

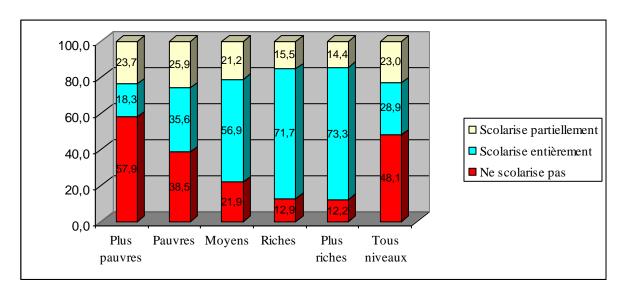
# Aptitude à scolariser et niveau de vie

Le niveau de vie est apprécié à partir d'un indicateur<sup>2</sup> composite de pauvreté non monétaire basé sur les conditions de vie des ménages. Cet indicateur a permis de classer les ménages en cinq catégories partant des plus pauvres aux plus riches (les catégories intermédiaires étant les pauvres, les moyens, les riches). Il est à remarquer que 57,9% des ménages qui ne scolarisent pas du tout sont très pauvres et 38,5% sont pauvres. On retrouve seulement respectivement 12,9% et 12,2% de riches et de plus riches parmi les chefs de ménages réticents. La réticence à la scolarisation est donc corrélée négativement avec le niveau de vie des ménages. Le graphique ci-après met en évidence ce constat dans Tanguiéta.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Pour d'amples précisions sur l'indicateur de niveau de vie, voir le rapport portant sur la mesure de la pauvreté à partir du RGPH3, produit par VODOUNOU, 2003

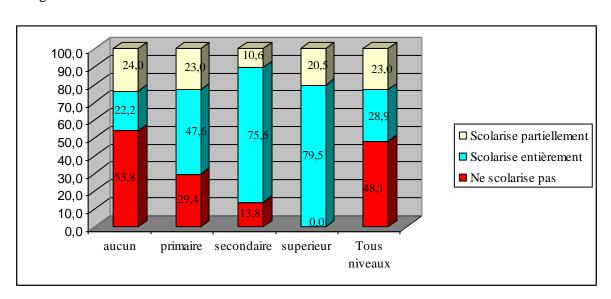
**Graphique 5.5 :** Répartition de 100 ménages suivant le niveau de vie et l'aptitude des ménages à scolariser



Aptitude à scolariser et niveau d'instruction du chef de ménage

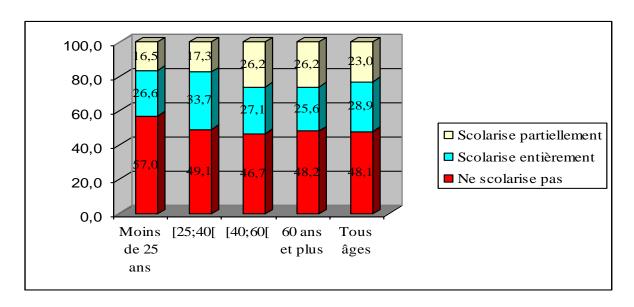
L'observation du graphique 5.6 indique que pour 100 ménages dont les chefs n'ont aucun niveau d'instruction, 53,8% ne scolarisent pas du tout contre 29,4% pour 100 ménages dont les chefs ont un niveau primaire. L'instruction primaire des chefs de ménages permet donc de récupérer des ménages réticents. Ce graphique montre que la totalité des ménages dirigés par des personnes de niveau supérieur et ayant des enfants scolarisables scolarise. Mais il faut noter que les personnes de niveau supérieur sont rares dans cette commune.

**Graphique 5.6 :** Répartition de 100 ménages suivant le niveau d'instruction et l'aptitude des ménages à scolariser



Le graphique 5.7 montre que pour 100 ménages dont les chefs ont moins de 25 ans, 57 ne scolarisent pas du tout contre 49,1 sur 100 ménages dont les chefs ont entre 25-40 ans et 46,7 sur 100 entre 40-60 ans. La scolarisation des enfants est généralement influencée positivement par l'activité économique. C'est donc aux ages actifs qu'elle est plus forte : entre 25 et 40 ans, 33,7% des ménages scolarisent entièrement les enfants et entre 40 et 60 ans cette proportion passe à 27,1%.

**Graphique 5.7 :** Répartition de 100 ménages suivant l'âge et l'aptitude des ménages à scolariser



# VI- ETAT MATRIMONIAL ET NUPTIALITE AU BENIN

La compréhension de la dynamique d'une population passe par celle des mécanismes par lesquels les différents facteurs de cette dynamique se combinent. De ce point de vue, l'état matrimonial et la nuptialité revêtent un caractère très important car ils constituent par leur action sur la fécondité, des composantes indirectes de l'évolution de la population. En effet, dans un contexte comme celui du Bénin où l'association d'une nuptialité universelle avec une fécondité élevée est établie par les différentes sources de données, l'intérêt que l'on doit porter à l'état matrimonial de la population et à la nuptialité des célibataires procède du rôle qu'ils jouent dans la dynamique des structures familiales et sociales. Pour l'essentiel, les modifications de ces structures ont lieu par l'intermédiaire du mariage, du divorce, du veuvage, du remariage et, bien entendu, de la procréation.

Somme toute, l'état matrimonial et la nuptialité constituent un thème présentant un intérêt certain, et les utilisateurs potentiels sont nombreux. L'étude de l'état matrimonial et de la nuptialité des célibataires visent à mieux comprendre les systèmes matrimoniaux à travers leurs disparités et leur évolution (forme d'union, régime matrimonial, etc.). A ce titre, elle doit

permettre de fournir de nouveaux éclairages pour expliquer les tendances de la fécondité. Cette partie de la monographie de Tanguiéta se présente sous trois volets :

- approches méthodologiques
- état matrimonial de la population;
- nuptialité des célibataires.

#### VI-1 APPROCHES CONCEPTUELLES ET METHODOLOGIQUES

L'état matrimonial est la situation d'une personne par rapport au mariage qui est défini comme l'union entre un homme et une femme suivant les lois et coutumes. Au recensement de 1979, le marié est tout individu qui se reconnaît comme tel. Au recensement de 1992, le marié est tout individu dont l'union a été célébrée à l'état civil ou devant une autorité religieuse ou selon les rites coutumiers. Au recensement de 2002, cette définition n'a pas varié.

Cependant, les données sur l'état matrimonial souffrent, comme toutes les autres issues du RGPH3, des erreurs de déclaration sur l'âge. Notamment, l'évaluation a montré que, si les biais introduits sont de divers ordres, ils n'empêchent pas d'exploiter les données telles quelles. A cet égard, il faut noter que le fait de regrouper les données par groupes d'âges, comme c'est le cas dans l'analyse de l'état matrimonial et de la nuptialité des célibataires, contribue à réduire les effets des erreurs de déclaration d'âges.

En outre, le fait que le classement dans une catégorie matrimoniale soit laissé à l'initiative de l'enquêté, qui doit répondre à une question simple, est également sujet à des biais. Notamment l'interprétation des notions telles que "union libre" et "séparé" peut avoir été des sources d'erreurs pouvant conduire à sous-estimer certaines catégories matrimoniales.

C'est à tous ces biais près que l'analyse qui suit est réalisée, dans une approche essentiellement descriptive. Les indicateurs classiques d'analyse de la nuptialité sont calculés pour confirmer les constats faits à partir des tableaux à une ou deux variables. A cet effet, il y a lieu de signaler que les données manquantes, c'est-à-dire les "Non déclarés", ont été systématiquement exclues de tous les calculs.

#### VI-2 ETAT MATRIMONIAL DE LA POPULATION

Les données collectées au recensement de 2002, notamment sur la population de la commune de Tanguiéta âgée de 10 ans et plus, permettent d'observer la structure matrimoniale suivante : 40,4% de célibataires, 49,2% de mariés, 1% de divorcés, 7,3% de veufs, 1,2% de séparés et 0,9% de personnes en union libre. La proportion de femmes mariées (53,4%) est plus élevée que celle d'hommes du même statut matrimonial (44,7%).

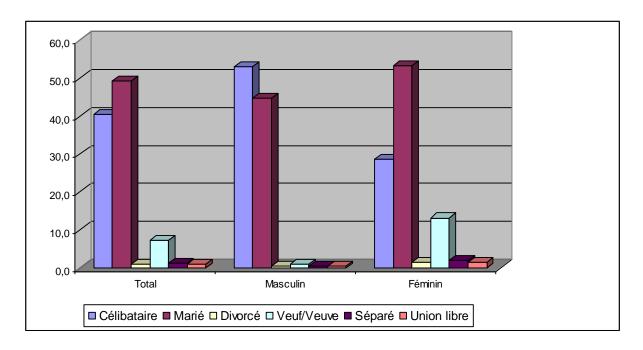
L'examen du tableau 6.1 montre également qu'il y a une disparité de la situation matrimoniale entre le milieu urbain et le milieu rural. En milieu urbain il y a plus de célibataires que de mariés par contre dans le milieu rural, on note plus de mariés que de célibataires. Dans la population masculine, on observe plus de célibataires que de mariés dans la population de Tanguiéta où on observe 58,2% de célibataires en milieu urbain contre 36,2% en milieu rural. En ce qui concerne les mariés, ils représentent 56,4% des femmes en milieu rural contre 48,3% en milieu urbain. Les conditions de vie des populations en milieu urbain notamment la

difficulté d'emploi, de logement et les besoins de scolarisation seraient certainement à la base de cette différence.

**Tableau 6.1:** Répartition en pourcentage de la population de la commune de Tanguiéta de 10 ans et plus selon l'état matrimonial, le sexe et le milieu de résidence

		Total			Urbain			Rural	
Etat matrimonial	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
Célibataire	40,4	53,0	28,7	47,1	58,2	35,8	36,2	49,5	24,5
Marié	49,2	44,7	53,4	43,9	39,5	48,3	52,5	48,1	56,4
Divorcé	1,0	0,5	1,5	1,0	0,4	1,6	1,0	0,6	1,4
Veuf/Veuve	7,3	1,0	13,1	5,9	0,9	10,9	8,2	1,0	14,5
Séparé	1,2	0,5	1,9	1,4	0,6	2,2	1,0	0,4	1,6
Union libre	0,9	0,4	1,4	0,8	0,3	1,2	1,0	0,4	1,5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	32840	15829	17011	12699	6392	6307	20141	9437	10704

**Graphique 6.1 :** Population de 10 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial

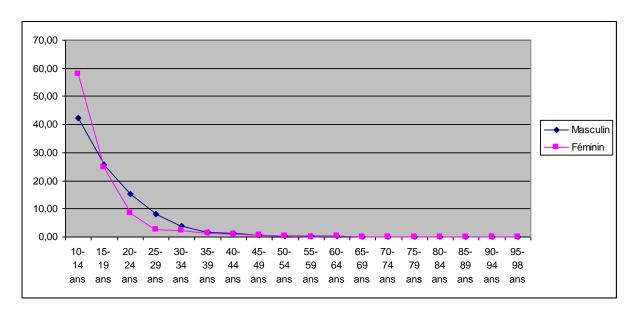


# VI-3 ETAT MATRIMONIAL SELON LES GROUPES D'AGES QUINQUENNAUX

La répartition de la population de 10 ans et plus par sexe et par groupe d'âges quinquennaux selon les catégories matrimoniales identifiées au RGPH3 permet d'apprécier l'évolution de l'état matrimonial en rapport avec l'âge et le sexe. Pour l'étude du marché matrimonial, il est essentiel de connaître la composition par âges des célibataires.

#### VI-3-1 CÉLIBATAIRES

Le graphique ci-dessous fait apparaître une situation atypique où la proportion des hommes célibataires est plus faible de celle des femmes de 10-14 ans. Cette situation met en évidence la mauvaise déclaration des âges. Mais au-delà de ce groupe d'âges, le situation normale se rétablit (la proportion des hommes célibataires est supérieure à celle des femmes) car les hommes restent plus longtemps dans le célibat que les femmes. Leurs proportions dans tous les groupes d'âges sont plus élevées que celles des femmes. Le décalage entre les deux courbes correspond au retard du calendrier d'entrée en union des hommes par rapport à celui des femmes. Enfin, à partir de 35-39 ans, il n'existe pratiquement pas de différence entre les proportions des célibataires selon le sexe (la proportion des femmes de 35-39 ans célibataires est de 1,39% contre 1,72% pour les hommes de 35-39 ans célibataires à Tanguiéta).



Graphique 6.2 : Pourcentages par groupe d'âges de célibataires selon le sexe

### VI-3-2 MARCHE MATRIMONIAL

L'évolution de la courbe des célibataires montre que la plupart des mariages surviennent dans la tranche d'âges 20-34 ans pour les hommes, et 15-24 ans pour les femmes. En supposant que les hommes de 20-34 ans choisissent leurs épouses dans la tranche d'âges 15-24 ans, une appréciation du marché matrimonial peut se baser sur le rapprochement entre les effectifs de célibataires dans ces tranches d'âges. Le tableau 6.2 indique pour la commune de Tanguiéta, ainsi que pour chacun de ses arrondissements, le rapport entre ces deux effectifs. Plus ce rapport est faible, plus il suggère que le marché matrimonial est caractérisé par un surplus de femmes célibataires, comparativement aux hommes du même statut matrimonial. Le marché matrimonial est très déséquilibré (100 femmes célibataires de 15-24 ans pour 62 hommes célibataires de 20-34 ans), dans toutes les arrondissements le déséquilibre est variable et marqué par un déficit d'hommes célibataires de 20-34 ans variant entre 45 et 98 pour 100 femmes célibataires de 15-24 ans.

Tableau 6.2 : Marché matrimonial selon les arrondissements de Tanguiéta

	Effectif des	Effectif des	
	hommes célibataires	Femmes célibataires	Rapport
Arrondissement	de 25-34 ans	de 15-24 ans	hommes/femmes
Cotiakou	138	305	0,45
N'dahounta	122	124	0,98
Taiakou	156	162	0,96
Tanougou	123	181	0,68
Tanguiéta	459	848	0,54
Commune	998	1 620	0,62

#### VI-4 CARACTERISTIQUES DES CONJOINTS

Des travaux antérieurs ont montré que certaines caractéristiques des unions conjugales tiennent un rôle non négligeable dans la constitution ou la dissolution des unions. Les données du RGPH3 permettent d'étudier l'écart d'âges entre les conjoints au sein des unions et l'endogamie ethnique. Mais elles présentent l'inconvénient de limiter l'analyse aux chefs de ménage et leurs conjoints présents dans le ménage. Le tableau 3.3.3 donne la répartition par groupes d'âges des épouses selon le groupe d'âges de leur mari.

#### VI-4-1 ÉCARTS D'ÂGES ENTRE LES CONJOINTS

Le calcul des écarts d'âges entre les conjoints a été possible grâce à la reconstitution des couples au sein des ménages à partir du lien de parenté défini par rapport au chef de ménage. Il a été évalué à l'appui des distributions des écarts moyens. L'écart d'âge est défini par la différence entre l'âge du mari et celui de la conjointe pour les ménages monogames. Quant aux ménages polygames, cet écart est obtenu autant de fois que le mari a d'épouses. Les résultats obtenus sont présentés aux tableaux 6.3.

**Tableau 6.3:** Répartition des couples de conjoints selon l'écart d'âges

	Ensemble	des			
Ecart d'âges	femmes		Monogame	Polygame	Union libre
COM:					
TANGUIETA		100	100	100	100
< 0 an		0	0	0	0
0-4 ans		1,4	1,4	1,5	0,0
5-9 ans		10,5	11,7	8,8	18,8
10-14 ans		25,2	29,4	19,9	12,5
15-19 ans		27,8	29,3	25,7	31,3
20 ans&+		15,9	14,1	18,3	18,8

Les données du tableau 6.3 montrent qu'en général les femmes prennent pour mari des hommes plus âgés qu'elles. On note que dans au moins 1,4% des couples, l'écart d'âges va de

0 à 4 ans et pour 15,9% des couples, l'écart des âges est de 20 ans ou plus. La répartition est également assez différenciée selon la forme monogame ou polygame de l'union.

# VI-4-2 Endogamie ethnique

A l'instar de l'écart d'âges entre les conjoints, la pratique de l'endogamie ethnique peut être approchée grâce aux données du RGPH3. L'analyse est restreinte aux chefs de ménage et à leurs conjoints présents dans le ménage. Le principe consiste à croiser, pour les conjoints pris deux à deux, leur appartenance ethnique. En définissant l'indicateur de l'endogamie par la proportion de maris ayant épousé une femme appartenant au même groupe ethnique que lui, on obtient les résultats consignés au tableau 6.4

**Tableau 6.4:** Indicateurs d'endogamie ethnique des couples de conjoints selon leur appartenance ethnique

Ethnie du mari	Indicateur de l'endogamie en (%)
Adja et App	52,9
Fon & App	74,5
Bariba & app	47,1
Dendi & App	53,3
Yoa-Lokpa et app	48,1
Peulh ou Peul	95,6
Gua ou Otamari	98,5
Yoruba et app	69,5
Autres Eth du Bénin	59,9
Ethnies Etrangères	71,0

Les résultats suggèrent que l'endogamie est de mise dans les stratégies matrimoniales dans la commune de Tanguiéta. Cette pratique est particulièrement universelle chez les Gua ou Otamari (98,5%) et les Peulh ou Peul (95,6%). Les Bariba et apparentés se caractérisent par le niveau d'endogamie le plus faible (47,1%). Cette tendance généralisée à l'endogamie ethnique serait renforcée par le regroupement des ethnies béninoises en neuf (9) catégories en tenant compte de leur structure morphosyntaxique. Une étude plus fine basée sur un éclatement des groupes définis apporterait certainement plus d'éclairage sur cette pratique.

#### VI-5 REGIME MATRIMONIAL DE LA POPULATION

Le régime matrimonial est apprécié par rapport à la nature monogamique ou polygamique de l'union au sein de laquelle vit un individu. Le terme polygamie renvoie aux deux formes de mariage que sont la polygynie (le fait pour un homme d'être marié en même temps à plusieurs épouses) et la polyandrie (le fait pour une femme d'être mariée avec plusieurs hommes en même temps). Dans le contexte du Bénin, le terme polygamie est réduit à la polygynie, en raison du caractère marginal de la pratique de la polyandrie.

#### VI-5-1 RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LE RÉGIME MATRIMONIAL

Le tableau 6.5 répartit la population mariée selon le sexe et le nombre d'épouses dans les unions. La structure de la population mariée selon le régime matrimonial est marquée par une prédominance de la pratique de la monogamie: 74% des hommes sont mariés à une seule épouse et 58,7% des femmes n'ont pas de co-épouses dans leur union conjugale au moment du recensement. La "bigamie", c'est-à-dire le fait pour un homme d'être marié avec deux femmes, est le deuxième régime le plus important: elle concerne 22,9% des hommes mariés et 34% des femmes mariées. Ce tableau met également en évidence les unions conjugales à plus de trois co-épouses (la grande polygamie) qui ne concernent que 0,2% des hommes mariés et 0,8% des femmes mariées.

**Tableau 6.5:** Répartition (%) de la population mariée selon le sexe et le régime matrimonial.

		Union à	Union à 3	Union à 4			
	Monogamie	2 épouses	épouses	épouses & +	Total	Effectif	Polygame
Total	65,4	29,1	4,9	0,5	100	16152	34,6
Masculin	74,0	22,9	2,9	0,2	100	7068	26,0
Féminin	58,7	34,0	6,5	0,8	100	9084	41,3
TANGUIETA							
Total	65,4	29,1	4,9	0,5	100	16152	34,6
Masculin	74,0	22,9	2,9	0,2	100	7068	26,0
Féminin	58,7	34,0	6,5	0,8	100	9084	41,3
Cotiakou							
Total	64,8	30,3	4,8	0,2	100	2746	35,2
Masculin	73,9	23,2	2,8	0,1	100	1193	26,1
Féminin	57,8	35,7	6,3	0,3	100	1553	42,2
N'dahounta							
Total	53,3	38,7	6,7	1,2	100	2813	46,7
Masculin	64,0	31,3	4,1	0,6	100	1169	36,0
Féminin	45,7	44,0	8,6	1,7	100	1644	54,3
Taiakou							
Total	70,0	26,2	3,6	0,2	100	2979	30,0
Masculin	76,9	20,9	2,2	0,1	100	1336	23,1
Féminin	64,5	30,6	4,7	0,2	100	1643	35,5
Tanougou							
Total	55,4	36,1	7,1	1,4	100	2043	44,6
Masculin	65,4	29,6	4,3	0,7	100	845	34,6
Féminin	48,2	40,7	9,2	1,9	100	1198	51,8
Tanguieta	,	,	,	,			,
Total	73,0	22,7	4,0	0,2	100	5571	27,0
Masculin	80,1	17,6	2,3	0,1	100	2525	19,9
Féminin	67,1	27,0	5,5	0,4	100	3046	32,9

#### VI-5-2 Pratique de la polygamie

La pratique de la polygamie, c'est-à-dire le fait que les hommes soient mariés à la fois à plusieurs épouses, est analysée ici à partir de trois indicateurs:

- le taux de polygamie pour mesurer le niveau du phénomène (Tp);
- le nombre d'épouses par homme marié (Em) ;
- et le nombre d'épouses par homme polygame (Ep) pour l'intensité du phénomène.

D'après les données du RGPH3, la pratique de la polygamie dans la commune de Tanguiéta implique 26% des hommes et 41,9% des femmes (Tableau 6.5). Ce niveau de la pratique présente d'importantes disparités régionales mises en évidence par le tableau 6.6. Ainsi, le niveau le plus élevé s'observe dans l'arrondissement de N'dahounta avec 36% d'hommes polygames tandis que l'arrondissement de Tanguiéta affiche le taux le plus faible avec 19,9% des hommes de même catégorie.

En ce qui concerne l'intensité de la polygamie, les données indiquent qu'il y a en moyenne 1,4 femmes par homme marié et qu'un homme polygame est marié avec 2,2 femmes en moyenne avec peu de variation selon les arrondissements.

**Tableau 6.6:** Variations régionales de la pratique de la polygamie par les hommes

	I	Indicateurs de la polygamie							
		Intensité							
	Тр	I	Em	Ер					
Ensemble		0,3	1,4	2,2					
Cotiakou		0,4	1,4	2,1					
N'dahounta		0,5	1,6	2,2					
Taiakou		0,3	1,3	2,1					
Tanougou		0,4	1,5	2,2					
Tanguiéta		0,3	1,3	2,2					

#### VI-6 NUPTIALITE DES CELIBATAIRES

Les données du RGPH3 offrent l'opportunité d'étudier la nuptialité des célibataires à partir des seules informations sur l'état matrimonial de la population. Elle peuvent non seulement servir à estimer indirectement l'âge au premier mariage, mais aussi à construire la table de nuptialité et, partant, d'évaluer l'intensité du phénomène.

#### VI-6-1 AGE MOYEN AU PREMIER MARIAGE DE LA POPULATION

La méthode mise au point par HAJNAL permet d'estimer de manière indirecte l'âge moyen au premier mariage à partir de la structure par âge des célibataires. Elle suppose :

- une indépendance entre la nuptialité et la mortalité d'une part, et entre la nuptialité et les mouvements migratoires d'autre part;
- une stabilité de la nuptialité dans le temps, c'est-à-dire dans les différentes générations.

En supposant négligeables les mariages conclus avant 10 ans et après 55 ans chez les hommes d'une part, et avant 10 ans et après 50 ans chez les femmes d'autre part, l'application de la méthode, permet, après tous calculs faits, d'évaluer l'âge moyen au premier mariage à 27,0 ans chez les hommes et à 18,6 ans chez les femmes dans la commune de Tanguiéta. L'écart moyen de 8,4 ans entre les deux sexes mesure la différence de calendrier de l'entrée en union, entre les hommes et les femmes. Elle traduit notamment une plus grande précocité de la nuptialité des femmes. A cet égard, il y a lieu de retenir, parmi les facteurs qui sont à la base de ce décalage, le fait que les garçons doivent réunir, plus longtemps que les femmes, les conditions préalables au mariage (paiement de la dot et autres conditions socio-économiques).

De plus, ils passeraient plus de temps que les femmes à l'école ou dans l'apprentissage d'un métier.

L'âge moyen au premier mariage varie selon les arrondissements quel que soit le sexe comme le montre le tableau 6.7 ci-après.

**Tableau 6.7:** Age moyen au premier mariage selon les départements (en années)

Arrondissement	Hommes	Femmes	Ecarts
Cotiakou	26,4	19,1	7,3
N'dahounta	25,9	16,5	9,3
Taiakou	26,4	17,2	9,2
Tanougou	27,3	17,8	9,5
Tanguiéta	27,7	20,0	7,7
Ensemble	27,0	18,6	8,4

L'examen du tableau montre que l'arrondissement de N'dahounta a le calendrier le plus court pour l'entrée en union des hommes (25,9 ans) et pour les femmes (16,5 ans). Quant au calendrier le plus long, il s'observe dans l'arrondissement de Tanguiéta tant pour les hommes (27.7ans) que pour les femmes (20 ans)

En ce qui concerne l'écart entre le calendrier des hommes et celui des femmes, les calculs indiquent que l'arrondissement de Tanougou se distingue par une forte différence d'écart d'age (9,5 ans)

# **CONCLUSION PARTIELLE**

L'analyse des données sur l'état matrimonial de la population âgée de 10 ans et plus, issues du RGPH3, a mis en exergue que la structure matrimoniale de la commune de Tanguiéta est dominée par les mariés dans pratiquement toutes les classes d'âges. Cette répartition est très différenciée selon le sexe et l'arrondissement de résidence. Quoiqu'il en soit, les comportements restent dominés par certaines pratiques caractéristiques des systèmes matrimoniaux au Bénin:

- les hommes choisissent presque toujours des femmes moins âgées qu'eux: l'écart moyen d'âges entre les conjoints est de 8,4 ans au niveau de la commune et varie selon les arrondissements de résidence ;
- l'endogamie ethnique est plus prononcée chez les Gua ou Otamari et les Peulh ou Peul (respectivement plus de 98 et 95 hommes sur 100 choisissent des épouses appartenant à leur groupe ethnique).
- la pratique de la polygamie qui touche environ 26,0% des hommes et 41,3% des femmes présente d'importantes disparités en fonction des communes de résidence.

L'étude de la nuptialité des célibataires a mis en évidence les différences appréciables entre les hommes et les femmes. Il a été observé, notamment que les hommes se marient en moyenne à 8,4 ans plus tard que les femmes dans la commune de Tanguiéta. Cette différence de comportement présente des disparités non seulement selon la région de résidence et le milieu de résidence, mais aussi en fonction des caractéristiques individuelles de la population.

# VII- FACTEURS DE CROISSANCE DE LA POPULATION

Cette partie de la monographie de Tanguiéta intitulé "Facteurs de croissance de la Population" porte sur trois points principaux :

- 1) Natalité et Fécondité,
- 2) Mortalité,
- 3) Migration.

#### VII-1 FECONDITE ET NATALITE DANS LA COMMUNE DE TANGUIETA

L'étude de la fécondité est essentiellement articulé autour de :

- la natalité
- la fécondité
- la fécondité des femmes à risque de décès maternels

#### VII-1-1 LA NATALITE: NIVEAU ET DISPARITES REGIONALES

La natalité est appréhendée à travers le taux brut de natalité qui est obtenu en rapportant les naissances des derniers mois à la population moyenne de l'année. Toutes les naissances issues des femmes de 15 à 49 ont été prises en compte. Mais, le TBN est un mauvais indicateur de comparaison du niveau de natalité entre pays ou région car il est tributaire de la structure de la population concernée. Ainsi, pour éliminer le biais relatif à la structure par âge, l'indice comparatif de natalité (ICN) a été utilisé en lieu et place du Taux Brut de Natalité pour la comparaison du niveau de la natalité entre le département de l'Atacora, les milieux de résidence (urbain, rural) et ses communes, la structure-type considérée étant celle du niveau national.

#### Natalité au niveau de la commune

Le Taux Brut de Natalité est un indicateur du niveau global de la natalité. Il est estimé pour la commune de Tanguiéta à 51,71 naissances vivantes pour 1000 habitants en 2002, Par rapport au niveau moyen national (41,17‰) et à son département (46,29‰); cette commune est à forte fécondité.

Un autre indicateur qui permet d'avoir le niveau de natalité est le Taux Global de Fécondité Générale (TGFG). Il estime la capacité annuelle des femmes de 15-49 ans à procréer. Cet indicateur a l'avantage de ne pas être affecté par la structure de la population. Le taux global de fécondité générale de Tanguiéta de 236 pour 1000 femmes en âge de procréer contre 174,14 au niveau national et 212,8 pour 1000 femmes au niveau du département de l'Atacora L'âge moyen à la maternité dans la commune de Tanguiéta est de 30,72 ans.

#### Natalité différentielle selon le milieu de résidence

Le taux brut de natalité en milieu rural est estimé à 56,51‰ contre 43,48‰ dans le milieu urbain pour les femmes de 15-49 ans. L'écart est de 13,03 points. Les Taux de Fécondité Générale attestent plus cette influence du milieu et varient de 197,2 naissances pour 1000 femmes de 15-49 ans en milieu urbain à 258,9 naissances pour 1000 femmes de 15-49 ans en milieu rural.

**Tableau 7.1:** Indicateurs de fécondité selon le milieu de résidence de la commune de Tanguiéta

Groupes d'âges	Tous milieux	Milieu urbain	Milieu rural	ATACORA	BENIN
ISF (enfants/femme)	7,81	6,36	8,65	6,91	5,53
TBR (filles/femme)	3,81			3,37	2,7
TBN (%o)	51,71	43,48	56,51	46,29	41,17
TGFG (%o)	236,0	197,2	258,9	212,8	174,14
Age moyen (ans)	30,72	30,07	30,95	30,25	30,34

VII-1-2: La fecondite dans la commune de Tanguieta: Niveau, structure et disparites

REGIONALES DE LA FECONDITE

Une mesure plus fine du niveau de procréation dans un espace donné consiste à mettre en balance les naissances des douze derniers mois et l'effectif des femmes en âge de procréer. Ce taux est moins sujet aux effets de la structure par âge de la population car les tranches d'âge considérées (généralement 15-49 ans), sont celles dans lesquelles les structures sont les plus stables. Par conséquent, il peut se prêter aux analyses différentielles de fécondité, c'est-à-dire le nombre d'enfants par femme.

# Niveau et disparités régionales de la fécondité

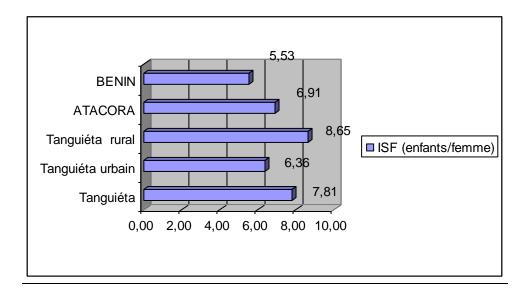
L'étude du niveau de la fécondité est faite à l'aide de l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) qui représente le nombre moyen d'enfants qu'une femme pourrait avoir à la fin de sa vie féconde si elle est soumise aux mêmes conditions actuelles de fécondité.

Dans la commune de Tanguiéta une femme a en moyenne 7,81 enfants contre 5,53 enfants au niveau national et 6,91 dans le département de l'Atacora, soit un écart de plus de 2 enfants par femme de plus que le niveau moyen national et de plus d'un enfant par femme de plus au niveau départemental. Ainsi, au niveau de Tanguiéta, une femme serait statistiquement plus féconde que si elle était considérée dans la population béninoise toute entière ou dans celle du département de l'Atacora..

Les comportements de fécondité sont très influencés par les caractéristiques sociodémographiques, socioculturelles et socio-économiques à savoir le milieu de résidence, le département de résidence, le niveau d'instruction, l'ethnie, la religion, le statut dans l'emploi, etc.

Par rapport au milieu de résidence, les femmes du milieu rural sont plus fécondes (8,65 enfants par femme) que celle du milieu urbain (6,36 enfants par femme). Cette forte fécondité dans le milieu rural dénote de la persistance de l'intérêt accordé à l'enfant dans ce milieu malgré le niveau croissant de la pauvreté. En effet, dans ce milieu, encré sous l'emprise de la tradition, l'enfant reste le seul moyen de la pérennisation de la lignée et ne pas en avoir est perçu comme un handicap personnel et familial.

**Graphique 7.1 :** Indice synthétique de fécondité (ISF) générale selon la commune et le milieu de résidence



# Structure par groupe d'âge de la fécondité

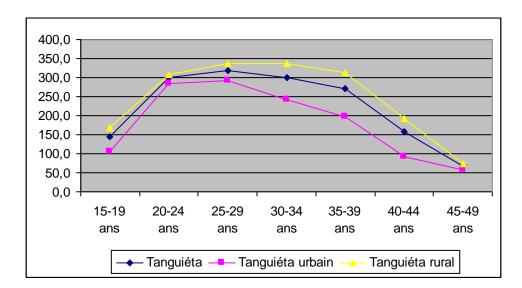
Elle permet de mettre en évidence la contribution des différents groupes d'âges à la fécondité de la femme. L'allure classique de la courbe de la fécondité du moment généralement observée dans les pays à forte fécondité se présente comme suit : elle est croissante entre 15 et 29 ans et décroissante au—delà de ces âges. Lorsque la fécondité n'est pas contrôlée, cette courbe a une forme convexe atteignant son niveau maximum entre 20-29 ans (Henry, 1992).

**Tableau 7.2 :** Structure de la fécondité par âge dans l'Atlantique selon le milieu de résidence

		Tanguiéta	Tanguiéta		
Groupes d'âges	Tanguiéta	Urbain	rural	ATACORA	BENIN
TANGUIETA					
15-19 ans	143,7	105,7	168,1	142,2	87,1
20-24 ans	300,0	283,6	309,2	276,7	227,9
25-29 ans	319,2	291,9	336,5	295,3	260,6
30-34 ans	301,1	242,8	336,2	265,0	222,8
35-39 ans	269,8	198,2	312,9	213,1	164,9
40-44 ans	158,4	92,1	192,8	129,6	94,5
45-49 ans	69,4	58,6	74,9	60,7	48,3
ISF (enfants/femme)	7,81	6,36	8,65	6,91	5,53
TBR (filles/femme)	3,81	- ,	-,	3,37	2,7
TBN (%o)	51,71	43,48	56,51	46,29	41,17
TGFG (%o)	236,0	197,2	258,9	212,8	174,14
Age moyen (ans)	30,72	30,07	30,95	30,25	30,34

Les trois courbes (urbain, rural, ensemble) des taux de fécondité du moment de la commune de Tanguiéta selon le milieu de résidence (graphique 7.2) répondent au schéma classique de

fécondité décrit ci-dessus. En effet, il est noté une croissance accélérée de 15-19 ans à 20-24 ans et ralentie entre 20-24 ans et 25-29 ans, le niveau maximum étant atteint entre 25-29 ans. A partir de 30 ans, il y a un renversement de la tendance et une baisse sensible de la fécondité est observée à partir de 40 ans pour atteindre son minimum à 45-49 ans.



Graphique 7.2 : Taux de Fécondité Générale selon le milieu de résidence

En comparant les courbes de fécondité selon le milieu de résidence, le niveau élevé de la fécondité en milieu rural est confirmée par la contribution par groupes d'âges des femmes du milieu rural dont la courbe est la plus haute. De même le niveau relativement bas de la fécondité en milieu urbain se révèle par la position basse de sa courbe.

**L'âge moyen à la maternité** est le rapport entre le cumul des âges pondérés par les taux de fécondité correspondants par âge et la somme de ces taux. Il permet avec le nombre d'enfants que la femme a déjà eu, de mettre en évidence la tendance procréatrice des femmes.

Du fait des difficultés de la vie et du changement de perception, d'attitude et de comportement en matière de fécondité en milieu urbain, l'âge moyen à la maternité est de 30,72 ans (30,07 ans en milieu urbain contre 30,22 ans en milieu rural).

# **CONCLUSION PARTIELLE**

Il convient de retenir que le niveau de la fécondité reste élevé dans la commune de Tanguiéta et que l'ampleur du phénomène varie selon le milieu de résidence. En effet pour la commune de Tanguiéta, le nombre moyen d'enfants par femme est de 7,81 enfants. Sous l'effet de l'urbanisation qui induit des changements de comportement corrélés négativement avec la procréation, l'Indice Synthétique de Fécondité varie de 8.65 enfants en milieu rural à 6,36 enfants en milieu urbain.

## VII-2 MORTALITE: NIVEAU, STRUCTURE ET DISPARITES REGIONALES

La mortalité a toujours été reconnue comme un phénomène important qui détermine l'accroissement de la population. Incontournable dans le temps, elle est souvent traitée de l'inverse permanent et absolu de la santé. De nos jours, tout le monde s'accorde sur le fait qu'il est du devoir de la société de veiller à la santé de la population, et ce par le biais du gouvernement et de la communauté à qui il incombe de prendre les mesures nécessaires pour déterminer et réduire l'incidence des maladies et la mortalité. Ainsi, des études de la mortalité permettent de comprendre les processus morbides et leurs impacts sur la population, d'identifier les populations touchées par les principales causes de décès. Elles permettent aussi de déterminer objectivement les priorités dans la mise en oeuvre des politiques nationales ou régionales de santé et fournissent des indicateurs pour l'évaluation de l'efficacité des méthodes utilisées. Etant l'une des principales composantes de la dynamique de la population, la mortalité demeure également un meilleur indicateur du développement socio-économique et culturel d'un pays.

Dans de cadre d'une monographie et dans un pays comme le Bénin en plein processus de décentralisation, l'objectif de l'analyse de la mortalité consiste à élaborer des indicateurs utiles pour le suivi et l'évaluation des programmes sectoriels de développement à la base.

#### VII-2-1 LA MORTALITE DES ENFANTS DE MOINS DE CINQ ANS

Le groupe des enfants âgés de 0 à 4 ans révolus constitue le groupe le plus vulnérable à la mortalité au sein de la population. Leur mortalité appelée mortalité infanto-junénile englobe celle des enfants âgés de 0-11 mois révolus (mortalité infantile) et celle des enfants de 1 à 4 ans révolus (mortalité juvénile). La situation sanitaire des enfants de moins de cinq ans demeure inquiétante. Par rapport aux décès enregistrés au RGPH3 sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2001 au 1<sup>er</sup> mars 2002, ceux des enfants de moins d'un an concernent 26,1% de cas et ceux des enfants de 1-4 ans représentent 25,4% de cas, soit au total plus de la moitié (51,5%) de cas de décès d'enfants de moins de 5 ans comme le montre le tableau ci-dessous

**Tableau 7.3:** Répartition des décès enregistrés selon l'âge au décès

Age au		Sexe								
décès	Ensemble	Masculin	Féminin							
TANGUIETA	429	200	229							
Effectif										
Moins d'un an	112	44	66							
1-4 ans	109	54	52							
5-9 ans	15	10	4							
	Pourcen	tage								
Moins d'un an	26,1	22,0	28,8							
1-4 ans	25,4	27,0	22,7							
5-9 ans	3,5	5,0	1,7							
Moins de 5										
ans	51,5	49,0	51,5							

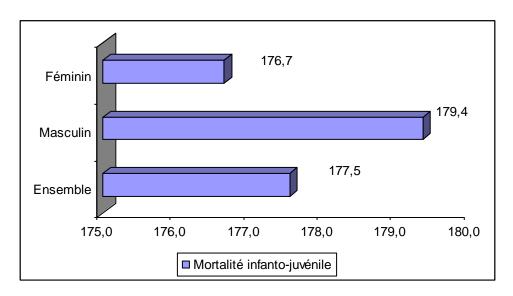
Source: RGPH3/INSAE/DED, 2002

L'état de santé des enfants réagit très vite au déficit de conditions socio-sanitaires, économiques et environnementales de son milieu de vie. Au Bénin, les causes exogènes et endogènes qui influencent le niveau de mortalité de cette tranche d'âge sont nombreuses. Il est donc important de connaître le niveau de mortalité des enfants par région avant d'entreprendre la recherche des causes et cibler les actions de développement socio-sanitaire.

#### Niveau et disparité de la mortalité des enfants de moins de cinq ans

Le quotient de mortalité des enfants de moins de cinq ans  $({}_5\mathbf{q}_0)$  au niveau de la commune de Tanguiéta est de 177,5‰. Son niveau est, comme tous les autres indicateurs, plus élevé chez les enfants de sexe masculin (179,4%) que chez ceux de sexe féminin (176,7%).

Graphique 7.3 : Niveau de la mortalité des 0-5 ans par sexe dans la commune de Tanguiéta



L'examen des deux composantes de la mortalité des enfants de moins de cinq montre que la mortalité des enfants n'ayant pas atteint leur premier anniversaire est la plus importante par rapport à celle des enfants qui ont traversé leur premier anniversaire et qui n'ont pas fêté leur cinquième anniversaire comme le montre le tableau ci-dessous.

**Tableau 7.4 :** Quotient de mortalité infantile, juvénile et infanto-juvénile par sexe selon la commune.

	Mortalité infantile			Morta	alité juvé	énile	to-juvénile			
		(1Q0)		( <b>4Q1</b> )			( <b>5Q0</b> )			
Commune	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	
Tanguiéta	107,0	108,0	107,0	79,0	80,0	78,0	177,5	179,4	176,7	
Atacora	96,0	100,0	91,0	68,0	72,0	63,0	157,5	164,8	148,3	
Bénin	90	101	82				146,4	166,6	131,6	

# VII-3 SITUATION SANITAIRE DANS LA COMMUNE DE TANGUIETA

Le développement socio-économique d'un pays ou d'une région dépend des infrastructures sociales et communautaires mise en place surtout dans les domaines prioritaires tels que la santé et l'éducation. Il sera donc question ici d'examiner la disponibilité et l'accessibilité des infrastructures sanitaires.

#### VII-3-1 COUVERTURE SANITAIRE EN INFRASTRUCTURES SANITAIRE

La comme de Tanguiéta appartient à la Zone sanitaire regroupant les communes de Tanguiéta; Cobly; Matéri dont l'hôpital de Zone est située dans la commune de Tanguiéta dont l'objectif est de prendre en charge les cas d'urgence provenant de ces deux communes L'établissement des Hôpitaux de Zone a pour objectif de créer des hôpitaux régionaux de référence de prise en charge des cas compliqués. Mais pour les cas courants, les dispositions légales sont prises pour doter chaque arrondissement de Centre de Santé d'Arrondissement (CSA) et la commune d'un Centre de Santé de Commune (CSC).

La commune de Tanguiéta est l'une des communes du Bénin dont la couverture sanitaire est assez élevée. En effet au 31 décembre 2002, tous les arrondissements de Tanguiéta (cf. tableau 7.7) sont dotés de Centres de Santé d'Arrondissement et le chef lieu de la commune (l'arrondissement Tanguiéta) d'un Centre de Santé de Commune (CSC) conformément aux normes définies par le Ministère de la Santé Publique.

Tableau 7.5 : Disponibilité des infrastructures sanitaires selon le type par arrondissement

Lieu d'implantation des			Dispensaire	
infrastructures sanitaires	CSC	CSA	Isolé	Hôpital
Cotiakou	NON	OUI	NON	NON
N'dahounta	NON	OUI	NON	NON
Taïakou	NON	OUI	NON	NON
Tanougou	OUI	OUI	OUI	NON
Tanguieta	OUI	OUI	NON	OUI
Hôpital st Jean de Dieu	NON	NON	OUI	OUI

De même, cette commune est dotée d'un hôpital dont la renommée dépasse largement les frontières de la commune et même du pays.

#### VII-3-2 LA SITUATION SANITAIRE DE LA POPULATION DE TANGUIETA

Sur le plan sanitaire tant national que dans la commune de Tanguiéta, l'environnement sanitaire est dominé par la persistance des pathologies tropicales comme le paludisme comme l'atteste le tableau 7.8. En effet, le paludisme est la première cause de consultation ou d'hospitalisation dans la commune de Tanguiéta avec 38,4% des affections déterminées, suivie des affections respiratoires (15,1%) et des affections diarrhéiques (9,4%).

**Tableau 7.6 :** Situation épidémiologique de la commune de Tanguiéta en 2002

			Total	Taux
Année 2002			Hospitalisation	d'hospitalisation
Maladie	Hospitalisation	Consultation	+ Consultation	•
Paludisme	15,7	44,5	38,4	8,7
Infections respiratoires aigües/basses	0,3	17,1	13,5	0,5
Infections respiratoires aigües/hautes	0,2	1,9	1,6	2,4
Autres affections gastro-intestinales	0,3	7,3	5,8	1,0
Lésions traumatiques	6,9	5,6	5,9	25,0
Diarrhée fébrile	8,3	5,5	6,1	28,8
Autres diarrhées	0,7	4,0	3,3	4,5
Autres affections dermatologiques	1,3	2,5	2,2	12,6
Anémie	5,1	2,4	3,0	36,6
Autres affections	38,8	2,1	9,9	83,1
Autres affections uro-génitales	7,4	1,3	2,6	61,1
Douleurs abdominales basses	0,6	1,0	1,0	14,0
Conjonctivite	0,1	0,8	0,6	2,6
Affections ostéo-articulaires	2,3	0,6	0,9	52,5
Affections bucco-dentaires	0,2	0,5	0,4	8,5
Autres affections occulaires	0,6	0,5	0,5	24,2
Autres MST	0,1	0,5	0,4	4,3
Affections indéterminées	8,8	0,5	2,2	84,0
Malnutrition	3,9	0,3	1,1	76,8
Ecoulement urétral	0,0	0,2	0,2	0,0
Morsure de serpent	1,5	0,2	0,5	68,5
Autres affections respiratoires	7,9	0,2	1,8	92,8
Affections cardio-vasculaires	1,2	0,1	0,3	76,9
Rougeole	0,1	0,1	0,1	29,2
Hypertension artérielle	0,7	0,1	0,2	70,0
Morsure de chien	0,2	0,1	0,1	40,9
Méningite (1)	2,5	0,1	0,6	92,1
Perte vaginale	0,0	0,0	0,0	0,0
Ulcères génitaux	0,0	0,0	0,0	0,0
Coqueluche	0,0	0,0	0,0	-
Autres tétanos	0,0	0,0	0,0	100,0
Fièvre jaune (1)	0,0	0,0	0,0	100,0
Rage déclarée	0,0	0,0	0,0	100,0
Total affections déclarées	100,0	100,0	100,0	21,3

# **CONCLUSION PARTIELLE**

Le niveau de la mortalité reste encore élevé au sein de la population de Tanguiéta. En 2002, pour les deux sexes réunis, un enfant qui naît dans la commune ne peut espérer vivre que 53,94 ans, ce qui est en deçà du niveau national (59,2 ans). Les quotients de mortalité des enfants âgés de 0-11 mois et de 0-4 ans révolus sont respectivement de 107 et 79 pour 1000 naissances vivantes contre 90 et 62 au niveau national.

#### VII-4 MIGRATION ET IMPACT SUR LA CROISSANCE URBAINE

Les données collectées au RGPH3 permettent d'évaluer les migrations à partir de l'exploitation des informations définies en annexe de ce document, ainsi des modes de calcul des indicateurs de migration.

VII-4-1 MIGRATIONS RECENTES INTERNES ENTRE LA COMMUNE DE TANGUIETA ET LE RESTE DU BENIN (DERNIERES MIGRATIONS QUINQUENNALES).

Selon les données issues du RGPH3, des personnes sortant de Tanguiéta au cours des cinq dernières années avant ce recensement, 20,17% d'entre elles vont vers le Borgou sans Parakou et 19,58% vont vers Atacora sans Natitingou. De plus 14,55% vont vers Borgou sans Parakou et 11,79% vers les Collines. A l'inverse, au cours de la même période, la commune de Tanguiéta, en terme relatif, reçoit 36,94% des immigrants en provenance de l'Atacora sans Natitingou et 15,04% de ceux qui sont ressortissants de Parakou.

**Tableau 7.7 :** Répartition des migrants et Soldes migratoires entre Tanguiéta et les différents départements ou chef lieu de département

				taux		Soldes
Provenance des Immigrants	Emi	Immi		de sortie	taux	relatifs
Destination des émigrants	grants	grants	Soldes	%	d'entrée %	%
Alibori	51	118	67	1,38	3,24	1,86
Atacora sans Natitingou	724	1346	622	19,58	36,94	17,36
Natitingou	304	298	-6	8,22	8,18	-0,04
Atlantique sans Abomey-Calavi	53	46	-7	1,43	1,26	-0,17
Abommey-Calavi	81	4	-77	2,19	0,11	-2,08
Borgou sans Parakou	538	240	-298	14,55	6,59	-7,96
Borgou sans Parakou	746	133	-613	20,17	3,65	-16,52
Parakou	275	548	273	7,44	15,04	7,60
Collines	436	170	-266	11,79	4,67	-7,12
Couffo	26	29	3	0,70	0,80	0,09
Donga	114	232	118	3,08	6,37	3,28
Littotal (Cotonou)	162	235	73	4,38	6,45	2,07
Mono sans Lokossa	24	36	12	0,65	0,99	0,34
Lokossa	8	5	-3	0,22	0,14	-0,08
Ouémé sans Porto-Novo et Sèmè-Kpodji	16	6	-10	0,43	0,16	-0,27
Porto-Novo	38	56	18	1,03	1,54	0,51
Sèmè-Kpodji	8	2	-6	0,22	0,05	-0,16
Plateau	19	19	0	0,51	0,52	0,01
Zou sans Abomey	61	92	31	1,65	2,52	0,88
Abomey	14	29	15	0,38	0,80	0,42
Total	3698	3644	-54	100	100	0

Source: RGPH3

### VII-4-2 CARACTERISTIQUES DES MIGRANTS

## Sexe selon la provenance des migrants

Les immigrants internes dans Tanguiéta sont en majorité des hommes: 51,2% des hommes contre 48,8% de femmes. Le constat est le même au niveau de tous les départements et de leur chef lieu sauf au niveau de certaines provenances : les femmes sont plus nombreuses à quitter Atacora sans Natitingou (52.3% contre 47.7% pour les hommes), Donga (52,6% contre 47,4 % pour les hommes), Porto-Novo et Zou sans Abomey (55,4% contre 44,6% des hommes).

Quant à l'émigration des ressortissants de Tanguiéta, elle est légèrement dominée par les hommes : 50,3% contre 49,7%. Les hommes qui quittent Tanguiéta pour le département du Plateau sont plus nombreux que les femmes (73,7% contre 26,3% pour les femmes). Parmi les migrants vers Abomey on compte moins d'hommes (71,4% contre 28,6% pour les hommes). Il en est de même à Sèmè-Kpodji , Mono sans Lokossa et Atlantique sans Abomey-Calavi .

Tableau 7.8 : Migrants internes dans Tanguiéta selon le sexe et la provenance

	Effectif					Fréquence						
Provenance des Immigrants ou	Im	nigrati	on.	En	nigratio	on.	Im	migrati	on.	En	nigratio	n.
Destination des émigrants	Т	M	F	T	M	F	Т	M	F	T	M	F
Alibori	118	75	43	51	27	24	100	63,6	36,4	100	52,9	47,1
Atacora sans Natitingou	1346	642	704	724	345	379	100	47,7	52,3	100	47,7	52,3
Natitingou	298	172	126	304	154	150	100	57,7	42,3	100	50,7	49,3
Atlantique sans Abomey-												
Calavi	46	24	22	53	23	30	100	52,2	47,8	100	43,4	,
Abommey-Calavi	4	3	1	81	37	44	100	75,0	25,0	100	45,7	
Borgou sans Parakou	240	122	118	538	275	263	100	50,8	49,2	100	51,1	48,9
Borgou sans Parakou	133	73	60	746	381	365	100	54,9	45,1	100	51,1	48,9
Parakou	548	283	265	275	133	142	100	51,6	48,4	100	48,4	51,6
Collines	170	85	85	436	228	208	100	50,0	50,0	100	52,3	47,7
Couffo	29	18	11	26	13	13	100	62,1	37,9	100	50,0	50,0
Donga	232	110	122	114	62	52	100	47,4	52,6	100	54,4	45,6
Littotal (Cotonou)	235	137	98	162	83	79	100	58,3	41,7	100	51,2	48,8
Mono sans Lokossa	36	22	14	24	10	14	100	61,1	38,9	100	41,7	58,3
Lokossa	5	3	2	8	6	2	100	60,0	40,0	100	75,0	25,0
Ouémé sans Porto-Novo et								ŕ	,		,	,
Sèmè-Kpodji	6	4	2	16	8	8	100	66,7	33,3	100	50,0	50,0
Porto-Novo	56	25	31	38	21	17	100	44,6	55,4	100	55,3	44,7
Sèmè-Kpodji	2	2	0	8	3	5	100	100,0	0,0	100	37,5	62,5
Plateau	19	14	5	19	14	5	100	73,7	26,3	100	73,7	26,3
Zou sans Abomey	92	41	51	61	32	29	100	44,6	55,4	100	52,5	
Abomey	29	9	20	14	4	10	100	31,0	69,0	100	28,6	
Total	3644	1864	1780	3698	1859	1839	100	51,2	48,8	100	50,3	•

### Le type d'occupation

Les actifs dominent au sein des immigrants (68,9%). Ces actifs sont à 99,3% des occupés dont 87,8% sont occupés par le secteur informel, 7,1% sont des fonctionnaires de l'Etat et 5,1% qui relève du secteur formel privé. Les étudiants et les ménagères dominent parmi les inactifs et représentent respectivement 64% et 29,6%. Au niveau des immigrants occupés le rapport de masculinité indique un peu plus d'un homme occupé pour une femme occupée.

Le constat est identique parmi les émigrants. Ce groupe est également dominé par les actifs (66,9%). Ces derniers sont occupés à 99,2% et sont surtout dans le secteur informel (90,2%). Ceux qui ont émigré pour les raisons scolaires sont proportionnellement plus représentés parmi les inactifs (52,1% d'étudiants contre 40,7% de femmes de ménage).

**Tableau 7.9 :** Répartition des migrants internes de 10 ans ou plus selon le type d'occupation

·								
		Immigra	nts			Emigra	nts	
OCCUPATION	Total	Masculin	Féminin	Rm	Total	Masculin	Féminin	Rm
Total sans ND	3312	1731	1581	109,5	2704	1355	1349	100,4
Total sans ND (%)	100,0	52,3	47,7	109,5	100,0	50,1	49,9	100,4
Part des Actifs	68,9	37,6	31,3	-	66,9	37,6	29,3	-
Total actifs	100,0	54,6	45,4	120,2	100,0	56,2	43,8	128,2
Occupés	99,3	54,1	45,2	119,6	99,2	55,7	43,5	128,1
SECT_INFORMEL	87,8	43,8	44,0	99,4	90,2	47,7	42,5	112,4
OCCP_SECT_ETAT	7,1	6,1	1,0	645,5	6,5	5,8	0,7	830,8
OCCP_SECT_PRIVE	5,1	4,6	0,6	815,4	3,2	2,6	0,6	400,0
Inoccupé	0,7	0,5	0,2	240,0	0,8	0,4	0,3	133,3
CHERCHE_TRAVAIL	0,5	0,4	0,1	450,0	0,5	0,4	0,2	233,3
CHOMEUR	0,3	0,1	0,1	100,0	0,2	0,1	0,2	33,3
Part des Inactifs	29,0	13,5	15,4	-	30,2	11,1	19,1	-
Total Inactifs	100,0	46,7	53,3	87,7	100,0	36,7	63,3	58,0
MENAGERE	29,6	0,0	29,6	0,0	40,7	0,0	40,7	0,0
ETUDIANT	64,0	43,4	20,6	210,4	52,1	33,5	18,6	179,6
RETRAITE	0,3	0,1	0,2	50,0	0,5	0,4	0,1	300,0
RENTIER	0,0	0,0	0,0		0,0	0,0	0,0	-
AUTRE_INACTIF	6,1	3,3	2,9	114,3	6,7	2,9	3,8	75,0
ND	71	50	21	-	81	48	33	

#### Statut dans la profession

Parmi les immigrants actifs occupés, les indépendants sont plus nombreux (51,9%). Ils sont suivis des aides familiales (26,3%) et des salariés permanents (6,9%). En raison de la sous-scolarisation des femmes, les hommes dominent dans les emplois salariés (6,3% pour les hommes contre 0,6% pour les femmes chez les salariés permanents et 7,5% pour les hommes contre 0,9% pour les femmes chez les salariés temporaires).

Quant aux émigrants, ils sont indépendants en majorité (57,1%), les aides familiales forment (24,8%) et les salariés permanents (7,6%). Les femmes plus représentées pour les aides familiales : Le rapport de masculinité est de 64,4 hommes pour 100 femmes.

Tableau 7.10 : Migrants occupés de 10 ans ou plus selon le statut dans la profession

Statut dans la	Immigra	ation	Emigration					
Profession	Total	Masculin	Féminin	Rm	Total	Masculin	Féminin	Rm
<b>Total sans ND</b>	2202	1208	994	121,5	1728	973	755	128,9
Total	100,0	54,9	45,1	121,5	100,0	56,3	43,7	128,9
Employeur	0,8	0,6	0,1	466,7	1,2	0,8	0,4	185,7
Indépendant	51,9	28,1	23,8	118,1	57,1	32,4	24,7	131,1
Salarié permanent	6,9	6,3	0,6	1069,2	7,6	7,1	0,6	1220,0
Salarié temporaire	8,4	7,5	0,9	868,4	3,6	3,2	0,4	800,0
Coopératif	0,2	0,1	0,1	66,7	0,1	0,1	0,0	-
Aide_familial	26,3	9,2	17,1	53,6	24,8	9,7	15,1	64,4
Apprenti	4,8	2,4	2,5	96,3	5,2	3,0	2,1	140,5
Autre	0,7	0,7	0,0	1500,0	0,4	0,1	0,3	16,7
ND	113	53	60	_	120	65	55	-

#### Branche d'activité

Les immigrants travaillent surtout dans trois branches d'activité économique : Agriculture, Elevage, Pêche et Chasse (43,6%), le Commerce et la Restauration (28,9%), les autres services (11,1%).

L'industrie étant encore embryonnaire au Bénin, les émigrants se retrouvent plus dans les mêmes branches : Agriculture, Elevage, Pêche et Chasse (64,4%), le Commerce et la Restauration (12,1%) et les autres services (11,7%).

Tableau 7.11 : Migrants occupés de 10 ans ou plus selon la branche d'activité économique

	Immigration			Emigration				
Branche d'activité	Total	Masculin	Féminin	Rm	Total	Masculin	Féminin	Rm
Total sans ND	2268	1238	1030	120,2	1762	1000	762	131,2
Total	100	54,6	45,4	120,2	100,0	56,8	43,2	131,2
Agriculture Pêche Chasse	43,6	27,2	16,4	165,1	64,4	38,9	25,5	152,2
Industrie Extractive	0,0	0,0	0,0	-	0,3	0,2	0,2	100,0
Industrie Manufacturière	7,6	3,1	4,5	69,6	6,5	2,0	4,5	44,3
Eau Electricité Gaz	0,2	0,2	0,0	-	0,1	0,1	0,0	-
Bâtiment Travaux Publics BTP	5,1	5,1	0,0	11500,0	2,3	2,2	0,1	3900,0
Commerce et Restauration	28,9	7,2	21,6	33,4	12,1	1,8	10,4	16,9
Transport & Communication	3,4	3,4	0,0	-	2,3	2,2	0,1	3900,0
Banque et Assurance	0,1	0,1	0,0	-	0,3	0,3	0,0	-
Autres services	11,1	8,3	2,8	298,4	11,7	9,2	2,6	360,0
ND	46	22	24	-	84	36	48	

### **Immigrants externes : Provenance et nationalités**

Le recensement de 2002 a dénombré 893 immigrants externes dans Tanguiéta dont 55,8% d'hommes et 44,2% de femmes. Ils proviennent pour la plupart des pays limitrophes (89,2%) et du reste de l'Afrique Occidentale (9,5%). Il s'agit des ressortissants des pays sahéliens épris par un mieux être au niveau de Tanguiéta. La communauté des immigrants externes dans Tanguiéta est largement déséquilibrée en faveur des hommes : Le rapport de masculinité est de 126,1 hommes pour 100 femmes.

**Tableau 7.12 :** Immigrants externes selon la provenance et par sexe

Pays/Zone de résidence antérieure	Total	Masculin	Féminin	Rm
Total	893	498	395	126,1
Total (%)	100	55,8	44,2	126,1
Pays limitrophes	89,2	49,7	39,5	125,8
Afrique occidentale	9,5	5,4	4,1	129,7
Afrique centrale	0,6	0,2	0,3	66,7
Autre Afrique	0,0	0,0	0,0	-
Amérique	0,1	0,0	0,1	0,0
Asie	0,0	0,0	0,0	-
Europe	0,6	0,4	0,1	400,0
Océanie	0,0	0,0	0,0	-
ND	0,0	0,0	0,0	-

#### Immigrants externes selon la nationalité provenance par sexe

L'immigration externe dans Tanguiéta est dominée par les béninois de retour (73,9%). Les étrangers représentent 26,1%. Les immigrants étrangers des cinq dernières années sont composés de plus de Nigériens (13,2%) et de Togolais (7,6%). Les femmes dominent la communauté togolaise et celle d'Afrique Centrale au Bénin. Par contre dans les autres colonies les hommes sont majoritaires.

**Tableau 7.14 :** Immigrants externes selon la nationalité et le sexe

NATIONALITE	Total	Masculin	Féminin	Rm
Total sans ND	889	497	392	-
Total %	100	55,9	44,1	126,8
Béninoise	73,9	41,1	32,8	125,0
Etrangers	26,1	14,8	11,2	132,0
Burkina-faso	1,1	0,6	0,6	100,0
Niger	13,2	7,8	5,4	143,8
Nigeria	1,5	1,2	0,2	550,0
Togo	7,6	3,4	4,3	78,9
Afrique occidentale	1,5	1,2	0,2	550,0
Afrique centrale	0,6	0,2	0,3	66,7
Reste afrique	0,0	0,0	0,0	-
Ameriques	0,1	0,0	0,1	0,0
Asie	0,0	0,0	0,0	-
Europes	0,6	0,4	0,1	400,0
Oceanie	0,0	0,0	0,0	-
ND	3	1	2	

# Impact sur la croissance urbaine : Evolution de l'urbanisation dans la commune de Tanguiéta

Parmi 54 719 habitants dénombrés au recensement de 2002 dans Tanguiéta, 20 167 habitent en milieu urbain, soit un taux d'urbanisation de 36,9 %. Le taux d'urbanisation étant de 34,4 % en 1992, il se déduit une augmentation sensible de l'urbanisation avec un taux de croissance intercensitaire de 3,8 % en milieu urbain et de 2,7 % pour le milieu rural. Comme on peut le constater, le phénomène urbain évolue sensiblement dans la commune de Tanguiéta.

Tableau 7.15 : Evolution de la Population de Tanguiéta selon le Milieu

		199	92	2002					
Milieu	Total	Masculin	Féminin	%	Total	Masculin	Féminin	%	TRI
Total	40 430	19 688	20 742	100	54 719	27 120	27 599	100	3,1
Urbain	13 894	6 814	7 080	34,4	20 167	10 192	9 975	36,9	3,8
Rural	26 536	12 874	13 662	65,6	34 552	16 928	17 624	63,1	2,7

Sources: RGPH 2, RGPH 3

En guise de conclusion partielle, on peut retenir que la présente étude met en relief la jeunesse de la population de Tanguiéta, la faiblesse de sa densité (10hbts/km2), son inégale répartition et son caractère légèrement attractif. Il s'agira de valoriser les capacités de cette jeunesse et les atouts économiques de cette commune pour en faire un véritable centre de transit sur Natitingou et les villes du Sud-Bénin.

La prise en compte des résultats de cette étude sur la structure de la population, sur la répartition spatiale et la mobilité interne de la population de Tanguiéta en relation avec le reste du Bénin, dans le plan de développement communal aiderait à mieux quantifier les efforts de développement dans le cadre de la mise en œuvre du processus de décentralisation.

# VIII SITUATION DES ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE

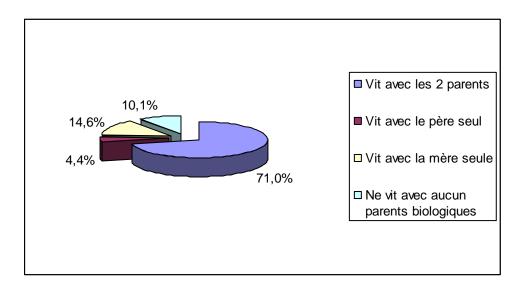
L'étude de la situation difficile des enfants fait référence d'une part à la situation des enfants qui ne vivent pas avec leurs parents biologiques (soit ceux qui sont susceptibles d'être des enfants de traite) et d'autre part des enfants qui ont commencé à exercer très précocement des activités économiques (6-9 ans).

#### VIII.1 SURVIE DES PARENTS DES ENFANTS DE MOINS 15 ANS

Contrairement aux recensements de 1979 et de 1992, le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2002 offre l'occasion d'examiner la résidence des enfants avec leurs parents biologiques.

Les données de ce recensement révèlent que dans l'ensemble de Tanguiéta, la majorité des enfants de moins de 15 ans (71,0%), soit plus de 7 enfants sur dix vivent avec les deux parents biologiques, 4,4% et 14,6% vivent respectivement avec le père seul et la mère seule. Les enfants ne vivant avec aucun des deux parents ne représentent que 10,1% des enfants de moins de 15 ans comme le montre le graphique ci-dessous.

**Graphique 8.1:** Proportion des enfants de moins de 15 ans selon la survie des parents



**Tableau 8.1:** Répartition des enfants de 0-15 ans selon la résidence avec leurs parents biologiques, l'âge et le sexe

Commune	Vit avec les deux parents	Vit avec le père seul	Vit avec la mère seule	Ne vit avec aucun parent biologique	Total	Effectif
Total	71,0	4,4	14,6	10,1	100,0	27501
Masculin	71,9	4,9	14,3	8,9	100,0	14473
Féminin	70,0	3,8	14,9	11,3	100,0	13028

#### VIII.2 LE TRAVAIL TRES PRECOCE DES ENFANTS

Une autre spécificité de ce recensement a été l'attention portée au travail des enfants (6-14 ans), surtout au travail très précoce des enfants (6-9 ans).

En effet, le recensement de février montre que sur 8263 enfants de 6-9 ans dans la commune de Tanguiéta, 3 521 enfants de cette tranche d'âges ont été déclarés en activité.

La majorité des enfants en activité sont presque tous occupés (99,9%), exercent dans le secteur informels (99,8%) et jamais été à l'école (97,1%).

**Tableau 8.2 :** Caractéristiques économiques des enfants de 6-9 ans

	Total	Tanguiéta	Cotiakou	N'dahounta	Taïakou	Tanougou	Tanguiéta
Total des enfants de 6-9							
ans	8263	8263	1439	1351	1515	1154	2804
Actifs	3521	3521	924	581	609	605	802
SECT_INFORMEL	3515	3515	924	580	605	605	801
OQP_SECT_ETAT	2	2	0	1	1	0	0
OQP_SECT_PRIVE	1	1	0	0	0	0	1
CHERCHE_TRAVAIL	1	1	0	0	1	0	0
CHOMEUR	2	2	0	0	2	0	0
Indicateurs sur la population en activité							
Jamais été à l'école	97,1	97,1	98,4	96,4	95,7	97,9	96,8
Proportion d'occupés	99,9	99,9	100,0	100,0	99,5	100,0	100,0
Poids de secteur							
informel	99,8	99,8	100,0	99,8	99,3	100,0	99,9

# IX MENAGE ET CONDITION DE VIE ET D'HABITATION DES MENAGES

L'analyse des données sur les ménages dépend des concepts retenus. Dans le cadre de l'analyse des données issues du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (2002), les concepts : ménage, unité d'habitation et lien de parenté utilisés ont été définis. Ensuite, la répartition spatiale des ménages selon la taille et le nombre d'actifs

occupés sera étudiée, de même que les caractéristiques sociodémographiques (âge, sexe, situation matrimoniale, niveau d'instruction) et socio-économiques (profession, statut dans la profession) du chef de ménage. De plus, les conditions d'habitation des ménages seront analysées en rapport avec le statut d'occupation, le type d'habitation, le nombre de pièces occupées et la taille des ménages. Enfin, des aspects environnementaux (modes d'évacuation des ordures ménagères et des eaux usées, les modes d'aisance, d'éclairage, d'approvisionnement en eau et de cuisson) en rapport avec les unités d'habitation feront l'objet d'une attention particulière.

Cette analyse descriptive est faite aux niveaux départemental, communal et selon le milieu de résidence (urbain, rural) du chef de ménage.

Il est également question de l'analyse des données relatives à l'unité d'habitation qui vise à faire ressortir :

- les types d'unité d'habitation qu'on rencontre dans le paysage de l'habitat au Bénin
- l'usage que font les ménages des unités d'habitation ;
- la nature des matériaux de construction utilisés par les propriétaires pour bâtir leurs habitations et une typologie des unités d'habitation.

Pour l'étude des caractéristiques de l'habitation, le RGPH3 a retenu une typologie qui prend en compte à la fois les formes des unités d'habitation, les matériaux de construction ainsi que leur usage comme au RGPH2, mais qui, à la différence de ce dernier, ne retient point la concession comme une forme d'unité d'habitation. En effet, le RGPH2 a révélé que la concession regroupe tous les types d'unité d'habitation à savoir : la maison en bande, la maison isolée, la villa, l'immeuble, la case isolée etc.

Le concept de type d'unité d'habitation qui a positivement évolué du RGPH2 au RGPH3, s'est donc vu retranché de ses modalités le type de concession. Le questionnaire du RGPH3 offre la possibilité de cibler au sein des concessions, les types qui les composent. La typologie du RGPH3 a l'avantage de ne pas confondre le mode d'organisation des unités d'habitation (le mode concession) et le type d'unité d'habitation. En plus, certaines modalités du RGPH2 ont été éclatées pour permettre une perception plus fine. Un simple regroupement à ce niveau facilitera la comparaison avec les données de 1992

# IX-1 VOLUME ET COMPOSITION DES MENAGES

Dans la commune de Tanguiéta, le nombre de ménages ordinaires recensés en 2002 est de 8 516 avec une répartition inégale des ménages selon l'arrondissement comme le montre le tableau ci-dessous : l'arrondissement de Tanguiéta concentre le plus de ménages (39,1%). Taïakou (20,5%), N'dahounta (16%), Cotiakou (14,8%) et Tanougou (9,6%).

**Tableau 9-1:** Répartition des ménages par arrondissement et par sexe dans la commune de Tanguiéta

		Effectif		Pourcentage			
Arrondissement	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	
Cotiakou	1263	1131	132	14,8	15,9	9,3	
N'dahounta	1359	1161	198	16,0	16,4	13,9	
Taïakou	1745	1413	332	20,5	19,9	23,3	
Tanougou	819	764	55	9,6	10,8	3,9	
Tanguieta	3330	2623	707	39,1	37,0	49,6	
Commune	8516,0	7092,0	1424,0	100,0	100,0	100,0	

La taille moyenne de ces ménages en 2002 est de 6,4 personnes. Les ménages de grandes tailles (10 personnes ou plus) représente 16,9% des ménages contre 6,5% pour les ménages à une seule personne. L'analyse du tableau 9.2 révèle que la taille moyenne des ménages varie de 5,6 personnes dans l'arrondissement de Taïakou à 8,5 personnes dans l'arrondissement de Tanougou. L'importance des ménages à grande taille s'explique par le caractère agricole de l'économie de cette commune.

**Tableau 9.2:** Répartition des ménages selon la taille et les arrondissements

Taille Ménage	Commune	Cotiakou	N'dahounta	Taïakou	Tanougou	Tanguieta
1Pers	6,5	3,6	4,9	5,4	3,9	9,4
2Pers	6,7	4,3	4,8	7,3	3,1	8,9
3Pers	9,0	5,8	9,6	10,5	4,2	10,5
4Pers	11,4	9,2	11,6	14,0	5,6	12,3
5Pers	12,6	11,6	13,2	15,4	9,9	11,8
6Pers	12,3	12,7	13,5	15,4	11,0	10,2
7Pers	10,6	12,6	10,8	11,4	9,3	9,5
8Pers	7,9	10,1	8,1	6,9	10,9	6,8
9Pers	6,2	7,9	7,3	5,2	7,9	5,2
10Pers & plus	16,9	22,2	16,1	8,4	34,3	15,4
Total	100	100	100	100	100	100
Effectif	8516	1263	1359	1745	819	3330
Taille moyenne	6,4	7,3	6,4	5,6	8,5	6,1

L'analyse de la structure de la population suivant le lien de parenté fait ressortir une forte représentation des enfants dans les ménages dans la commune de Tanguiéta. En effet, 47,8% des personnes résidant dans les ménages ordinaires ont le statut d'enfant du chef de ménage. Les conjoints se retrouvent à une proportion de 14,3%, les autres parents (9,3%), les petits fils (4,4%), les sans lien de parenté (3,5%) et les enfants placés (2,2%).

La prédominance des enfants dans les ménages se vérifie dans tous les arrondissements de la commune. La présence dans les ménages ordinaires des individus sans lien de parenté avec le chef de ménage est beaucoup plus fréquente dans l'arrondissement de Tanguiéta (5,2%) et de Tanougou (4,5%). Quant aux ménages abritant plus les autres parents des chefs de ménages, ils plus observés dans Tanougou (14%), Cotiakou (10,6%).

**Tableau 9.3 :** Répartition de la population résidente des ménages ordinaires selon le lien de parenté et la commune

		Arro	ondisseme	ents		
Lien de parenté	Cotiakou	N'dahounta	Taïakou	Tanougou	Tanguieta	Commune
Effectif	9163	8735	9716	6938	20167	54719
Sans lien	3,0	1,6	1,2	4,5	5,2	3,5
Cm	13,8	15,6	18,0	11,8	16,5	15,6
Conjoint	14,3	17,1	15,7	13,7	12,6	14,3
Enfant cm	48,6	48,9	50,2	47,9	45,8	47,8
Parent cm	3,1	3,7	3,5	2,9	1,8	2,8
Beaux parents	0,2	0,2	0,1	0,1	0,4	0,2
Petits fils	4,7	3,1	3,3	3,9	5,4	4,4
Enf_places	1,7	2,0	1,7	1,2	3,0	2,2
Autres parents	10,6	7,8	6,3	14,0	9,3	9,3
Total	100	100	100	100	100	100

### IX-1 CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DES MENAGES

Les caractéristiques sociodémographiques d'un ménage ont toujours été déterminées en partant de celles du chef de ménage. Les caractéristiques généralement utilisées sont le sexe, le niveau d'instruction, l'ethnie, la religion, etc. du chef de ménage. De même, il est intéressant d'étudier la répartition des ménages selon le nombre d'actifs occupés dans le ménage.

### IX-1-1 LE SEXE DU CHEF DE MENAGE

Généralement dans les habitudes béninoises, le rôle du chef de ménage est dévolu au sexe masculin (83,3%). Mais il se trouve une proportion non négligeable des chefs de ménage du sexe féminin (16,7%) avec des variations selon les arrondissements allant de 6,7% à Tanougou à 21,2% dans l'arrondissement de Tanguiéta comme le montre le tableau 9.3.

Tableau 9.4 : Répartition des ménages selon le sexe et l'arrondissement du chef de ménage

	Sexe du ménage	chef de		
Arrondissement	Total	Masculin	Féminin	Effectif
Cotiakou	100	89,5	10,5	1263
N'dahounta	100	85,4	14,6	1359
Taïakou	100	81,0	19,0	1745
Tanougou	100	93,3	6,7	819
Tanguieta	100	78,8	21,2	3330
Commune	100	83,3	16,7	8516

### IX-1-2 LE NIVEAU D'INSTRUCTION DU CHEF DE MENAGE

Dans la commune de Tanguiéta, parmi les chefs de ménage, on compte 77,7% de non instruits. Les non instruits sont fortement représentés dans N'dahounta (94,9%). L'arrondissement de Tanguiéta, chef-lieu de la commune, dispose de plus de chefs de ménages

instruits en proportion (17,5% de niveau primaire, 17,8% de niveau secondaire et 2,1% de niveau supérieur).

**Tableau 9.5 :** Répartition (%) des chefs de ménages selon le niveau d'instruction et l'arrondissement

				Secondaire	secondaire		Aucun
Arrondissement/Sexe	Effectif	Total	Primaire	général	technique	Supérieur	niveau
Commune	8516	100	13,3	7,8	0,2	0,9	77,7
Masculin	7092	100	14,1	8,6	0,3	1,1	76,0
Féminin	1424	100	9,3	4,2	0,2	0,3	86,0
Cotiakou							
Total	1263	100	4,8	0,3	0,0	0,0	94,9
Masculin	1131	100	5,0	0,4	0,0	0,0	94,7
Féminin	132	100	3,8	0,0	0,0	0,0	96,2
N'dahounta							
Total	1359	100	10,0	1,8	0,0	0,4	87,8
Masculin	1161	100	11,3	2,1	0,0	0,4	86,2
Féminin	198	100	2,5	0,0	0,0	0,5	97,0
Taïakou							
Total	1745	100	15,1	2,6	0,0	0,1	82,1
Masculin	1413	100	17,6	3,0	0,0	0,1	79,3
Féminin	332	100	4,5	0,9	0,0	0,3	94,3
Tanougou							
Total	819	100	11,1	2,3	0,0	0,1	86,4
Masculin	764	100	11,4	2,1	0,0	0,1	86,4
Féminin	55	100	7,3	5,5	0,0	0,0	87,3
Tanguieta							
Total	3330	100	17,5	17,2	0,6	2,1	62,5
Masculin	2623	100	18,3	19,8	0,7	2,6	58,6
Féminin	707	100	14,6	7,6	0,4	0,3	77,1

### IX-1-3 LA PROFESSION DU CHEF DE MENAGE

Pour l'ensemble de la commune, une forte proportion des chefs de ménage (76,8%) est constituée des paysans, pêcheurs ou éleveurs. Cette proportion des chefs de ménages agricole est plus importante dans les arrondissements de Tanougou (94,6%), de N'dahounta(93,5%) et de Cotiakou (93,3%) . Les commerçants (10,2%) viennent très loin en deuxième position. La proportion des chefs de ménages ouvriers agricoles est plus importante par rapport au niveau de la commune (6,8%) dans l'arrondissement de Tanguiéta (16,5%).

Tableau 9.6 : Répartition (%) des chefs de ménages par commune selon la profession exercée

Profession	Total	Cotiakou	N'dahounta	Taiakou	Tanougou	Tanguiéta
Total	100	100	100	100	100	100
Professions scientifiques	4,0	0,3	1,6	1,4	0,9	8,7
Directeurs et cadres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Personnel Administratif	0,2	0,1	0,1	0,1	0,0	0,6
Commerce et Ventes	10,2	5,3	3,7	6,2	4,0	19,0
Travailleurs des services	1,6	0,1	0,0	0,2	0,0	4,1
Agriculteurs, éleveurs et	76,8	93,3	93,5	91,1	94,6	50,3
Ouvriers non agricoles	6,8	0,9	1,1	1,1	0,4	16,5
Travailleurs non classés	0,3	0,0	0,1	0,0	0,1	0,6
Travailleurs non classés	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2
Effectif sans ND	8070	1205	1334	1700	799	3033

### IX-1-4 LE NOMBRE D'ACTIFS OCCUPES DANS LE MENAGE

Dans la commune de Tanguiéta, un quart des ménages (25,3%) dispose de deux (2) actifs occupés et , un peu moins du cinquième (19,2%) des ménages possèdent trois actifs occupés. Selon les arrondissements de résidence de la commune, les ménages à fortes proportions des actifs occupés se retrouvent plus dans les arrondissements de Taiakou avec 29,9% de ménages possédant au moins 2 actifs occupés et Tanguiéta avec 28,6% des ménages.

Seulement 2,7% des ménages ne possèdent pas d'actifs occupés. Ces ménages sans actifs se rencontrent plus dans les arrondissements de Tanguiéta (4,7%) et Cotiakou et Tanougou respectivement (2,1%). Il s'agit certainement des ménages ayant des étudiants et des femmes ménagères. La faible proportion des ménages sans actifs occupés est la caractéristique d'une population rurale dont l'activité principale est l'agriculture.

**Tableau 9.7:** Répartition des ménages selon le nombre d'actifs occupés par arrondissement

Nombre d'actifs occupés	Total	Cotiakou	N'dahounta	Taiakou	Tanougou	Tanguiéta
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
0 actifs occupés	2,7	2,1	0,7	0,9	2,1	4,7
1 actif occupé	15,7	10,4	10,4	13,0	7,2	23,3
2 actifs occupés	25,3	19,2	23,6	29,9	13,9	28,6
3 actifs occupés	19,2	16,2	24,8	24,9	14,8	16,2
4 actifs occupés	14,2	16,2	18,1	16,9	16,7	9,9
5 actifs occupés	8,8	11,5	10,3	7,6	13,1	6,8
6 actifs occupés	5,0	8,1	5,0	3,4	7,9	4,0
7 actifs occupés	3,6	6,0	3,4	1,7	7,7	2,8
8 actifs occupés	1,9	3,8	1,5	0,7	5,1	1,3
9 actifs occupés	1,2	2,0	1,0	0,5	3,3	0,8
10 actifs occupés & +	2,4	4,6	1,2	0,4	8,2	1,7
Effectif	8516	1263	1359	1745	819	3330
3 actifs & +	56,4	68,3	65,3	56,2	76,8	43,4

### IX-2 CONDITIONS D'HABITATION

Dans cette partie, les conditions d'habitation des ménages seront étudiées en rapport avec les caractéristiques de l'habitation et le niveau de confort existant dans ces unités d'habitation. Les caractéristiques de l'habitation sont définies par le statut d'occupation des unités d'habitation et par la qualité des matériaux de construction.

### IX-2 -1 STATUT D'OCCUPATION

L'habitation au Bénin en général et dans la commune de Tanguiéta en particulier se caractérise par un degré élevé de vie en communauté comme le montre le niveau d'unités d'habitation se trouvant dans une concession. Dans la commune de Tanguiéta, 88,7 % des unités d'habitation sont concentrées dans les concessions. Une plus forte concentration des unités d'habitation dans la concession est observée dans l'arrondissement de Cotiakou (95,1%), Tanougou (92,7%) et Taïakou (92,3%) où la solidarité collective persiste certainement encore. Les habitants de la commune de Tanguiéta habitent le plus et à 62,1% dans les propriétés sans titre foncier. Très peu d'unités d'habitation habitées par des propriétaires disposent de titre foncier, et c'est dans l'arrondissement de Taïakou qu'elles sont plus fréquentes (0,5% des unités d'habitation de la commune).

Tableau 9.8 : Répartition (%) des ménages selon le statut d'occupation par arrondissement

Arrondissement	Total	Cotiakou	N'dahounta	Taïakou	Tanougou	Tanguiéta
% Concession	88,7	95,1	80,0	92,3	92,7	86,8
Effectif	8516	1263	1359	1745	819	3330
Propriétaire avec titre						
foncier	0,2	0,0	0,1	0,5	0,0	0,1
Propriétaire sans titre foncier	62,1	29,4	82,6	85,2	71,2	51,7
Propriété familiale	23,0	56,4	12,6	11,1	23,3	20,8
Logé gratuitement par l'Etat	1,6	9,2	0,4	0,1	0,4	0,3
Logé gratuitement par le						
Privé	1,3	0,2	0,4	0,4	0,2	2,9
Locataire	8,5	0,2	0,5	0,1	0,6	21,1
Autre	3,3	4,7	3,2	2,6	4,3	3,0

### IX-2 -2 QUALITE DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Les données du 3<sup>ème</sup> recensement sur les unités d'habitation ont porté également sur le type de matériau qui a servi au montage du toit, des murs et des sols.

### Unités d'habitation selon la nature du toit

Il a été retenu huit matériaux : la tôle, la tuile, la terre, la paille, la dalle, le bois/planche, la palme/bambou et d'autres natures. Dans la commune de Tanguiéta comme au Bénin en général, la variable toiture est influencée par des données d'ordre géographique, socioculturel et socio-économique :

• géographique à cause de la diversité des paysages et des climats qui indique le choix de la nature des toitures ;

• socioculturel du fait de la cohabitation de plusieurs groupes ethniques qui possèdent des cultures différentes. Cette dernière explique les différentes formes de toiture et socio-économique du fait que dans nos sociétés, le toit est également un attribut du niveau de revenu donc du niveau de vie.

En effet, l'habitat en milieu traditionnel tire ses matériaux de la nature : terre, branchage, bambou, paille, etc. Toute amélioration de la qualité de l'habitation provient de matériaux soit importés, soit dérivés de techniques modernes de transformation.

Dans la commune de Tanguiéta, le recensement des unités d'habitation selon la nature du toit révèle que 27,1% des toits sont en tôle et 68,7% en paille. La propension à utiliser la tôle, considérée comme un matériau définitif par rapport à la paille et à la terre, est un signe évident de modernisation de l'habitat, corollaire de l'augmentation du pouvoir d'achat. La durée de vie de la tôle et sa résistance aux intempéries en a fait le premier matériau de modernisation des unités d'habitation des ménages. En effet, la tôle évite les renouvellements fréquents que demande l'utilisation traditionnelle de la paille.

Il se dégage une disparité en matière de couverture des unités d'habitation selon les arrondissements. Ainsi, l'utilisation des tôles pour la couverture du toit est plus marquée dans les arrondissements de Tanguiéta (45,6%) où les populations ont un niveau de vie plus élevé. La paille domine dans l'arrondissement de Cotiakou (85,7%).

**Tableau 9.9 :** Unités d'habitation selon la nature du toit et l'arrondissement de résidence (%)

							Bois/	Palme/
Arrondissement	Total	Tôle	Tuile	Terre	Paille	Dalle	Planche	Bambou
							0,0	0,1
Cotiakou	100	11,4	0,1	0,9	85,7	0,0	0,0	0,0
N'dahounta	100	17,7	0,1	7,3	73,2	0,0	0,0	0,0
Taïakou	100	13,3	0,0	1,4	83,1	0,2	0,0	0,0
Tanougou	100	21,1	0,1	0,7	74,4	0,1	0,0	0,5
Tanguieta	100	45,6	0,0	0,8	51,4	0,5	0,0	0,1

### Unités d'habitation selon la nature du mur

Cinq principaux types de matériaux qui ont servi à la construction des murs des unités d'habitation ont été recensés à savoir : la brique, la pierre, la terre, le bois et le bambou. La brique revêt généralement deux formes : la brique cuite ou stabilisée obtenue à partir d'un mélange de terre de barre et de ciment soumis à une forte température et la brique en ciment ordinaire obtenue à partir d'une motte de sable en silice, de ciment et d'eau.

La terre reste toujours prépondérante dans la construction des murs des unités d'habitation dans la commune (92,2% de l'ensemble des constructions). Les constructions améliorées sont essentiellement en brique (3%). Selon les arrondissements, les unités d'habitation avec les murs en brique sont plus visibles dans Tanguiéta (6,1%). L'utilisation de la terre pour les murs est plus étendue dans tous les arrondissements.

**Tableau 9.10 :** Unités d'habitation selon la nature du murs et la commune de résidence

Arrondissement	Total	Brique	Pierre	Bambou	Terre	Semi dur	Bois	Autre	Effectif
Total	100	3,0	0,0	0,1	92,2	1,1	0,3	3,4	8516
Cotiakou	100	1,0	0,0	0,0	95,2	0,0	0,0	3,8	1263
N'dahounta	100	0,7	0,1	0,1	95,1	0,1	0,7	3,1	1359
Taïakou	100	1,3	0,0	0,0	95,4	0,3	0,1	3,0	1745
Tanougou	100	0,6	0,0	0,4	89,6	0,1	1,1	8,2	819
Tanguieta	100	6,1	0,1	0,0	88,9	2,5	0,1	2,3	3330

### Unités d'habitation selon la nature du sol

Les matériaux qui servent à couvrir le sol des unités d'habitation dans la commune de Tanguiéta sont :

- le ciment, matériau de construction moderne, permettant de revêtir le sol d'un enduit qui limite l'humidification et l'infiltration de l'eau représente 27,2%;
  - la terre (51,1%);
  - le bois (1,7%) (proportion très faible), qui sont à mettre en rapport avec le caractère très peu répandu des constructions sur pilotis propres aux cités lacustres);
  - le carreau (0,1%) est principalement utilisé dans les unités d'habitation modernes et de haut standing notamment les villas et les immeubles.
  - enfin les autres types de sol sont de 2%.

En terme de proportion des unités d'habitations, les constructions dont les sols sont matériaux modernes (ciment ou carreau) de couverture du sol représentent 27,5% dans la commune et sont plus observées à Tanguiéta (54,5%). Les habitations dont le revêtement des sols relève du mode traditionnel font encore 68,8% et sont plus répandues dans les arrondissements de Cotiakou (91,9%) et Tanougou (90,8%), et Taïakou (86,8%).

**Tableau 9.11 :** Unités d'habitation selon la nature du sol et la commune de résidence en %

Arrondissement	Total	Ciment	Bois	Terre	Carreau	Bambou	Autre	Effectif
Total	100	27,4	1,7	68,8	0,1	0,0	2,0	8516
Cotiakou	100	4,2	2,1	91,9	0,0	0,1	1,7	1263
N'dahounta	100	19,9	1,6	76,6	0,0	0,0	1,8	1359
Taïakou	100	10,0	1,7	86,2	0,0	0,0	2,0	1745
Tanougou	100	2,6	2,7	90,8	0,0	0,0	3,9	819
Tanguieta	100	54,5	1,3	42,3	0,2	0,0	1,7	3330

### IX-2 -3 QUALITE DU CONFORT DES LOGEMENTS

La qualité des conditions de vie des ménages est conditionnée par l'existence d'un mode d'éclairage, d'approvisionnement en eau, d'aisance, d'évacuation des eaux usées, d'évacuation des ordures ménagères et de mode de cuisson adéquat qui sauvegarde l'environnement immédiat du ménage.

### Mode d'évacuation des ordures ménagères

Dans la commune de Tanguiéta, presque tous les ménages (85%) des ménages jettent les ordures ménagères dans la nature avec des fréquences variant de 76,2% dans l'arrondissement de Taïakou à 97,7% dans l'arrondissement de Tanougou. Le brûlage des ordures ménagères qui est la seconde modalité, est pratiqué par 13,1% des ménages. Les autres modalités sont marginales.

**Tableau 9.12 :** Répartition (%) des unités d'habitation selon et le moyen d'évacuation des ordures ménagères

			irie vée					
Total	100	0,0	0,3	0,1	13,1	85,0	1,4	8516
Cotiakou	100	0,0	0,0	0,0	13,4	85,8	0,8	1263
N'dahounta	100	0,0	0,1	0,1	8,0	90,9	1,0	1359
Taïakou	100	0,0	0,0	0,1	22,2	76,2	1,5	1745
Tanougou	100	0,0	0,0	0,0	1,1	97,7	1,2	819
Tanguieta	100	0,1	0,8	0,3	13,4	83,8	1,7	3330

### Mode d'évacuation des eaux usées

La répartition des unités d'habitation selon le mode d'évacuation des eaux usées, montre que le mode d'évacuation des eaux usées diffère peu selon la commune. Dans la commune de Tanguiéta, la plupart des ménages (98%) évacuent les eaux usées dans la cour ou dans la nature. L'utilisation de la fosse septique est marginale (0,4%). Les communes évoluent dans le même sens comme le montre le tableau ci-dessous.

**Tableau 9.13 :** Répartition (%) des unités d'habitation selon le mode d'évacuation des eaux usées et la commune de résidence

Mode d'évacuation	Total	Cotiakou	N'dahounta	Taïakou	Tanougou	Tanguieta
Total	100	100	100	100	100	100
Caniveau	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1
Caniveau ouvert	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Fosse septique	0,3	0,1	0,1	0,0	0,0	0,7
Fosse perdue	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3
Egout	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1
Cour	9,6	5,6	9,2	10,2	7,7	11,3
Nature	88,4	93,2	89,6	88,2	90,5	85,7
Autre	1,5	1,1	1,0	1,5	1,8	1,7
Effectif	8516	1263	1359	1745	819	3330

### Mode d'aisance

La répartition des unités d'habitation selon le mode d'aisance dans la commune de Tanguiéta révèle que les latrines ventilées (0,7%) et les toilettes à chasse (0,3%) sont peu fréquentes. La

nature reste le principal dépotoir des excréments humains (88,7%). Il en est de même dans tous les arrondissements, principalement dans Cotiakou (99,1%) et N'dahounta (98,5%).

**Tableau 9.14 :** Répartition des unités d'habitation selon le mode d'aisance et la commune de résidence (%)

Mode d'aisance	Total	Cotiakou	N'dahounta	Taïakou	Tanougou	Tanguieta
Total	100	100	100	100	100	100
Latrine ventilée	0,7	0,1	0,2	0,1	0,1	1,7
Latrine non ventilée	6,6	0,0	0,2	0,0	0,1	16,7
Toilette avec chasse	0,3	0,0	0,0	0,0	0,1	0,8
Réseau d'égout	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Latrine suspendue	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Latrine à tinette	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2
Nature	88,7	99,1	98,5	95,8	97,7	74,9
Autre	3,5	0,8	0,9	4,1	2,0	5,8
Effectif	8516	1263	1359	1745	819	3330

### Mode d'éclairage

Le pétrole est le mode d'éclairage le plus utilisé (91%) dans la commune de Tanguiéta. Quand à l'électricité de la SBEE, elle ne couvre que le besoin d'éclairage de 7% des ménages. L'utilisation des autres sources d'éclairage est marginale comme le montre le tableau 9.14.

La prédominance du mode d'éclairage par le pétrole au niveau de la commune se vérifie dans tous les arrondissements. Ceci tient au fait que l'électricité de la SBEE n'est pas généralisée et reste un bien de luxe en rapport avec le niveau de revenu des ménages.

**Tableau 9.15 :** Répartition des unités d'habitation selon le mode d'éclairage et la commune de résidence (%)

Mode d'éclairage	Total	Cotiakou	N'dahounta	Taïakou	Tanougou	Tanguieta
Total	100	100	100	100	100	100
Pétrole	91,0	98,5	97,8	97,4	96,3	80,8
Electricité SBEE	7,0	0,0	0,0	0,0	0,0	17,8
Energie solaire	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Groupe électrique						
communautaire	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Groupe électrique privé	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0
Gaz	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Huile	0,1	0,0	0,0	0,2	1,1	0,0
Autre	1,8	1,5	2,2	2,2	2,4	1,4
Total	8516	1263	1359	1745	819	3330

### Mode d'approvisionnement en eau

La répartition des ménages selon les sources d'approvisionnement en eau montre que 41% des ménages s'approvisionnent le plus souvent en eau potable dont 1,9% en eau de la SBEE, 34,7% en borne fontaine ou pompe village et 4,5% en eau de puits protégés. Quand aux ménages n'ayant pas accès à l'eau potable (59%), ils s'approvisionnent en eau de puits non protégés (24,7%), en eau de surface ou de marigot (33,1%), en eau de citerne (0%) et les autres sources n'interviennent que pour 1,2%.

Par rapport aux arrondissements, on constate que l'approvisionnement en eau potable par les pompes villageoises est plus fréquent dans l'arrondissement de Taïakou (57,3%), par le puits protégé à N'dahounta (9,1%). Les arrondissements ayant plus de difficultés d'accès à l'eau potable sont ; Cotiakou (76,9%) et Tanguieta (73,4%).

**Tableau 9.16 :** Répartition des unités d'habitation selon le mode d'approvisionnement en eau par commune (%)

Eau potable	Total	Cotiakou	N'dahounta	Taïakou	Tanougou	Tanguieta
Total	100	100	100	100	100	100
Eau potable	41,0	23,1	64,4	62,2	43,6	26,6
EAU_COURANTE	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	1,3
EAU_SBEE_AILLEURS	1,4	0,0	0,0	0,1	0,0	3,5
FONTAINE	0,9	0,0	0,2	0,0	0,0	2,3
POMPE_VILLAGE	33,8	21,9	55,0	57,3	43,3	14,9
PUITS_PROTEGE	4,5	1,3	9,1	4,8	0,2	4,7
Eau non potable	59,0	76,9	35,6	37,8	56,4	73,4
CITERNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
PUITS_NON_PROTEGE	24,7	17,4	3,2	2,1	1,3	53,7
RIVIERE	33,1	58,8	31,5	34,4	53,8	18,2
AUTRE	1,2	0,6	0,9	1,3	1,2	1,5
Effectif	8516	1263	1359	1745	819	3330

### Mode énergétique de cuisson

Les sources énergétiques de cuisson communément utilisées sont : le bois, le charbon de bois, l'électricité, le gaz et le pétrole. La répartition des unités d'habitation selon le moyen de cuisson montre que le bois est fréquemment utilisé comme moyen de cuisson dans la commune de Tanguiéta (89,1%), suivi du charbon de bois (7%) et du pétrole (1,5%). Le bois est le moyen de cuisson le plus utilisé dans tous les arrondissements à des fréquences variant de 76,5% dans Tanguiéta à 98,4% dans Cotiakou. Cette utilisation du bois et du charbon de bois est sûrement une menace pour l'environnement du fait de la déforestation qui en découle. Elle est plus le fait des populations rurales pauvres qui agressent au jour le jour la forêt pour assurer leur survie. Il s'agit de sensibiliser les populations sur les dangers de leur pratique et leur donner les moyens qui leur permettent de s'approvisionner en des sources alternatives d'énergie pour la cuisson.

**Tableau 9.17 :** Répartition des unités d'habitation selon le moyen de cuisson le plus utilisé par département

Mode de cuisson	Total	Cotiakou	N'dahounta	Taïakou	Tanougou	Tanguiéta
Total	100	100	100	100	100	100
Pétrole	1,5	0,4	0,4	0,3	0,1	3,3
Bois	89,1	98,4	96,6	97,4	96,5	76,4
Electricité	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Gaz	0,2	0,0	0,0	0,1	0,0	0,6
Charbon	7,0	0,2	0,1	0,6	0,1	17,5
Autres	2,1	1,0	2,9	1,6	3,3	2,2
Effectif	8516	1263	1359	1745	819	3330

# X- PAUVRETE DES MENAGES ET DES REGIONS (ETUDE DE LA PAUVRETE NON MONETAIRE)

La lutte contre la pauvreté alimente depuis une dizaine d'années les débats internationaux sur le développement dans le monde. C'est ainsi qu'en 2000, l'objectif de la Déclaration du Millénaire dans laquelle se sont engagés 147 chefs d'Etats et de gouvernement et 189 pays a visé la réduction de moitié de la proportion de la population pauvre d'ici à 2015. Le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) a repris à son compte le même objectif en 2001.

Au Bénin, le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) élaboré en 2002 pour la période 2003 - 2005 s'est approprié les objectifs internationaux de réduction de la pauvreté en s'appuyant sur la Déclaration Nationale de Politique de Population de 1996. A cet égard, on note en particulier les objectifs suivants :

- ❖ réduction de 50% de la proportion de la population béninoise vivant en dessous du seuil de pauvreté. Ce qui équivaudrait à faire passer l'indice de la pauvreté de 30% en 2000 à 15% en 2015 ;
- ❖ relèvement de l'espérance de vie à la naissance de 54 ans en 2000 à 65 ans en l'an 2015 :
- ❖ réduction du taux de mortalité infanto-juvénile de 165 pour mille en 1998 à 90 pour mille en 2015 ;
- ❖ réduction du taux de mortalité maternelle de 500 pour cent mille naissances vivantes en 1998 à 390 pour cent mille en 2015 ;
- ❖ universalité de l'instruction primaire en faisant passer le taux brut de scolarisation de 80% en 2000 à 99% en 2015 ;

L'atteinte de ces objectifs suppose le suivi des indicateurs ci-dessus énumérés. Dans ce cadre, le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH3) de 2002 présente l'avantage de fournir tous ces indicateurs à des niveaux géographiques très fins.

#### X-1 METHODOLOGIE

### X-1-1 Unite d'observation, unites d'analyse et quelques caracteristiques

L'unité d'analyse de la pauvreté varie selon qu'il s'agit de la pauvreté des ménages ou de la pauvreté des régions. Dans le premier cas, l'analyse porte sur le ménage ordinaire. S'agissant de la pauvreté des régions, elle est axée sur la commune.

L'étude de la pauvreté supposant le choix d'un indicateur de niveau de vie, il apparaît au regard des données disponibles que les caractéristiques de l'habitation sont des instruments privilégiés pour la construction d'un indice composite de niveau de vie. Ces caractéristiques portent essentiellement sur les matériaux de construction (nature des murs, nature du toit, nature du sol), le statut d'occupation de l'habitation et les conditions de vie du ménage (mode d'éclairage, moyen de cuisson le plus utilisé, approvisionnement en eau de boisson, mode d'aisance, évacuation des eaux usées, évacuation des ordures).

**Tableau 10.1 :** La population de la commune de Tanguiéta selon le milieu de résidence

	Total	Urbain	Rural
Total	54719	20167	34552
Cotiakou	9163	_	9163
N'dahounta	8735	_	8735
Taïakou	9716	_	9716
Tanougou	6938		6938
Tanguieta	20167	20167	

**Tableau 10.2:** La population de la commune de Tanguiéta selon les grands groupes d'âges

	Proportion	0-4 ans	5-14 ans	15-24 ans	25-39 ans	40-59 ans	60ans et plus
Cotiakou	100	19,1	32,5	15,8	16,0	11,6	5,1
N'dahounta	100	21,7	30,3	14,7	16,1	12,4	4,9
Taïakou	100	19,7	30,8	14,4	16,3	13,2	5,6
Tanougou	100	19,3	33,9	14,5	16,5	11,0	4,8
Tanguieta	100	16,9	30,8	18,2	18,4	11,0	4,7
Total	100	18,8	31,4	16,1	17,0	11,7	4,9

X-1-2 Un indice composite de niveau de vie fonde sur les caracteristiques de l'habitation et les conditions de vie des menages

L'analyse traditionnelle de la pauvreté monétaire repose sur le choix d'un indicateur de niveau de vie qui est fondé sur le revenu ou les dépenses de consommation. Dans ce cadre, de nombreux travaux se sont intéressés à la détermination de la ligne de pauvreté [Ravallion

(1994, 1996)] et au calcul des indices de pauvreté [Foster et al. (1984), Davidson et Duclos (1998)]. Plusieurs autres indicateurs de niveau de vie sont utilisés dans cette perspective: dépenses par équivalent-adulte, part des dépenses alimentaires dans la dépense totale. Les enquêtes sur les conditions de vie réalisées auprès des ménages sont assez riches en la matière. Elles sont d'ailleurs les principales sources de données pour les études sur la pauvreté. C'est le cas, entre autres des Enquêtes LSMS (Living Standards Measurement Surveys) et QUIBB (Questionnaire Unifié sur les Indicateurs de Bien être de Base) de la Banque Mondiale, les Enquêtes Légères Auprès des Ménages en milieu urbain (ELAM) et les Enquêtes sur les Conditions de Vie en Milieu Rural (ECVR) ainsi que les Enquêtes 1 2 3.

Les données collectées dans le cadre d'un Recensement Général de la Population et de l'Habitation ne permettent pas de construire de tels indicateurs puisqu'elles ne fournissent aucune information sur la distribution des revenus et des dépenses de consommation. Se fondant sur l'argument de Sen (1979, 1987) selon lequel les dépenses et les revenus ne permettent pas de mesurer toutes les dimensions de la pauvreté, la construction d'un indice de bien-être fondé sur les conditions de vie et le patrimoine des ménages est apparue comme une alternative intéressante dans de nombreuses études empiriques.

Filmer et Pritchett (1998, 2001), Hammer, (1998), Sahn et Stifel (2001); Pradhan, Sahn et Younger, (2002) ont utilisé l'analyse en composantes principales pour déterminer les pondérations de K variables caractéristiques des conditions de vie (approvisionnement en eau, mode d'aisance, moyen énergétique d'éclairage et de cuisson, nature du sol et des murs, nature du toit...) et du patrimoine possédé par le ménage (radio, télévision, réfrigérateur,...) afin de construire l'indice de bien-être du ménage comme une combinaison linéaire de ces K variables. Les variables actives de l'analyse en composantes principales sont toutes des variables dichotomiques. Une extension de cette approche a été utilisée par Vodounou et Ahovey (2002) et Vodounou (2003) qui ont considéré des variables de conditions de vie et de patrimoine dont le nombre de modalités est supérieur ou égal à 2. De ce fait l'indice de bien-être est déterminé par les coordonnées des ménages sur le premier axe factoriel de l'analyse des correspondances multiples dont les variables actives sont les K variables de patrimoine et de conditions de vie considérées.

Dans cette étude, la construction de l'indice de bien- être s'inscrit dans la même démarche. A cet effet, 8 variables actives regroupant 38 modalités et 6 variables illustratives sont retenues pour l'analyse des correspondances multiples. Les variables actives sont : Nature du mur, nature du toit, nature du sol, mode d'éclairage, principale source d'approvisionnement en eau, mode d'aisance, mode de cuisson, mode d'évacuation des ordures ménagères

### X-1-3 CATEGORIES SOCIO-ECONOMIQUES DES MENAGES

Cinq classes sont ainsi définies en fonction des valeurs croissantes de l'indice composite:

- i) Les ménages plus pauvres dont les indices de niveau de vie sont compris entre la valeur minimum et le 1<sup>er</sup> quintile, correspondant aux 20% les plus faibles de la distribution de niveau de vie;
- ii) Les ménages pauvres dont les indices sont compris entre le 1<sup>er</sup> quintile et le 2<sup>ème</sup> quintile ;
- iii) Les ménages moyennement pauvres dont les indices se situent entre le 2<sup>ème</sup> quintile et le 3<sup>ème</sup> quintile;

- iv) Les ménages riches dont les indices sont compris entre le 3<sup>ème</sup> quintile et le 4<sup>ème</sup> quintile ;
- v) Les ménages plus riches dont les indices sont compris entre le 4<sup>ème</sup> quintile et la valeur maximale des indices de niveau de vie.

### X-1-4 INDICES DE PAUVRETE D'EXISTENCE

Trois indices de pauvreté sont retenus ici : l'incidence de pauvreté, la profondeur de pauvreté et l'indice de sévérité de la pauvreté. Ces indices sont ceux de la classe de Foster et al (1984) utilisés pour l'analyse de la pauvreté monétaire.

La mesure de pauvreté la plus simple et la plus couramment employée est l'indice numérique de pauvreté qui est égal au pourcentage de la population dont la consommation ou toute autre mesure appropriée du niveau de vie, y, est inférieure au seuil de pauvreté z. Supposons que, aux termes de cette définition, q personnes soient jugées pauvres dans une population de taille n. L'indice numérique de pauvreté H est simplement la proportion de la population qui est jugée pauvre: H=q/n

L'indice numérique H possède l'avantage d'être facile à interpréter. De plus, pour certains types de comparaisons de la pauvreté, comme l'évaluation des progrès généraux accomplis dans la lutte contre la pauvreté, il peut être tout à fait adéquat bien qu'il soit toujours préférable de le calculer pour au moins deux seuils de pauvreté. Toutefois, pour l'analyse des répercussions de politiques spécifiques sur les pauvres, l'indice numérique de pauvreté présente l'inconvénient de ne pas être sensible aux différences d'intensité de la pauvreté.

L'écart de pauvreté noté PG ou l'indice de profondeur de pauvreté est un meilleur indicateur à cet égard. Il est basé sur le déficit de revenu global des pauvres par rapport au seuil de pauvreté. Il rend compte de la distance moyenne qui sépare les pauvres du seuil de pauvreté et donne ainsi une meilleure idée de l'intensité de cette dernière. L'indice de l'écart de pauvreté peut alors être défini comme suit:  $PG = \sum (1-yi/z)/n$ . Il présente l'inconvénient de ne pas prendre en compte de manière convaincante les différences d'intensité de la pauvreté entre les pauvres

Une simple mesure additive de l'intensité de la pauvreté est l'indice de sévérité  $P_2$  de Foster-Greer-Torbecke (1984) qui pondère les écarts de pauvreté des pauvres par ces mêmes écarts de pauvreté aux fins de l'évaluation de la pauvreté globale. En d'autres termes  $P_2 = \Sigma (1-y_i/z)^2/n$ . L'indice  $P_2$  présente entre autres, l'inconvénient de ne pas être facile à interpréter en tant qu'écart de pauvreté ou plus particulièrement en tant qu'indice numérique de pauvreté.

Lorsqu'on compare les formules indiquées plus haut pour H, PG et P2, on constate qu'elles ont une structure commune, ce qui suggère l'existence d'une classe de mesure générique de type  $P_{\alpha} = \Sigma (1-yi/z)^{\alpha}/n$  avec  $\alpha$  ( $\alpha = 0, 1, 2$ ) qui mesure l'aversion pour la pauvreté [Foster et al. (1984)]. Ce sont les indices FGT du nom de leurs auteurs.

### *X-1-5 Indice de pauvrete humaine*

Le rapport national sur le développement élaboré avec l'appui du PNUD, définit l'indice de pauvreté humaine (IPH) comme une moyenne arithmétique simple de trois variables IPH<sub>1</sub>, IPH<sub>2</sub> et IPH<sub>3</sub> liées respectivement à la durée de vie, l'instruction et les conditions de vie. IPH<sub>1</sub> mesure le pourcentage d'individus dont l'espérance de vie est inférieur à 40 ans, IPH<sub>2</sub> le taux

d'analphabétisme des adultes et IPH<sub>3</sub> est une variable composite mesurant le manque d'accès aux services procurés par l'économie dans son ensemble. Il est calculé par la moyenne arithmétique de IPH<sub>31</sub>, pourcentage des individus n'ayant pas accès aux services de santé, IPH<sub>32</sub>, pourcentage de personnes privées d'accès à l'eau potable et IPH<sub>33</sub>, pourcentage d'enfants de moins de 5 ans souffrant d'insuffisance pondérale.

Ainsi l'IPH est donné par IPH= $1/3*[(IPH_1^3+IPH_2^3+IPH_3^3)^{1/3}]$  avec IPH<sub>3</sub>= $(IPH_{31}+IPH_{32}+IPH_{33})/3$ .

Au Bénin, l'IPNM calculé en 2001 à la place de l'IPH considère IPH<sub>1</sub> comme la probabilité de mourir entre 1 et 4 ans, IPH<sub>2</sub> comme le taux d'analphabétisme des 6 ans et plus et IPH<sub>3</sub>, la moyenne arithmétique de IPH<sub>31</sub>, pourcentage des individus ayant accès aux services de santé situés à plus de 5 km, IPH<sub>32</sub>, pourcentage de personnes privées d'accès à l'eau potable et IPH<sub>33</sub>, pourcentage d'enfants de moins de 3 ans souffrant de l'insuffisance pondérale.

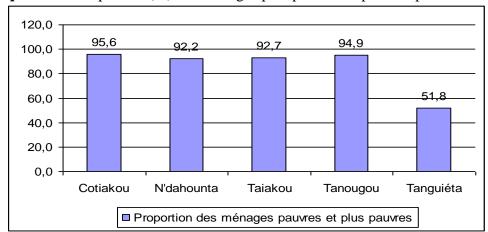
Les données du recensement fournissent IPH<sub>1</sub> et IPH<sub>2</sub> et ne permettent pas de calculer IPH<sub>31</sub> et IPH<sub>33</sub>. L'indicateur IPH<sub>3</sub> est donc réduit à la proportion d'individus privés d'eau potable. L'IPH est calculé par département et par commune.

### X-2 PAUVRETE DES MENAGES

### X-2-1 PAUVRETE ET ZONES GEOGRAPHIQUES

Les caractéristiques mises en relief ci-dessus ont permis de décrire les ménages pauvres au regard de leurs conditions de vie. Deux lignes de pauvreté sont ainsi mises en exergue : les premier et deuxième quintiles les plus faibles. La première ligne définit les ménages plus pauvres et la deuxième, les plus pauvres et les pauvres qu'on regroupera pour les besoins de l'analyse sous le vocable de pauvres (Tableau ci-dessous).

Au niveau de la commune de Tanguiéta, on dénombre 77,3% de ménages pauvres. Sur le plan géographique, le classement par ordre décroissant des indices de pauvreté met en évidence ce qui suit : i) Les arrondissements de Cotiakou, Tanougou, Taiakou et N'dahounta (respectivement 95,6%, 94,9%, 92,7% et 92,2% de population pauvre) sont les plus affectés par la pauvreté d'existence ; ii) seul l'arrondissement de Tanguiéta (chef lieu de la commune) est le moins affecté par la pauvreté d'existence (51,8%).



**Graphique 10.1 :** Proportion (%) des ménages plus pauvres et pauvres par arrondissement

**Tableau 10.3 :** Répartition des ménages (%) selon le quintile de niveau de vie et l'arrondissement

		Quintiles d	e niveau d		Proportion des			
Division administrative	Plus pauvres	Pauvres	Moyens	Riches	Plus riches	Proportion	ménages pauvres et plus pauvres	Rang
Cotiakou	86,8	8,9	3,6	0,8	0,0	100,0	95,6	1er
N'dahounta	68,4	23,8	6,6	1,0	0,2	100,0	92,2	4ième
Taiakou	78,2	14,5	5,0	2,0	0,2	100,0	92,7	3ième
Tanougou	79,5	15,4	3,4	1,3	0,4	100,0	94,9	2ième
Tanguiéta	36,7	15,1	19,7	24,4	4,1	100,0	51,8	5ième
Total	61,8	15,5	10,7	10,4	1,7	100,0	77,3	

### X-2-2 IMPACT DE LA TAILLE DU MENAGE

L'effet de la taille du ménage sur la pauvreté est analysé suivant deux démarches complémentaires. La première repose sur l'hypothèse selon laquelle tous les individus d'un ménage appartiennent au même quintile que le ménage. Cette hypothèse est justifiée par le fait que les conditions décrites par les caractéristiques de l'habitation sont les mêmes pour tous les individus d'un ménage. Sur la base de cette hypothèse, les indices de pauvreté pondérés par la taille des ménages sont calculés en considérant comme indicateur de niveau de vie les coordonnées des individus sur le premier axe auxquelles on a soustrait la valeur minimale. La ligne de pauvreté correspond au deuxième quintile inférieur des coordonnées translatées. Le tableau ci-après présente pour chaque arrondissement, les indices FGT et les contributions correspondantes. Le lien entre la taille du ménage et la pauvreté fait l'objet de la seconde démarche abordée à la suite du chapitre.

Au niveau de la commune de Tanguiéta, la pauvreté d'existence affecte 79% de la population contre 77,3% des ménages. L'écart de pauvreté est de 0,17. Il indique la distance moyenne qui sépare les pauvres du seuil de pauvreté.

**Tableau 10.4:** Indices de pauvreté dans la population des ménages ordinaires

	Indice de	Indice de	Indice de	Poids démo-
	pauvreté	profondeur	sévérité	graphique
				(%)
	P0	P1	P2	
Cotiakou	0,96	0,70	0,54	16,7
N'dahounta	0,90	0,58	0,41	16,0
Taiakou	0,93	0,65	0,49	17,8
Tanougou	0,95	0,66	0,49	12,7
Tanguiéta	0,54	0,34	0,24	36,9
Total	0,79	0,53	0,39	100

Au niveau des arrondissements, le phénomène est très réparti au sein des populations. L'arrondissement de Cotiakou compte 96% de population pauvre avec un poids démographique de 16,7% de la population de la commune. Il a la plus forte contribution tant

du point de vue de l'incidence (96%) que de la profondeur (70%) et de la sévérité (54%) de la pauvreté. Au niveau des autres arrondissements de la commune, l'indice de pauvreté reste très élevé ( au-delà de 90%) sauf au niveau de l'arrondissement de Tanguiéta où la valeur de cette indice est la moins élevée (54%).

Le phénomène de pauvreté d'existence est moins sévère dans les arrondissements de N'dahounta (41%) et Tanguiéta (24%), les profondeurs du phénomène sont également les plus faibles dans ces arrondissements soit respectivement 58% et 34%.

### X-2-3 TAILLE DU MENAGE ET NOMBRE DE PERSONNES PAR PIECE

Les études sur la pauvreté monétaire ont mis en évidence la grande taille comme une caractéristique des ménages pauvres. Cette corrélation négative entre la taille et le niveau de vie des ménages est corroborée par l'analyse fondée sur la pauvreté d'existence. En effet les ménages plus riches dans la commune de Tanguiéta comptent en moyenne 5,3 personnes et les ménages plus pauvres 6,5 personnes.

Sur le plan géographique, les ménages des arrondissements de Cotiakou et de Tanougou ayant de fortes incidences de pauvreté sont de très grande taille (8,6 et 9 personnes respectivement). A l'opposé, ceux des autres arrondissements dont l'incidence de pauvreté est faible sont de taille plus légèrement réduite (entre 6,9 et 5,9 personnes).

**Tableau 10.5 :** Taille moyenne des ménages et nombre moyen de personnes par pièce

Nombre total de pièces occupées										
	Plus pauvre	Pauvre	Moyens	Riches	Plus riches	Total				
Cotiakou	4,3	6,1	5,1	2,8		4,5				
N'dahounta	3,6	4,3	5,2	2,8		3,9				
Taiakou	3,8	4,3	5,6	4,1	17,0	3,9				
Tanougou	5,0	6,0	4,2	6,1	7,3	5,2				
Tanguiéta	3,2	3,6	3,9	3,7	4,1	3,6				
Total	3,9	4,4	4,3	3,8	4,3	4,0				
		Taille d	lu ménage							
Cotiakou	7,1	8,6	7,2	6,9		7,3				
N'dahounta	6,1	6,9	8,4	6,6	3,7	6,4				
Taiakou	5,6	5,7	5,9	4,5	4,5	5,6				
Tanougou	8,3	9,3	7,0	7,9	11,3	8,4				
Tanguiéta	6,3	5,9	6,2	5,5	5,2	6,0				
Total	6,5	6,7	6,4	5,5	5,3	6,4				

X-2-4 Indice de pauvrete humaine et indice de niveau de vie : deux indices composites fortement correles

Pour réaliser un bon ciblage des pauvres, l'indice de pauvreté humaine (IPH) du Programme des Nations-Unies pour le développement est calculé par commune en complément aux indices de pauvreté présentés ci-dessus. L'IPH intègre le taux d'analphabétisme des 6 ans et plus comme mesure liée à l'accès à l'éducation, le pourcentage de la population n'ayant pas accès à l'eau potable et le taux de mortalité infanto-juvénile (taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans), indicateur qui renseigne sur la santé des enfants. Le calcul de cet indicateur

pour les arrondissements de la commune de Tanguiéta n'est pas possible du fait de la qualité des données nécessaires pour le calcul de la mortalité des enfants de moins de cinq ans.

### **CONCLUSION PARTIELLE**

Dans cette étude, les relations entre les variables sociodémographiques et la pauvreté ont été étudiées de façon empirique sur les données du recensement à travers un indice composite de niveau de vie construit sur la base des caractéristiques d'habitation et les conditions de vie des ménages. Les résultats obtenus corroborent ceux des études antérieures. A cet égard, on note en particulier le caractère rural de la pauvreté d'existence et la féminisation moins marquée de celle-ci. En outre, la relation entre la pauvreté et la taille du ménage est décroissante. Ce résultat, combiné avec le nombre de pièces occupées a révélé un état de promiscuité plus prononcé dans les ménages pauvres.

Comme complément d'analyse, l'indice de pauvreté humaine (IPH) du Programme des Nations-Unies pour le Développement a été calculé pour la commune et par arrondissement. Combiné avec les indices de pauvreté d'existence, il a permis de proposer une stratégie de ciblage géographique selon les valeurs décroissantes de ces indices.

## XI- PROJECTIONS DEMOGRAPHIQUES ET ETUDE PROSPECTIVE DE LA DEMANDE SOCIALE

La maîtrise du développement économique d'une nation ou d'une région passe par la maîtrise de sa situation démographique actuelle et future. Cette évidence a été confirmée en 1974 par la Conférence de Bucarest sur la Population où l'interdépendance entre la croissance démographique et la croissance économique a été universellement reconnue. En effet, une action sociale ou économique ne saurait se démarquer de la démographie et toute évolution démographique induit des conséquences socio-économiques.

La projection est un élément des perspectives démographiques qui conditionne le développement d'un pays, d'une nation ou d'une région. Elle permet de mettre à la disposition des décideurs et des planificateurs des statistiques nécessaires à la mise en place des politiques et programmes de population permettant de satisfaire la demande sociale.

Quatre objectifs à court terme sont ainsi poursuivis par cette démarche paramétrique:

- 1- estimer les indicateurs démographiques pour la période concernée
- 2- estimer l'effectif global de la population ;
- 3- estimer l'effectif de population par sexe et âge ;
- 4- estimer l'effectif des groupes spécifiques
- 5- évaluer la demande sociale en éducation et en santé, deux secteurs prioritaires du Plan d'Action du Gouvernement.

Le Bénin vient de réaliser au cours des années 2001 et 2002 deux opérations de grande envergure qui sont la deuxième édition de l'Enquête Démographique et de Santé en 2001 et le

Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation qui s'est déroulé en février 2002, soit 10 ans, jour pour jour, après le deuxième recensement de février 1992. Ces deux opérations ont permis d'actualiser les indicateurs socio-démographiques des départements et du Bénin. Les divers indicateurs démographiques issus de ces investigations ont servi à projeter la population béninoise de 2002 à 2042. Les résultats de cette projection de la population béninoise sont consignés dans le présent chapitre : Projections Démographiques et Etude de la Demande Sociale.

Dans le cadre spécifique de la monographie communale, l'estimation de la population de la commune aux dates post-censitaires s'appuiera sur les estimations de population faites au niveau du département concerné.

En effet, l'évaluation des données du RGPH3 a montré que si pour le calcul des indicateurs de fécondité les données y afférentes sont de bonne qualité tant au niveau national qu'au niveau décentralisé, il en est autrement des données sur la mortalité où il y a une large sous-estimation des données surtout en ce qui concerne les décès où le niveau de déclaration des décès observés tourne autour de 50% du niveau réel. Ce qui a poussé des techniques des méthodes indirectes pour corriger ces données tant au niveau national qu'au niveau département. Si l'ajustement des données devra se poursuivre au niveau plus fin, les résultats qui en sortiront seront des résultats mathématiques qui ne reflèteront pas la réalité du phénomène dans le milieu.

Pour pallier à cette insuffisance, l'estimation des populations des communes se basera sur les projections départementales réalisées par l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) dans le cadre de ces activités post-censitaires. On supposera que la contribution de la commune à la population du département lors du dernier recensement de février 2002 restera constante tout le long de la période de projection.

### XI-1 PROJECTION DEMOGRAPHIQUE

Dans le cadre de la projection de la population de la Commune de 2002 à 2025, la population observée du département de l'Atacora en 2002 se répartit comme suit selon la commune et le sexe, ainsi que leur contribution dans le tableau 11.1

**Tableau 11.1:** Population résidente dans le département de l'Atacora selon la commune et le sexe

_	Effec	ctif de populat	tion	Contrib	Contribution des communes			
	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin		
ATACORA	549417	270504	278913	100	100	100		
Boukoumbé	60568	29523	31045	11	10,9	11,1		
Cobly	46660	22421	24239	8,5	8,3	8,7		
Kérou	62632	31397	31235	11,4	11,6	11,2		
Kouande	80261	40132	40129	14,6	14,8	14,4		
Matéri	83721	40255	43466	15,2	14,9	15,6		
Natitingou	75620	37388	38232	13,8	13,8	13,7		
Péhunco	55082	27546	27536	10	10,2	9,9		
Tanguiéta	54719	27120	27599	10	10	9,9		
Toucountouna	30154	14722	15432	5,5	5,4	5,5		

XI-1-1 Projection de la population du departement de l'Atacora de 2002 a 2025

La mise en œuvre des hypothèses et des paramètres de projection de la population de l'Atacora a débouché sur les résultats consignés dans le tableau ci-dessous

Tableau11. 2 : Evolution de la population du département de l'Atacora de 2002 à 2025

Année de	Pop	ulation total	le	Année de	Population totale		
projection	Ensemble	Masculin	Féminin	projection	Ensemble	Masculin	Féminin
2002	549 417	270 507	278 910	2014	799 929	397 851	402 078
2003	569 662	280 626	289 036	2015	822 699	409 103	413 596
2004	590 519	291 061	299 458	2016	846 703	420 991	425 712
2005	612 565	302 064	310 501	2017	871 955	433 631	438 324
2006	634 573	313 128	321 446	2018	897 275	446 619	450 656
2007	659 341	326 127	333 214	2019	922 656	459 816	462 840
2008	678 815	336 407	342 408	2020	951 142	473 865	477 278
2009	698 174	346 434	351 739	2021	980 153	488 686	491 467
2010	718 362	356 567	361 795	2022	1 009 795	504 159	505 636
2011	738 958	366 700	372 258	2023	1 039 882	519 838	520 044
2012	759 572	376 878	382 694	2024	1 069 991	536 038	533 953
2013	779 697	387 217	392 480	2025	1 102 303	552 793	549 510

XI-1-2 Projection de la population de la commune de Tanguieta de 2002 a 2025

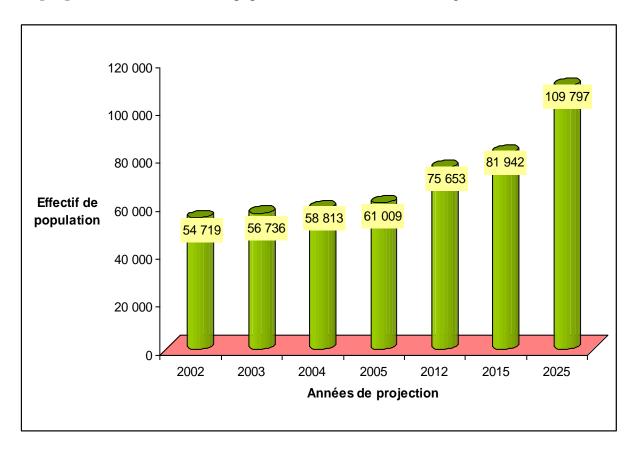
La mise en œuvre de la stratégie d'estimation de la population des communes précédemment définie aboutit au résultat suivant.

**Tableau 11.3 :** Estimation de la population de la commune de Tanguiéta de 2002 à 2025

Année de	Population t	otale		Année de	Population totale			
projection	Ensemble	Masculin	Féminin	projection	Ensemble	Masculin	Féminin	
							_	
2002	54 719	27 120	27 599	2014	79 674	39 887	39 786	
2003	56 736	28 135	28 601	2015	81 942	41 016	40 926	
2004	58 813	29 181	29 632	2016	84 332	42 207	42 125	
2005	61 009	30 284	30 725	2017	86 848	43 475	43 373	
2006	63 201	31 393	31 808	2018	89 370	44 777	44 593	
2007	65 669	32 697	32 972	2019	91 899	46 100	45 799	
2008	67 609	33 727	33 882	2020	94 736	47 508	47 228	
2009	69 538	34 733	34 805	2021	97 626	48 994	48 632	
2010	71 549	35 748	35 800	2022	100 579	50 546	50 034	
2011	73 600	36 764	36 836	2023	103 577	52 118	51 459	
2012	75 653	37 785	37 868	2024	106 577	53 742	52 836	
2013	77 658	38 821	38 837	2025	109 797	55 421	54 375	

Le tableau 11.3 et le graphique ci-dessous montre que la population de la commune de Tanguiéta recensée en 2002 qui était de 54.719 habitants, aurait atteint 61.009 habitants en 2005 et passerait à 75.653 habitants en 2012 (année de réalisation du prochain recensement de la population et de l'habitation) et 109.797 habitants en 2025 (fin du programme **Alafia**).

*Graphique 11.1*: Evolution de la population de la commune de Tanguiéta entre 202 et 2025.



### XI-2 ETUDE PROSPECTIVE DE LA DEMANDE SOCIALE EN EDUCATION DE LA COMMUNE DE TANGUIETA

Les résultats obtenus dans la section précédente montrent que la population de Tanguiéta passera de 54 719 habitants en 2002 à 109 797 habitants en 2025 (année finale de réalisation du programme **Alafia**). Cette évolution suppose la satisfaction des besoins de plus en plus croissants en éducation, en santé familiale, en santé de la reproduction, en emploi, en logement, en alimentation, protection et amélioration de l'environnement<sup>3</sup>. Ce pari paraît moins évident à gagner, que la production des richesses tant nationales que communales évoluent à un rythme nettement moins élevé, avec pour effet induit un risque de détérioration des conditions de vie des populations béninoises.

Conscient de la situation et pour remettre le Béninois au centre des intérêts de développement humain durable et pour lui offrir les possibilités entre autres de "vivre plus longtemps, en bonne santé et de s'instruire efficacement et à moindres coûts", le Bénin s'est engagé dans la réalisation des études prospectives<sup>4</sup> à long terme. Ces études sont fondées sur une vision partagée, la participation de la population, l'anticipation du futur grâce à la planification par scénario en vue de l'action et de la gestion stratégique du développement national.

Pour parvenir à un Bénin plus réussi et plus désirable en matière d'éducation et de santé, il est nécessaire de tenir compte de l'évolution future de la population béninoise pour évaluer son impact sur la demande sociale au niveau des secteurs Education et Santé.

### XI-2-1 EDUCATION

L'éducation est l'un des besoins prioritaires que tout Etat ou toute autorité locale doit assurer à ses citoyens. Elle représente aussi un élément de la croissance et du développement socio-économique d'un pays ou d'une région. Selon la Constitution adoptée en décembre 1991, l'enseignement primaire est obligatoire et gratuit au Bénin pour tous les enfants âgés de 6 à 14 ans. La généralisation d'un enseignement primaire de qualité induit un accroissement des infrastructures scolaires et du personnel enseignant. Un enseignement de qualité exige le respect d'une certaine norme en matière d'équipement et de personnel. Ainsi, au Bénin pour assurer un enseignement primaire de qualité, il faudrait en moyenne 50 élèves par classe et 50 élèves par enseignant. Mais compte tenu des contraintes financières, le nombre moyen d'élèves par classe ou par enseignant variera entre 50 et 55 suivant la taille observée en 2002. Le respect de ces normes exige pour les années futures, des infrastructures et du personnel.

### Population scolarisable dans la commune de Tanguiéta

L'estimation de la population scolarisable, c'est-à-dire de la population en âge d'aller à l'école se basera sur le même principe que celui de la population totale de la commune sauf qu'on se limitera aux populations de 6 à 14 ans.

<sup>3</sup> MECCAG-PDPE et POLICY Project/USAID (2000): La population au Bénin: Évolution et impact sur le développement, Cotonou, 55 pages.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> MCCAG-PDPE (2000) : Etudes Nationales de Prospectives à Long terme Bénin 2025 ; Stratégies de développement du Bénin à long terme, 235 pages

**Tableau 11.4 :** Population scolarisable (6-14ans) de la commune de Tanguiéta selon le sexe par année de projection

Année de	Population scolarisable					
projection	Ensemble	Masculin	Féminin			
2002						
2004	16 749	8 983	7 766			
2005	17 707	9 441	8 266			
2006	18 542	9 833	8 709			
2007	19 190	10 132	9 058			
2011	20 025	10 515	9 511			
2015	20 490	10 749	9 741			
2020	22 120	11 592	10 528			
2025	25 735	13 443	12 293			

Compte tenu du niveau de scolarisation des enfants de 6-14 ans dans la commune de Tanguiéta, des tendances observées dans les taux de scolarisation issues des statistiques du Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire et de la décision d'assurer l'universalité de l'enseignement primaire pour les enfants de 6-14 ans à l'horizon 2025, l'évolution escomptée du niveau de scolarisation se présente comme suit :

**Tableau 11.5 :** Evolution des taux net de scolarisation des enfants de 6-14 ans selon le sexe et l'année de projection

Année de	Taux net de scolarisation de 6-14 ans						
projection	Ensemble	Masculin	Féminin				
2002	38,9	46,1	30,4				
2004		51,6	36,8				
2005		54,6	40,3				
2006		57,6	43,8				
2007		60,7	47,2				
2011		72,8	61,1				
2015		85	75				
2020		92,5	87,5				
2025		100	100				

### Estimation des besoins en infrastructures scolaires et besoins en personnel.

Les recommandations issues des Etats Généraux de l'Education de 1990 préconisent pour assurer un enseignement de qualité, un effectif maximum de 50 élèves par classe et par enseignant. Mais les statistiques scolaires de 2002 montrent que l'effectif moyen dans la commune de Tanguiéta dépasse l'effectif maximum exigé. Pour respecter les normes établies la taille moyenne retenue est de 50 élèves par classe ou par enseignant.

Pour assurer des différents niveaux de scolarisation des besoins en salles de classes et en enseignants se font sentir et les prévisions se définissent comme dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 11.6 :** Evolution des besoins en salles de classes et en enseignants dans la commune de Tanguiéta selon l'année de projection

Année de	Estimation des	besoins en :	_ Déficit de	Déficit	
projection	Salles de classes Enseignants		salle de classe	d'enseignants	
2002	140	134	///	6	
2004	150	150	10	16	
2005	170	170	30	36	
2006	190	190	50	56	
2007	209	209	69	75	
2011	269	269	129	135	
2015	329	329	189	195	
2020	399	399	259	265	
2025	515	515	375	381	

D'après les statistiques du Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire de 2002, la commune de Tanguiéta disposait de 140 salles de classes et 134 enseignants. Il en découle un déficit de 6 enseignants par rapport au nombre de salles de classe disponibles. Mais par rapport aux infrastructures scolaires disponibles en 2002, si rien n'est fait, dès 2005, les besoins supplémentaires se feront sentir : il faudrait 10 salles de classe à construire et 16 enseignants à recruter. Les besoins s'élèveront à 189 salles de classes et 195 enseignants en 2015 et pour atteindre 375 salles de classe et 381 enseignants en 2025 si rien n'est fait. Pour répondre à ces besoins, la commune de Tanguiéta devra construire dès 2005 en moyenne 19 salles de classes, soit 3 modules d'écoles de 6 salles de classes par an.

### **CONCLUSION PARTIELLE**

Au vu de l'évolution des différents indicateurs de population dans la commune de Tanguiéta, la population attendue serait de 63 201 habitants en 2006, de 75 653 habitants en 2012 (année de réalisation du prochain recensement de la population et de l'habitation) et de 109 797 habitants en 2025 (fin du programme **Alafia**).

Ce qui exigera de la part du Gouvernement, des autorités locales et de la Société Civile de l'Atacora et de Tanguiéta des efforts plus accrus pour assurer l'autosuffisance alimentaire, le logement, un l'habitat sain, le plein emploi, l'éducation efficace et à moindres coûts, la bonne santé et plus de longévité, bref le bien-être de la population et sa durabilité.

### XII SITUATION ECONOMIQUE DE LA COMMUNE

La commune de Tanguiéta est une commune dont la contribution à l'économie nationale est non négligéable tant pour la production agricole vivrière que la production de rente qui est le coton avec une population assez laborieuse.

### XII-1 LA POPULATION ECONOMIQUE DE LA COMMUNE

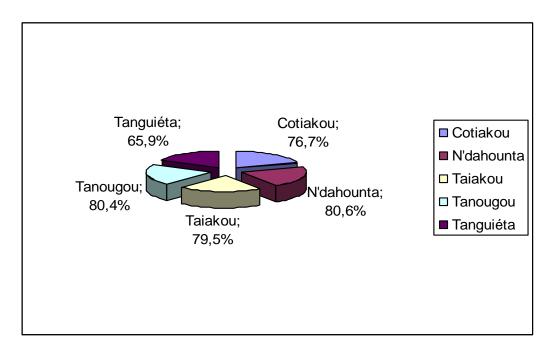
Les données du RGPH3 ont montré que la population potentiellement active personnes de 10 ans ou plus) s'élève à 33 749 personnes dont 873 personnes n'ont pas pu déclarer leur statut d'occupation,, 24 979 sont actifs au moment du recensement et 7 897 sont inactifs. Toutefois, les données de ce recensement ont permis de constater que 3 521 enfants de 6-9 ans sont déjà en activité sur 8 263 enfants de 6-9 ans.

### XII-1-1 LA POPULATION ACTIVE

### Volume, structure et répartition spatiale de la population active

La population active qui s'élevait à 24 979 sont actifs au moment du recensement (soit 74,0% de la population potentiellement active), était composé de 49,4% de personnes de sexe masculin et 50,6% de personne de sexe féminin, soit un rapport de masculinité 97,6 hommes pour 100 femmes. Cette population est inégalement répartie selon les arrondissements. Elle est un peu plus du tiers dans l'arrondissement de Tanguiéta (34,7%), et un peu moins du cinquième dans les arrondissements de Taiakou (18,5%) et de Cotiakou (17,1%)

*Graphique 12.1*: Proportion (%) de la population active selon les Arrondissements



C'est à Taiakou que l'excédent d'hommes actifs est moindre (83,0 hommes pour 100 femmes) alors que dans l'arrondissement N'dahounta, qu'on enregistre l'excédent d'hommes le plus élevé (119,4 d'hommes actifs pour 100 femmes).

Cette population est essentiellement constituée des personnes occupées (99,9%), les personnes en chômage ou en quête de leur premier emploi sont marginales (0,1%) et la situation est analogue quelque soit l'arrondissement.

La jeunesse de la population de Tanguiéta transparaît dans la population active : 61,1% de la population active a moins de 35 ans et les personnes âgées actives de 60 ans et plus ne représentent que 7,02% de la population active.

La participation à l'activité économique est mesurée par le taux d'activité qui est défini comme le rapport de la population active à la population totale de 10 ans et plus. Le taux global d'activité dans Tanguiéta est de 74,0% (Tableau 12.1), soit environ un peu plus de 3 personnes actives sur 4 personnes dans la population de plus de 10 ans. Chez les femmes, ce taux est plus élevé (50,6% contre 49,4% pour les hommes).

**Tableau 12.1:** Population active dans la commune de Tanguiéta, sa structure et sa composition

	Ensemble	Cotiakou	N'dahounta	Taiakou	Tanougou	Tanguiéta
Total	33749	5575	5076	5824	4109	13165
Actifs	24979	4278	4089	4631	3305	8676
Occupé dans le Secteur informel	24353	4265	4071	4604	3293	8120
Occupé dans le Secteur formel de l'Etat	355	8	12	22	8	305
Occupé dans le Secteur formel privé	236	5	4	5	3	219
Cherche 1 <sup>er</sup> emploi	20	0	1	0	0	19
Chômeur	15	0	1	0	1	13
		Indic	ateurs sur la	populati	ion active	
Contribution des arrondissements	100,0	17,1	16,4	18,5	13,2	34,7
Taux d'activité	74,0	76,7	80,6	79,5	80,4	65,9
Jamais été à l'école	75,4	92,5	82,1	78	85,2	60,3
Proportion d'occupés	99,9	100,0	100,0	100,0	100,0	99,6
Poids du secteur informel	97,5	99,7	99,6	99,4	99,6	93,6

La commune de Tanguiéta (74,0%) affiche un taux d'activité supérieur à celui de l'Atacora (70,0%) et à celui du Bénin (63,8%). Les arrondissements de N'dahounta (80,6%), Tanougou (80,4%) et de Taiakou (79,5%) ont les meilleurs taux d'activité. Seul l'arrondissement de Tanguiéta (65,9%) a un taux d'activité inférieur à la moyenne communale.

### XII-1-2 LA POPULATION ACTIVE OCCUPEE: PREPONDERANCE DU SECTEUR INFORMEL

La population active occupée s'établit à 24 944 personnes soit 0,9% de la main d'œuvre nationale. Cet effectif correspond à 99,9% de taux d'occupation par rapport à la population active totale de Tanguiéta.

Le rapport de dépendance réelle est l'indicateur qui mesure la charge que représente pour une population active occupée, la population inactive et la population active inoccupée. Il se calcule en rapportant les inactifs réels (Population de 0-9 ans + les Inactifs +les actifs inoccupés) à la population active occupée, soit un rapport de 1,2 dans la commune de Tanguiéta.

La population active est occupée en majorité dans le secteur informel. Ce secteur utilise 97,5% des actifs occupés. Peu de personnes travaillent dans le secteur formel (0,1%) dont

presque la totalité relève de l'Etat. Le secteur formel privé est quasi-inexistant . Le caractère informel de l'activité est plus accentué dans les arrondissements comme Cotiakou (99,7%), N'dahounta et Tanougou (respectivement 99,6%).

Une attention portée sur le niveau d'instruction de la population active montre qu'elle est majoritairement non instruite (jamais allé à l'école) à 75,4% et la situation est plus accentuée dans l'arrondissement de Cotiakou (92,5%).

La branche d'activité dominante est l'agriculture, l'élevage et la pêche avec 48,3% de la population active occupée, suivie de loin par le commerce et la restauration (20,0%) et l'industrie manufacturières (2,4%).

### XII-2 PRODUCTION AGRICOLE DE LA POPULATION DE TANGUIETA

La population de Tanguiéta est une population laborieuse dont la contribution à l'économie nationale et départementale est non négligeable. La commune de Tanguiéta est dotée d'un fort potentiel économique favorisé par la disponibilité des terres fertiles. Sur le plan de la production, les cultures sont assez variées et constituées des produits de rente comme le coton et les produits vivriers.

**Tableau 12.2 :** Carte de production agricole de la commune de Tanguiéta

	Campagne 2001-2002			Campagne 2002-2003			
	Superficie		Quantité	Superficie			Quantité
Cultures produites	(ha)	Rendement	(tonne)	(ha)		Rendement	(tonne)
Céréales	9 555		10 481	9 6	48		11 649
Maïs	1900	1400	2660	24	69	1595	3938
Sorgho	5270	950	5007	43	63	950	4145
Petit mil	1665	760	1266	19	61	811	1591
Riz	600	2450	1470	7	91	2460	1946
Fonio	120	650	78		64	453	29
<b>Tubercules</b>	2 578	2 578 27 409		2 646		35 206	
Igname	1908	11000	20988	18	67	14700	27444
Manioc	630	10000	6300	6	84	10000	6840
Patate douce	40	3025	121		95	9705	922
Légumineuses	4 651		5 638	5 5	97		8 477
Tomate	75	6400	480		90	9000	810
Gombo	177	8000	1416	3	68	8000	2944
Piment	115	757	87	1	07	757	81
Arachide	1110	1250	1388	12	65	1320	1670
Voandzou	755	600	453	10	45	761	795
Haricot	2419	750	1814	27	22	800	2177
Cultures de rente	2 768		3 021	2 0	74		2 456
Coton	2733	1100	3006	20	19	1200	2423
Tabac	35	429	15		55	600	33
Total	19 552		46 549	19 9	65		57 788

Les produits vivriers peuvent être regroupés en trois grands groupes : les céréales, les tubercules et les légumineuses et la production la plus dominante est la production des tubercules qui constituent la base alimentaire de la commune de Tanguiéta et du département de l'Atacora en général.

Au cours de la campagne 2001-2002, les cultures vivrières produites sont dominées par les tubercules (avec 58,8% de la production agricole) dont l'igname et le manioc sont dominantes avec respectivement 20988 et 6300 tonne produites. La production des deux cultures est passée à 27 444 tonnes pour l'igname et à 6 840 tonnes pour le manioc lors de la campagne 2002-2003, soit 59,3% de la production agricole de cette campagne. Cette production occupe respectivement 13% et 12,8% des surfaces cultivées lors des deux campagnes considérées.

Le second groupe de produits alimentaire dominant est la céréale composée du maïs, du sorgho, du petit mil, du riz et du fonio avec une prédilection pour le sorgho (respectivement 5007 et 4145 tonnes pour les campagnes 2001-2002 et 2002-2003) et le maïs (2660 et 3938 tonnes).

Quand à la principale culture de rente qui est le coton, sa production qui était de 3006 tonnes lors de la campagne 2001-2002 a diminué à 2423 tonnes lors de la campagne 2002-2003 avec une occupation de la superficie cultivée variant de 14% lors de la campagne 2001-2002 à 10% lors de la campagne 2002-2003 et constitue près de 6,1% de la production agricole de la commune en 2001-2002 et 4,2% pour 2002-2003.

**Tableau 12.3 :** Contribution de la commune de Tanguiéta à la production agricole du département de l'Atacora.

				Cultures de	
	Céréales	Tubercules Légumineuses rent			Ensemble
		Ca	Campagne 2001-2002		
Superficie (ha)	9,7	7,4	12,3	5,2	8,7
Quantité (tonne)	10,7	7,0	12,1	5,2	7,8
Contribution des					
produits	22,5	58,9	12,1	6,5	100,0
Superficie	48,9	13,2	23,8	14,2	100,0
		Ca	mpagne 2002-2	003	
Superficie (ha)	9,2	6,3	12,5	4,0	8,2
Quantité (tonne)	10,0	7,1	13,0	4,0	7,8
Contribution des					
produits	20,2	60,9	14,7	4,3	100,0
Superficie	48,3	13,3	28,0	10,4	100,0

### **CONCLUSION GENERALE**

Le processus de décentralisation et de développement communautaire à la base amorcé depuis 2002 recommande des plans de développement économique et social aussi proche que possible des réalités locales. La prise en compte de ces réalités est un atout majeur dans la lutte contre la pauvreté. Il importe alors de créer dans chaque commune un cadre stratégique de gestion de données statistiques. La présente monographie jette une passerelle entre la nécessité d'une base de données qui contiendra toutes les informations nécessaires à l'appréciation des conditions de vie de la population et l'atteinte des objectifs d'un développement durable au niveau de la commune de Tanguiéta

La commune de Tanguiéta comme toutes les communes du Bénin à dominance rurale, est une commune dont l'amélioration de sa population exige des autorités locales appuyées par le Gouvernement des efforts substantiels tant pour la mobilisation des ressources intérieures qu'extérieures pour son développement, surtout que cette commune a d'énormes atouts agricoles (terres agricole non exploitées), d'un atout touristique non négligeable et d'une population travailleuse dont il suffit d'améliorer les techniques agricoles pour accroître leur performance et pour les sortir de la pauvreté.

.

### ANNEXE

### **Annexe 1:** Migrations

La mesure des migrations à partir des données du recensement du Bénin

Les données collectées au RGPH3 permettent d'évaluer les migrations à partir de l'exploitation des informations suivantes :

- le lieu de résidence au moment du recensement
- la durée de séjour au lieu de résidence
- le lieu de résidence antérieure
- le lieu de naissance.

Les trois premières informations permettent de mesurer les migrations à partir de la dernière migration.

La première et la dernière information permettent d'utiliser comme mesure la migration durée de vie.

Inconvénient de ces mesures

### • La dernière migration

La mesure des migrations avec la dernière migration ignore au cours de la période de référence les migrations multiples pour n'en retenir que la dernière.

Ainsi, plus la période de référence est longue et plus la perte d'information sur toutes les migrations est grande. Par contre, lorsque la période est très courte, le nombre de migrations multiple est faible. En définitive, le nombre de migrations est supérieur ou égal au nombre de migrants.

### • La migration durée de vie

La migration durée de vie présente les inconvénients suivants :

- cette mesure ignore toutes les migrations intervenues au cours de la vie de l'individu pour n'en retenir qu'une ;
- le lieu de naissance n'est pas toujours le même que le lieu de résidence des parents au moment de l'accouchement ;
- les modifications dans la délimitation des circonscriptions administratives et les changements de dénomination peuvent avoir une influence sur l'uniformité du traitement de l'information ;
- la période de référence est variable d'un individu à l'autre selon l'âge de l'enquêté ;

Les inconvénients liés à l'utilisation de la migration durée de vie ne permettent pas de l'utiliser pour l'étude des migrations récentes. C'est pourquoi dans la présente étude, on utilisera comme mesure la dernière migration et le dernier migrant que nous désignerons plus simplement par migrant. Un migrant peut être émigrant ou immigrant selon qu'il quitte la zone de référence ou qu'il y entre.

Les indicateurs pour l'analyse de la migration

### • La proportion d'émigrants

La proportion d'émigrants d'une zone i (indice de sortie) est définie comme le rapport entre le nombre d'émigrants de la zone i et la population résidente dans la zone i en début de période et survivante en fin de période. Seules les migrations internes sont prises en compte.

### MI,.= EMIGRANTS DE I VERS D'AUTRES ZONES (MI,.)

Population de i en début de période (Pi(to))

Cet indice mesure la propension à émigrer. Son complément à l'unité est la proportion des non-migrants ou indice de rétention.

### • La proportion d'immigrants d'une zone j

La proportion d'immigrant dans la zone j est égale au rapport entre le nombre d'immigrants et la population initiale de la zone j, c'est-à-dire la population résidente en j en début de période et survivante en fin de période.

### P.,J = <u>IMMIGRANTS INTERNES EN I</u> POPULATION DE I EN DEBUT DE PERIODE

Cet indice n'a pas la même signification que l'indice de sortie car la population au dénominateur n'est pas celle soumise au risque.

### Indice d'intensité migratoire

L'indice d'intensité migratoire entre deux zone i et j mesure la probabilité pour qu'un individu tiré dans une sous population Pi (to) en début de période soit identique à un individu tiré en fin de période dans une sous-population Pj(tn). Soit Mij le nombre de migrants de i vers j, l'indice Iij sera :

$$Iij = \frac{Mij}{Pi(to) \times Pi(tn)}$$

Mij étant un des couples possibles de Pi(to)xPj(tn)

Cet indice élimine à la fois l'effet des populations de départ et d'arrivée. On supposera que les enfants nés en cours de période peuvent être des migrants induits par la migration de leur mère.

### Annexe 2 : Situation économique de la commune de Tanguiéta : les concepts et définitions

La grande partie des données est issue du recensement de 1992 et de celui de 2002. Le recensement de 2002 a collecté des informations sur la population de 6 ans et plus, au lieu de 10 ans et plus en 1992. A part cette extension aux enfants de 6 à 9 ans, le contenu des informations recueillies n'a pas fondamentalement varié. Mais, ont été ajoutées la saisie des actifs selon le secteur formel (d'Etat ou privé) et informel ainsi que celle de l'activité antérieure des chômeurs ayant déjà travaillé une fois auparavant. La période de référence est le travail d'au moins une semaine de façon continue ou non au cours des trois (3) derniers mois précédant le recensement de février 2002.

**Profession exercée** : l'occupation principale ou l'activité qui a le plus occupé la personne considérée pendant la période de référence.

**Statut dans la profession** : la situation d'une personne active par rapport à sa profession pendant la période de référence.

**Branche d'activité** : se rapporte à l'activité de l'établissement dans lequel une personne active a travaillé pendant la période de référence.

**Secteur informel** : c'est l'ensemble des unités de production dont l'activité est informelle.

Activité informelle : a été définie comme informelle pour la collecte au titre du RGPH3 toute activité non enregistrée et/ou dépourvue de comptabilité formelle écrite exercée à titre d'emploi principal par une personne en tant que patron ou à son propre compte. L'enregistrement se réfère à l'inscription à l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE), au Registre de Commerce ou à l'Office Béninois de la Sécurité Sociale (OBSS).